

Portrait statistique

ÉGALITÉ

FEMMES / HOMMES



Où en sommes-nous

au Québec?

PORTRAIT NATIONAL

Table des matières

Introduction	5
--------------------	---

CHAPITRE 1 Démographie

1.1 Évolution de la population	6
1.1.1 Croissance de la population	6
1.1.2 Répartition de la population québécoise	8
1.1.3 Caractéristiques de la population	8
1.2 Population autochtone	9
1.3 Population immigrée	10
1.4 Structure des familles	10
1.4.1 Familles avec enfants à la maison	10
1.4.2 Personnes vivant seules	11

CHAPITRE 2 Éducation

2.1 Évolution de la scolarité	12
2.1.1 Scolarisation des femmes	12
2.1.2 Fréquentation scolaire	13
2.2 Scolarité et situation face à l'emploi	13

CHAPITRE 3 Économie et emploi

3.1 Environnement économique	15
3.1.1 Situation de l'emploi au Québec	15
3.1.2 Structure industrielle	16
3.2 Participation des femmes au marché du travail	16
3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes	16
3.2.2 Professions exercées par les femmes et les hommes	18
3.2.3 Taux de syndicalisation	19
3.2.4 Santé et sécurité du travail	19
3.3 Entrepreneuriat et travail autonome	20

CHAPITRE 4 Conciliation des obligations professionnelles et personnelles

4.1 Famille et emploi	22
4.2 Congé suivant l'arrivée d'un enfant	22
4.3 Services de garde	23
4.4 Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers	24

CHAPITRE 5 Revenu

5.1 Revenu moyen d'emploi	26
5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes	27
5.1.2 Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe	27
5.1.3 Revenu moyen d'emploi selon le diplôme et le statut d'immigrant	28
5.2 Revenu moyen total	29
5.2.1 Revenu moyen total selon la source	29
5.2.2 Revenu moyen total par tranche de revenu	29
5.3 Pauvreté chez les femmes	29
5.3.1 Personnes vivant sous le seuil de faible revenu	29
5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	30

CHAPITRE 6 Intégrité physique et psychologique

6.1 Santé physique et mentale	32
6.1.1 Habitudes de vie	32
6.1.2 Recours aux tests de dépistage	32
6.1.3 Santé physique	33
6.1.4 Santé psychologique	33
6.1.5 Santé reproductive	34
6.2 Violence	35
6.2.1 Victimes de violence conjugale	35
6.2.2 Victimes d'infractions contre la personne	35

CHAPITRE 7 Participation des femmes au pouvoir

7.1 Présence des femmes à l'Assemblée nationale	36
7.2 Présence des femmes à la Chambre des communes	36
7.3 Présence des femmes dans la sphère municipale	36
7.3.1 Présences des femmes à la mairie	36
7.3.2 Présence des femmes dans les conférences régionales des élus	37
7.4 Présence des femmes au sein des commissions scolaires	37
Conclusion	39
Bibliographie	40
Glossaire	42

ANNEXE

Tableaux	47
----------------	----

Crédits

Rédaction

Annie Desaulniers
Collaboration : Marie-Hélène Labelle

Coordination du contenu

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Gisèle Bernard, Francine Maltais, Colette Marcoux

Coordination de l'édition

Ugo Demetriade
Collaboration : Guylaine Grenier, Sabrina Robichaud

Recherche

Annie Desaulniers

Conception des graphiques et des tableaux

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Reine Bohbot, Josette St-Laurent

Réalisation graphique

Agraf
Isabelle Roy
Marianne Legendre
Pige communication

Révision linguistique

Judith Tremblay
Collaboration à la révision et soutien technique : Francine Bérubé

Direction

Marie-Andrée Allard
Hélène Harvey
Nathalie Savard

Partenaire financier

Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine

Éditeur

Conseil du statut de la femme
Direction des communications
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
www.csf.gouv.qc.ca
publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN : 978-2-550-58075-1 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-58074-4 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite
au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement
du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca



Ce document est imprimé sur du papier recyclé contenant
50 % de fibres postconsommation.

INTRODUCTION

Depuis 1986, le Conseil du statut de la femme publie régulièrement des portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie des femmes au Québec et dans chacune de ses régions. Ce regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit donc en continuité avec cette démarche.

Le document dresse un tableau statistique de la situation des femmes et des hommes au Québec ainsi que dans les 17 régions administratives. Plus précisément, sept thèmes sont abordés : la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Les données utilisées pour la réalisation de ce tableau proviennent principalement du Recensement de la population de 2006, mais également de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille et des Aînés et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Les statistiques présentées dans cette publication ont été choisies pour mettre en lumière diverses facettes de la vie des femmes dans les régions et comparer ces dernières entre elles. Comme les données les plus précises sont tirées du recensement, nous avons retenu l'année 2006 comme référence, même si certaines des autres sources utilisées sont mises à jour plus souvent.

CHAPITRE 1

DÉMOGRAPHIE

Le poids démographique de Montréal et des régions situées à proximité s'est accru au cours de la dernière décennie. Si Montréal a perdu du terrain au profit des régions des couronnes nord et sud, lesquelles attirent les jeunes familles, le quart de la population québécoise réside toujours sur l'île de Montréal. Plus de la moitié de la population québécoise vit à Montréal ou dans sa couronne. À l'opposé, le déclin de la population s'est poursuivi dans les régions périphériques entre 1996 et 2006.

Le vieillissement de la population québécoise s'est accentué dans la dernière décennie. La Mauricie, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et la Capitale-Nationale sont particulièrement affectées, alors qu'on y recense davantage de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 15 ans. Du reste, il s'agit d'un phénomène qui touche avant tout les femmes, ces dernières vivant en général plus longtemps que les hommes. Elles sont également beaucoup plus nombreuses que les hommes du même âge à vivre seules, surtout dans les centres urbains.

Enfin, on observe une hausse du nombre de familles monoparentales au Québec. Ce sont toujours largement les femmes qui se retrouvent seules à leur tête et c'est Montréal qui présente la plus forte proportion de mères monoparentales au Québec.

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

1.1.1 Croissance de la population

Selon les données du Recensement de la population de 2006, le Québec comptait 7 546 135 personnes. Il s'agit d'une augmentation de 5,7 % par rapport à 1996,

alors qu'on en recensait 7 138 795. La croissance a été la plus forte entre 2001 et 2006, en hausse de 4,3 %, comparativement à 1,4 % de 1996 à 2001.

Figure 1.1

Population en 1996 et en 2006 selon le sexe, régions et ensemble du Québec

		FEMMES	HOMMES	TOTAL	%
LE QUÉBEC	1996	3 645 425	3 493 370	7 138 795	100,0
	2006	3 858 435	3 687 695	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	1996	104 695	101 370	206 060	2,9
	2006	102 135	98 520	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1996	144 015	142 635	286 650	4,0
	2006	137 805	134 810	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	1996	327 550	305 960	633 510	8,9
	2006	341 740	319 315	661 060	8,8
MAURICIE	1996	134 090	127 115	261 210	3,7
	2006	133 350	125 575	258 925	3,4
ESTRIE	1996	141 945	136 825	278 775	3,9
	2006	152 355	146 425	298 775	4,0
MONTRÉAL	1996	928 555	847 290	1 775 845	24,9
	2006	961 955	892 485	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	1996	155 915	151 530	307 440	4,3
	2006	173 800	167 295	341 095	4,5

Figure 1.1 (SUITE)

Population en 1996 et en 2006 selon le sexe, régions et ensemble du Québec

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1996	76 100	77 800	153 905	2,2
	2006	71 940	71 935	143 870	1,9
CÔTE-NORD	1996	50 620	52 680	103 300	1,4
	2006	47 395	48 520	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	1996	37 020	39 780	76 790	1,1
	2006	38 850	40 780	79 630	1,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1996	52 920	52 255	105 175	1,5
	2006	48 170	46 165	94 340	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1996	191 410	189 090	380 495	5,3
	2006	198 055	195 615	393 670	5,2
LAVAL	1996	168 895	161 495	330 395	4,6
	2006	189 495	179 215	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	1996	187 865	187 310	375 170	5,3
	2006	216 365	212 690	429 055	5,7
LAURENTIDES	1996	216 850	214 790	431 640	6,0
	2006	258 810	252 465	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	1996	637 160	618 760	1 255 920	17,6
	2006	692 330	665 385	1 357 720	18,0
CENTRE-DU-QUÉBEC	1996	108 325	106 580	214 905	3,0
	2006	113 305	110 895	224 200	3,0

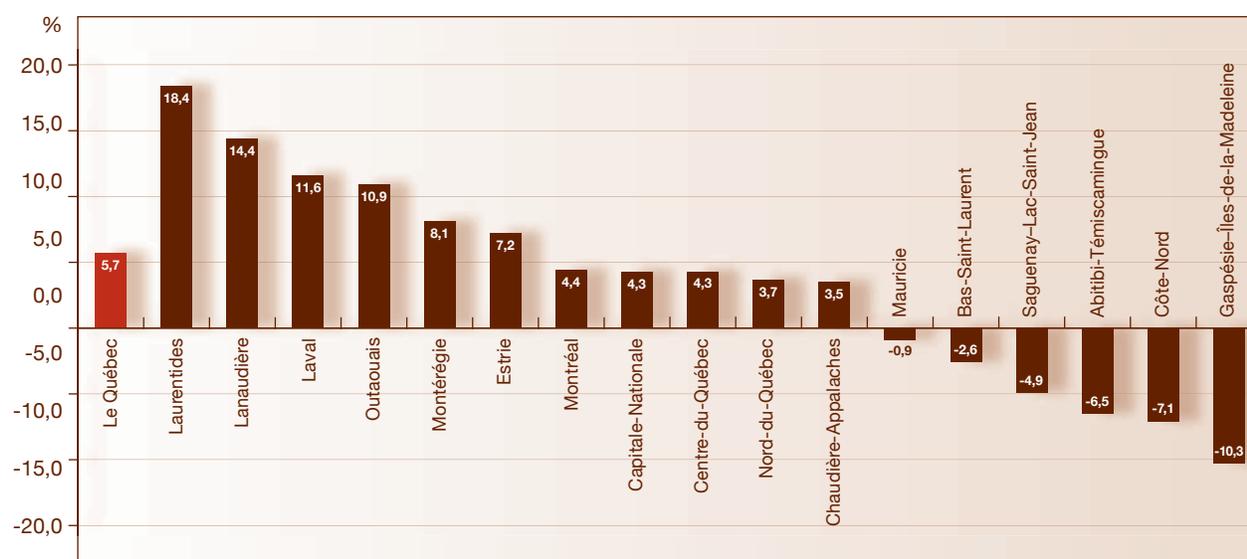
Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Les régions situées dans les couronnes sud et nord de Montréal ont profité d'une forte croissance démographique au cours de la dernière décennie. Depuis le début des années 1990, la région des Laurentides a vu sa population

croître de 34,0 %. Seulement au cours de la dernière décennie, on y recense 79 635 personnes de plus, ce qui représente une hausse de 18,4 %. La région de Lanaudière a connu une hausse de 14,4 % de sa population au cours

Figure 1.2

Variation de la population de 1996 à 2006, régions et ensemble du Québec



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

des mêmes années, alors que 53 885 personnes de plus qu'en 1996 y habitent. On recense 38 315 personnes de plus qu'en 1996 à Laval, une hausse de 11,6 %. Enfin, la région montréalaise enregistre 101 800 personnes de plus, ce qui correspond à un gain de 8,1 %. Mentionnons par ailleurs l'accroissement de la population de l'île de Montréal, à un rythme cependant moindre que celui du Québec; on y recense 78 595 personnes de plus qu'en 1996, soit une hausse de 4,4 %.

Dans le reste du Québec, on constate une progression de la population supérieure à la moyenne québécoise en Outaouais et en Estrie. De 1996 à 2006, la population s'est accrue de 10,9 % en Outaouais et de 7,2 % en Estrie. Il y a aussi lieu de noter la très forte poussée de la population autochtone vivant dans la région du Nord-du-Québec, en

particulier sur les territoires de l'Administration régionale Kativik et de l'Administration régionale crie. En effet, si dans son ensemble, la région du Nord-du-Québec a connu un accroissement de 3,7 % de 1996 à 2006, il a été de 24,1 % sur le territoire de l'Administration régionale Kativik et de 24,5 % sur celui de l'Administration régionale crie.

À l'opposé, le déclin de la population s'est poursuivi dans la majorité des régions périphériques de 1996 à 2006. La décroissance a été particulièrement marquée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où un recul de 10,3 % a été enregistré de 1996 à 2006. Le déclin est également notable sur la Côte-Nord (-7,2 %), en Abitibi-Témiscamingue (6,5 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-4,9 %).

1.1.2 Répartition de la population québécoise

Malgré une faible baisse de son poids relatif (24,9 % de la population du Québec en 1996 contre 24,6 % en 2006), la région montréalaise regroupe toujours un quart de la population du Québec. Elle est suivie de la Montérégie où 18,0 % de la population québécoise résidait en 2006. La région de la Capitale-Nationale se maintient quant à elle au 3^e rang avec 8,8 % de la population du Québec. Elle est toutefois talonnée par la région des Laurentides qui regroupe désormais 6,8 % de la population québécoise (6,0 % en 1996).

En raison de la forte croissance de la population enregistrée dans les régions proches de Montréal, le poids démographique de la région métropolitaine s'est accentué au cours de la dernière décennie. Ensemble, les régions de

Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie regroupent près d'un tiers de la population du Québec (35,3 %), ce qui fait que 59,9 % de la population québécoise vivait dans la grande région métropolitaine en 2006, comparativement à 58,4 % en 1996.

La diminution de population des régions ressources de 1996 à 2006 a entraîné un recul de leur importance relative. Le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont subi ensemble une baisse de population de 9,4 %. Ces régions en regroupaient plus que 14,7 % de la population en 2006, par rapport à 16,2 % en 1996.

1.1.3 Caractéristiques de la population

Dans les régions à proximité de Montréal, il y a proportion de jeunes de moins de 15 ans et de personnes de 35 à 44 ans supérieure à la moyenne québécoise. Il semble que plusieurs fassent le choix de s'établir en banlieue au moment d'acquérir une maison et de fonder une famille. On note également une proportion élevée de jeunes de moins de 15 ans en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord.

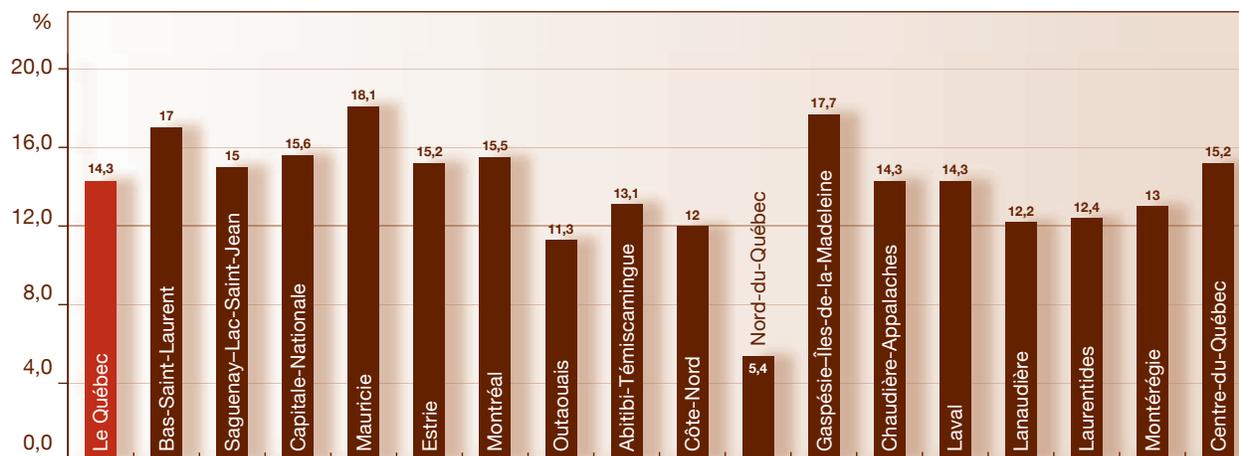
Contrairement au reste du Québec, la population dans le Nord-du-Québec est très jeune, en particulier sur les territoires de l'Administration régionale Kativik et de l'Administration régionale crie, où une personne sur trois

est âgée de moins de 15 ans. Sur ces deux territoires, les jeunes forment respectivement 36,4 % et 34,1 % de la population totale.

On constate cependant dans tout le Québec une diminution du pourcentage de la population de 0 à 14 ans. Les jeunes de moins de 15 ans composaient en effet 16,6 % de la population totale en 2006, comparativement à 17,8 % en 2001. Inversement la population de 65 ans et plus gagne en importance. Elle correspond à 14,3 % de la population globale en 2006 (13,3 % en 2001). La population québécoise est donc vieillissante.

Figure 1.3

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus, ensemble du Québec et agglomérations de la communauté métropolitaine de Montréal, 2006



Source: Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Le phénomène est particulièrement marqué en Mauricie, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, dans le Bas-Saint-Laurent, dans la Capitale-Nationale et à Montréal où l'on relève un plus grand nombre de personnes de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 15 ans. Il apparaît en outre que le pourcentage des 25 à 34 ans, les plus susceptibles de se reproduire, est particulièrement faible dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Mauricie et du Bas-Saint-Laurent.

Le vieillissement de la population touche davantage les femmes, celles-ci vivant souvent plus longtemps que les

hommes. Ainsi, de la naissance jusqu'à la mi-vingtaine, les hommes sont plus nombreux. Par la suite, la proportion de femmes augmente progressivement. Cet écart s'accroît après 65 ans. Les femmes sont une fois et demie plus nombreuses que les hommes de 75 à 84 ans et même deux fois et demi après 85 ans. La différence entre le nombre de femmes et d'hommes âgés de 75 ans et plus est plus notable dans les villes, notamment dans l'agglomération de Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Shawinigan et à Montréal où l'on évalue qu'il y a près de deux fois plus de femmes que d'hommes de cette tranche d'âge.

1.2 POPULATION AUTOCHTONE

En 2006, 69 749 Amérindiens¹ et 10 391 Inuits² vivaient au Québec pour un total de 80 140 autochtones³, ce qui équivaut à 1,1 % de toute la population québécoise. Les autochtones résident principalement dans quatre régions du Québec: 25 511 dans le Nord-du-Québec, 11 716 dans

la Côte-Nord, 9 455 en Montérégie – territoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de La Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et 6 169 en Abitibi-Témiscamingue. Ces quatre régions regroupent les deux tiers (65,9 %) de la population autochtone du Québec.

1. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada recense la population amérindienne ayant des droits reconnus, mais la population inuite ne figure pas à ce registre. «En vertu de la Loi sur les Indiens (chapitre I, paragraphe 5 (1)), le ministre d'Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINIC) est tenu d'inscrire au Registre des Indiens le nom des individus inscrits conformément à la Loi. Le Système d'inscription des Indiens (SII) est une base de données contenant les noms des individus inscrits et une série de données supplémentaires. La *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence* décrit la population du SII telle qu'inscrite au 31 décembre 2006. Des statistiques descriptives sont compilées à partir du SII, telles (sic) le sexe, la résidence, le groupe d'enregistrement, le centre de responsabilité et la région» (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, 2006*, Ottawa, le Ministère, 2007, 71 p.).

2. Les données sur la population inuite sont tirées de: MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, Québec, le Ministère, 2009 (document non publié).

3. Les Inuits et les Amérindiens sont deux peuples différents. Ainsi, les Inuits sont des autochtones, mais non des Amérindiens. Ils ne sont pas régis par la Loi sur les Indiens.

Il y a dix nations amérindiennes⁴ au Québec. La plus importante numériquement est celle des Innus (15 915), suivie de près par la nation crie (15 120) puis par les Mohawks (11 472) et les Inuits (10 391).

Au total, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes au sein de la population autochtone (40 991

contre 39 149). Elles sont d'ailleurs en plus grand nombre que les hommes dans toutes les régions, à l'exception de la Mauricie (taux de féminité de 47,9 %) et du Nord-du-Québec (49,7 %). C'est dans le Centre-du-Québec que le taux de féminité de la population autochtone est le plus élevé (55,7 %), suivi par la Capitale-Nationale (54,3 %) et les Laurentides (54,0 %).

1.3 POPULATION IMMIGRÉE

En 2006, les personnes immigrées formaient 11,5 % de la population totale au Québec. On recensait 851 555 personnes immigrées, une hausse de 20,5 % par rapport à 2001, alors qu'elles étaient 706 965. Le taux de croissance de la population immigrée est plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (croissance de 4,3 % de 2001 à 2006). Les femmes immigrées sont un peu plus nombreuses que les hommes (433 635 contre 417 925, une différence de 15 710 personnes).

Les personnes immigrantes s'établissent encore très majoritairement à Montréal, et, dans une moindre mesure, en Montérégie et à Laval. Montréal accueille presque les deux tiers (65,8 %) des personnes immigrées au Québec. La région est suivie de loin par la Montérégie, qui attire 11,8 % de celles-ci et Laval, 8,6 %. C'est donc 86,3 % de la population immigrée qui habite à Montréal et autour ; 3,0 % seulement choisissent la région de la Capitale-Nationale.

En 2006, la région de Montréal comptait 560 390 personnes immigrées, 288 025 femmes et 272 365 hommes, ce qui correspond à 30,9 % de sa population totale. À Laval et sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, leur pourcentage est supérieur à la moyenne québécoise (20,0 % de la population lavalloise et 15,6 % de l'agglomération de Longueuil). La proportion de personnes immigrantes

dans l'Outaouais et dans la partie Est de la Montérégie, bien que plus faible que la moyenne, dépasse nettement celui des autres régions du Québec. À l'inverse, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec comptent encore très peu de personnes immigrées : 1,0 % ou moins de la population totale de ces régions. Il existe donc un clivage entre les régions du Québec, certaines avec une concentration considérable de personnes immigrantes et d'autres, nettement moindre.

La population immigrée provient surtout de l'Europe (36,0 %), de l'Amérique (21,8 %), en particulier de l'Amérique centrale (12,9 %) et de l'Asie (17,8 %), dont 5,2 % uniquement de la Chine⁵. Également, 14,6 % vient de l'Afrique, 9,5 % du Moyen-Orient⁶, une minorité infime de l'Océanie (0,3 %). En 2006, 51,0 % de la population immigrée totale est féminine, mais le taux de féminité diffère selon le continent d'origine. Ainsi, plus de femmes que d'hommes sont issues d'Amérique (54,8 %), notamment des États-Unis (55,8 %) et d'Amérique centrale (55,3 %), ainsi que de l'Asie (54,0 %), surtout des Philippines (64,3 %) et de la République populaire de Chine (59,2 %). À l'inverse, moins de femmes que d'hommes nous arrivent d'Afrique (45,8 %) et du Moyen-Orient (47,5 %). Enfin, il y a une représentation à peu près égale des femmes et des hommes parmi les gens venant d'Europe (50,1 %).

1.4 STRUCTURE DES FAMILLES

1.4.1 Familles avec enfants à la maison

Au Québec, 42,1 % des familles avaient au moins un enfant de 17 ans et moins à la maison et 15,8 % au moins un enfant de moins de 6 ans. Outre le Nord-du-Québec (60,7 %), c'est en Outaouais (45,0 %) et autour de Montréal – Laurentides (44,3 %), Laval (44,1 %), Lanaudière (43,9 %)

et Montérégie (43,3 %) – qu'on retrouve une plus grande proportion de familles ayant au moins un enfant d'âge mineur à la maison. C'est également le cas sur la Côte-Nord (44,2 %) et en Abitibi-Témiscamingue (43,8 %). À l'opposé, on note une faible présence des familles avec enfant d'âge

4. Les Amérindiens forment des nations, mais pas les Inuits, si bien que le terme « nation » n'inclut pas ces derniers.

5. Données regroupant la République populaire de Chine et Hong Kong.

6. Bien que le Moyen-Orient soit situé en Asie, nous avons séparé les deux populations pour mieux faire ressortir les particularités de chacune.

mineur en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (36,9 %), en Mauricie (37,5 %), dans le Bas-Saint-Laurent (37,9 %), dans la Capitale-Nationale (38,1 %) et au Saguenay-Lac-Saint-Jean (39,5 %). Lorsqu'on ne retient que les familles qui comprennent au moins un enfant d'âge préscolaire, Montréal (17,9 %) se glisse au deuxième rang, derrière le Nord-du-Québec (29,8 %). Elle est suivie de l'Outaouais (16,6 %), de Laval (16,4 %), de la Côte-Nord (16,3 %), de la Montérégie (15,8 %) et des Laurentides (15,8 %). Les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie présentent une proportion de familles avec enfants d'âge préscolaire beaucoup plus faible que les autres (respectivement 11,5 % et 12,0 %).

Par ailleurs, 352 830 familles monoparentales vivaient au Québec en 2006, soit 27,8 % des familles avec enfants. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2001, alors qu'on en dénombrait 335 595. Ce sont toujours largement les femmes qui se retrouvent à la tête d'une famille monoparentale (77,9 %). Ce taux atteint 84,9 % lorsqu'on ne retient que les familles comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire. En effet, 44 370 mères seules avaient au moins un enfant de moins de 6 ans, comparativement à 7 920 pères. Montréal demeure à la fois la région où l'on enregistre la plus grande proportion de familles monoparentales au Québec (33,0 %) et la plus grande proportion de familles monoparentales qui ont une femme à leur tête (82,9 %).

1.4.2 Personnes vivant seules

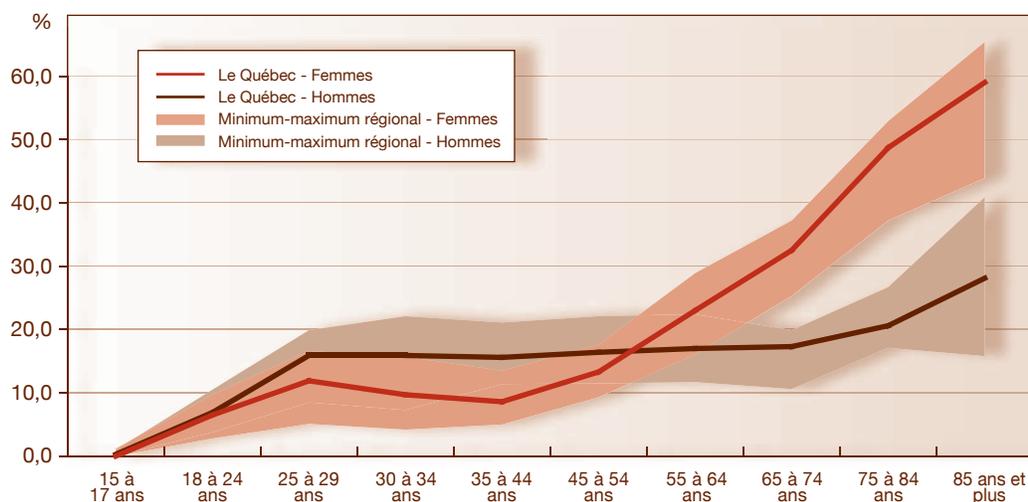
De manière générale, davantage de femmes vivent seules que d'hommes, et ce phénomène s'accroît chez les personnes âgées. Au Québec, 17,1 % des femmes et 14,8 % des hommes habitaient seuls en 2006. C'est dans la région montréalaise que l'on trouve à la fois le plus grand nombre et le plus fort pourcentage de personnes dans cette situation : 22,1 % des femmes et 19,2 % des hommes. On observe également un taux notable de personnes résidant seules dans la région de la Capitale-Nationale (20,4 % des femmes et 15,9 % des hommes).

À partir de 55 ans, la proportion de femmes vivant seules augmente considérablement, beaucoup plus que chez les hommes. Au Québec, elle passe de 23,0 % pour les 55 à 64 ans à 59,0 % pour les 85 ans et plus. À titre de comparaison, celle des hommes est de 17,0 % pour

les 55 à 64 ans, et de 28,1 % pour les 85 ans et plus. Ce phénomène est plus prononcé dans les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal. Dans la Capitale-Nationale, 36,9 % des femmes de 65 à 74 ans vivaient seules (17,7 % des hommes) et 65,4 % de celles ayant 85 ans et plus (28,7 % des hommes). Chez les personnes de 65 à 74 ans, on compte deux fois plus de femmes que d'hommes dans cette situation, quatre fois plus chez les 75 à 84 ans et même six fois plus chez les 85 ans et plus. Dans la région de Montréal, 37,2 % des femmes de 65 à 74 ans habitaient seules (19,9 % des hommes), 61,8 % de celles ayant 85 ans et plus (31,0 % des hommes). Ainsi, il y a deux fois plus de femmes que d'hommes dans cette condition chez les 65 à 74 ans et quatre fois plus chez les 85 ans et plus.

Figure 1.4

Proportion de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés vivant seule selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 2

ÉDUCATION

On constate une montée de la scolarité des femmes par rapport aux générations précédentes. Les femmes de 25 à 44 ans sont désormais plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, et à terminer leurs études universitaires.

Il semble que les femmes aient conscience des avantages reliés au fait de détenir un diplôme. Si leur taux d'emploi continue d'être inférieur à celui des hommes, la différence entre les deux sexes diminue selon le niveau de scolarité atteint. Un niveau de scolarité élevé favoriserait donc l'intégration des femmes au marché du travail et, par le fait même, leur accès à une plus grande autonomie économique. Il y a donc lieu de s'inquiéter de la hausse du taux de décrochage chez les filles au cours des dernières années.

2.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

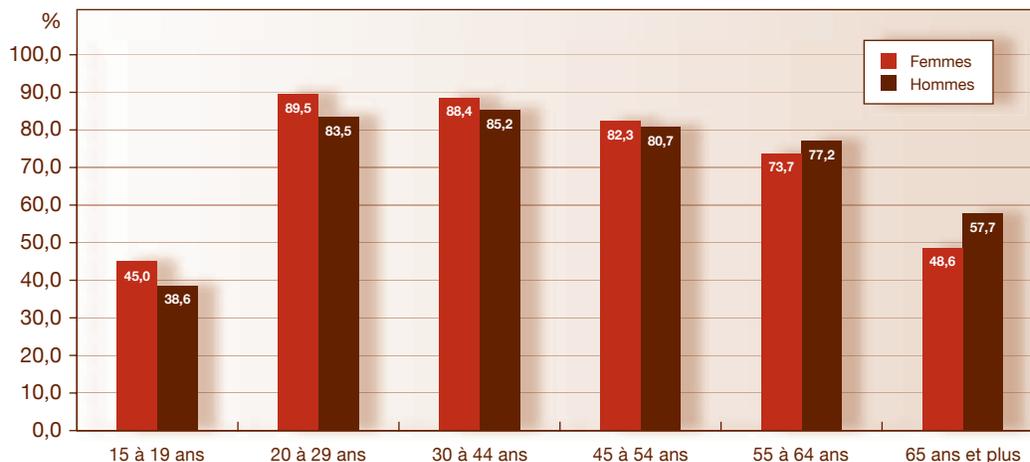
2.1.1 Scolarisation des femmes

Au Québec, les femmes demeurent légèrement moins scolarisées que les hommes. En 2006, 74,9% détenaient un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, contre 75,1% des hommes. En pourcentage, elles restent encore un peu moins nombreuses que les hommes à avoir obtenu un grade universitaire (16,4% des femmes et 16,6% des hommes). On note que les femmes immigrées sont proportionnellement plus nombreuses que leurs

conscœurs québécoises à détenir un grade universitaire (24,4% des femmes immigrées). Par contre, elles sont plus nombreuses en pourcentage à ne détenir aucun diplôme (25,8% des immigrantes comparativement à 25,1% des Québécoises). On remarque donc à la fois une surreprésentation de femmes très scolarisées et peu scolarisées parmi la population immigrante.

Figure 2.1

Proportion de la population de 15 ans et plus qui détient un diplôme selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

L'analyse de la scolarisation par groupes d'âge permet toutefois de constater une progression de la scolarité des femmes par rapport aux générations antérieures. De plus, si l'on regarde les femmes de 25 à 44 ans, elles sont plus nombreuses que les hommes du même âge à avoir un diplôme : 88,9 % des femmes et 85,3 % des hommes. Elles sont également plus nombreuses que les hommes de cette tranche d'âge à avoir obtenu un grade universitaire (27,6 % contre 22,6 %). Au sein de la population immigrante toutefois, les femmes demeurent

moins nombreuses que les hommes à détenir un diplôme universitaire (37,5 % contre 40,2 %), tout en l'étant nettement plus que la population québécoise.

Les femmes de 25 à 44 ans sont également plus nombreuses que les hommes du même âge à être titulaires d'une maîtrise (49 290 contre 47 675). Il n'y a en fait qu'au doctorat que les hommes demeurent plus nombreux : 6 620 femmes et 9 125 hommes ont obtenu un doctorat.

2.1.2 Fréquentation scolaire

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire ». Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se placent dans une condition vulnérable, les femmes encore plus que les hommes.

Au Québec, il y a moins de femmes de 15 à 24 ans que d'hommes qui étaient sans diplôme et qui n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006. Ainsi, 9,3 % des femmes de 15 à 19 ans et 8,3 % des 20 à 24 ans n'avaient aucun diplôme et n'allaient pas à l'école en 2005-2006, tandis que 13,1 % des hommes de 15 à 19 ans et 14,4 % des 20 à 24 ans étaient dans la même situation⁷. Il est toutefois inquiétant de constater une hausse du taux de décrochage chez les filles de 2002-2003 à 2006-2007 dans la majorité des régions au Québec⁸. Il n'y a en fait que dans le Bas-Saint-Laurent, en Outaouais, sur la Côte-Nord, à Laval et dans les Laurentides que l'on

enregistre une diminution du taux de sortie sans diplôme du secondaire chez les filles. Selon les données du MELS publiées en 2008⁹, le taux de décrochage chez les filles dépassait 20,0 % en 2006-2007 dans plusieurs régions. L'état des choses est particulièrement critique dans le Nord-du-Québec où le taux de décrochage chez les filles a grimpé de 18,4 points de pourcentage de 2002-2003 à 2006-2007. On note aussi un bond de 7 points de pourcentage dans le Centre-du-Québec et de 6,3 points en Abitibi-Témiscamingue.

Certes, les hauts taux de décrochage chez les jeunes hommes s'avèrent un phénomène alarmant partout au Québec. Il faut toutefois conserver à l'esprit que les femmes sans diplôme éprouvent plus de difficultés que les hommes à intégrer le marché du travail. L'absence de diplôme chez ces jeunes femmes crée donc un obstacle majeur à leur autonomie économique. C'est pourquoi il y a tout lieu de surveiller de près l'évolution de cette tendance.

2.2 SCOLARITÉ ET SITUATION FACE À L'EMPLOI

C'est lorsque l'on regarde les indicateurs du marché de l'emploi que l'on prend conscience de la nécessité de l'éducation pour les femmes. Il y a un lien entre l'éducation et l'emploi des femmes, lien qui joue sur l'accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi¹⁰ comparable. Ainsi, même si le taux

d'emploi des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes, toutes catégories d'âge confondues, la différence s'atténue selon le niveau de scolarité atteint. Par ailleurs, les femmes sans diplôme ou ayant une faible scolarité sont plus pénalisées que les hommes sur le plan de l'emploi.

7. La proportion, par rapport à la population totale, de personnes qui ne sont ni diplômées du secondaire, ni présentes dans le système scolaire. Le taux de décrochage s'exprime toujours en fonction de l'âge ou d'un groupe d'âge.

8. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

9. Le taux de sortie sans diplôme ni qualification ne se rapporte qu'aux élèves du réseau public. Les sortants sans diplôme ni qualification sont ceux qui n'ont pas obtenu, durant l'année scolaire considérée, ni un diplôme, ni une qualification et qui ne sont pas réinscrits l'année suivante, ni en formation générale, jeunes ou adultes, ni en formation professionnelle, ni au collégial. L'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes est constitué des sortants avec un diplôme ou une qualification et des sortants sans diplôme, ni qualification.

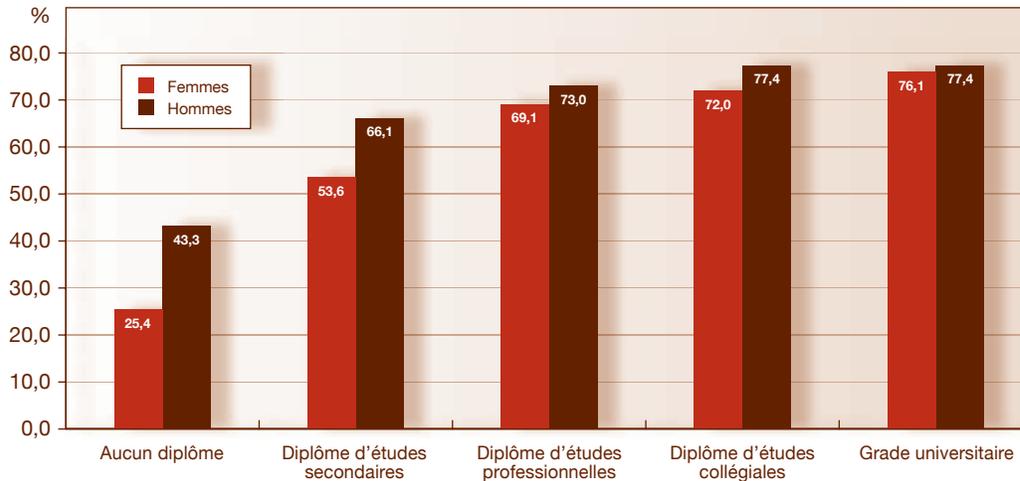
10. Le taux d'emploi fait référence au pourcentage de la population occupée par rapport à la population de 15 ans et plus. Il s'agit d'une mesure plus objective de l'intégration au marché du travail que le taux de chômage puisqu'elle ne dépend pas de la confiance d'une personne en ses chances de travailler.

Au Québec, le taux d'emploi des femmes sans diplôme est de 25,4 %, comparativement à 43,3 % chez les hommes. Ce taux grimpe à 76,1 % chez celles qui ont un diplôme universitaire et se rapproche davantage du taux masculin, de 77,4 %. Le phénomène est encore plus évident chez

les 25 à 44 ans. Le taux d'emploi des femmes de 25 à 34 ans avec un grade universitaire est de 83,5 %, et de 85,3 % chez celles de 35 à 44 ans, comparativement à 86,2 % et à 89,8 % chez les hommes.

Figure 2.2

Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe, ensemble du Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Pour la population immigrante, la scolarité élevée ne se traduit malheureusement pas par un meilleur accès à l'emploi. La non-reconnaissance des diplômes, l'absence d'expérience professionnelle sur le territoire québécois, le racisme et la discrimination sont quelques-uns des

obstacles à l'intégration en emploi des immigrants identifiés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles¹¹. Le taux d'emploi des immigrantes qui détiennent un grade universitaire n'est en effet que de 63,7 % et de 71,7 % chez les immigrants.

11. MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, 51 p.

CHAPITRE 3

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Au Québec, l'économie est de plus en plus axée sur les services. Bien que la présence de la main-d'œuvre masculine y soit également appréciable, la concentration de la main-d'œuvre féminine demeure forte et concentrée dans des secteurs offrant de plus faibles salaires que ceux octroyés dans les domaines à forte concentration masculine.

De 1996 à 2006, la différence entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes s'est atténuée, sans toutefois disparaître. En outre, davantage de femmes travaillent à temps partiel que d'hommes. On note d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes dans la plupart des régions.

3.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

3.1.1 Situation de l'emploi au Québec

La situation de l'emploi était un peu moins favorable au Québec qu'au Canada en 2006, tant pour les femmes que pour les hommes. Selon les données du recensement de 2006, le taux d'emploi des femmes au Québec était de 55,7 % et celui des hommes de 65,4 %, ce qui est inférieur à la moyenne canadienne (57,5 % pour les femmes et 67,6 % pour les hommes). Le Québec arrivait au 9^e rang chez les femmes et au 8^e chez les hommes par rapport à l'ensemble des provinces et des territoires canadiens. L'Ontario se classait devant, au 6^e rang (57,8 % chez les femmes et 68,1 % chez les hommes).

Il existe aussi des disparités entre les régions. C'est en Outaouais que le taux d'emploi chez les femmes était le plus élevé au Québec (60,7 %), suivi de la Montérégie (59,4 %) et des Laurentides (59,3 %). Outre ces trois régions, cinq autres affichaient en 2006 un taux d'emploi féminin supérieur à la moyenne québécoise, soit Laval, Chaudière-Appalaches, Nord-du-Québec, Capitale-Nationale et Lanaudière. À l'exception du Nord-du-Québec, le taux d'emploi masculin était également supérieur à la moyenne québécoise dans ces régions.

On remarque aussi que le taux de chômage, mesuré par le recensement, est plus faible chez les femmes (6,5 %) que chez les hommes (7,4 %). Il faut dire cependant qu'une faible participation au marché du travail a pour résultat d'atténuer le taux de chômage. Cet effet du taux d'activité inverse même la relation entre la situation de l'emploi et le taux de chômage selon le sexe; le taux

d'activité beaucoup plus faible des femmes ayant pour conséquence de modérer leur taux de chômage. Avec le même nombre d'emplois, si l'on appliquait le taux d'activité masculin aux femmes, le taux de chômage féminin dépasserait celui des hommes de 13,7 points de pourcentage au Québec¹².

Le recensement ne fournit cependant des données qu'à des intervalles de cinq ans, alors que l'Enquête sur la population active (EPA) trace l'évolution du marché du travail chaque mois. Il y a peu de différence entre les deux sources au sujet des femmes: leur taux d'emploi moyen étant de 55,6 % en 2006 selon l'EPA et de 55,7 % selon le recensement. Il y en a plus chez les hommes, pour lesquels le taux d'emploi masculin mesuré par le recensement (65,4 %) dépasse quelque peu la moyenne annuelle de la même année selon l'EPA (65,0 %).

De 1996 à 2006, selon l'EPA, le taux d'emploi des femmes est passé de 47,7 % à 55,6 %, en hausse de 7,9 points. En 2008, ce taux a progressé par rapport à 2006 pour s'établir à 57,3 %. Quant aux hommes, leur taux d'emploi est passé de 61,7 % à 65,0 % de 1996 à 2006, en hausse de 3,3 points de pourcentage, puis a légèrement fléchi à 64,6 % en 2008. La différence entre les taux d'emploi féminin et masculin était de 14 points de pourcentage en 1996 et a diminué à 7,3 points en 2008. Malgré ce rattrapage considérable, il reste encore une large marge entre les hommes et les femmes.

12. Le taux de chômage est égal à $100 \times [1 - (\text{taux d'emploi}/\text{taux d'activité})]$. En substituant le taux d'activité des hommes, on obtient le taux de chômage qu'auraient les femmes avec l'emploi actuel si celles qui ne travaillent pas demeuraient sur le marché du travail dans la même proportion que les hommes.

3.1.2 Structure industrielle

Au Québec, 3,7 % des emplois sont générés par le secteur primaire, 19,8 % par le secteur secondaire, dont 14,6 % par le secteur manufacturier, et 76,5 % par le secteur tertiaire. Ces pourcentages varient selon les régions. Dans les régions ressources, l'exploitation et la transformation des ressources naturelles fournissent une plus grande part des emplois. C'est le cas notamment en Abitibi-Témiscamingue où le secteur primaire regroupe 13,8 % des emplois, ainsi que sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James dans le Nord-du-Québec (13,8 %) et sur la Côte-Nord (12,3 %). Une part significative des emplois fournis par le secteur manufacturier est liée à la transformation des ressources naturelles à la Baie-James, sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Mauricie. Par ailleurs, le secteur manufacturier regroupe une part relativement importante des emplois dans le Centre-du-Québec (24,9 %), en Chaudière-Appalaches (22,8 %) et en Estrie (21,0 %). Enfin, le secteur tertiaire occupe une place prépondérante dans la structure économique de la Capitale-Nationale (84,9 %), de l'Outaouais (85,4 %), de Montréal (83,4 %) ainsi que dans le territoire de la CRÉ de Longueuil (81,8 %).

La grande majorité des femmes travaillent dans le secteur tertiaire (87,6 % de la main-d'œuvre féminine), mais également une bonne partie de la main-d'œuvre masculine (66,6 %). Au Québec, les femmes se concentrent toujours dans certains secteurs d'activité économique. Elles travaillent principalement dans quatre secteurs qui regroupent la moitié de la main-d'œuvre féminine. Ainsi,

19,0 % œuvrent dans les soins de la santé et l'assistance sociale, 13,7 % dans le commerce de détail, 9,7 % dans les services d'enseignement et 7,7 % dans l'hébergement et les services de restauration. Dans les régions où l'économie repose sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles et sur le secteur manufacturier, des secteurs peu investis par les femmes, la main-d'œuvre féminine se cantonne davantage dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du commerce de détail, traditionnellement féminins. Pour leur part, les régions de Montréal, de Laval et de Longueuil offrent une plus grande diversité d'emplois aux femmes. Ainsi, un nombre appréciable de femmes dans ces régions travaillent dans le secteur de la finance et des assurances de même que dans les services professionnels, scientifiques et techniques, qui incluent notamment les activités de recherche et de développement. Enfin, une partie importante de la main-d'œuvre féminine travaille dans les administrations publiques en Outaouais (25,5 %) et dans la Capitale-Nationale (12,3 %).

Le secteur des soins de la santé et de l'assistance sociale a le plus haut taux de féminité, alors que 79,5 % de ses employés sont des femmes, suivi des services d'enseignement (66,1 %) et de la finance et des assurances (65,8 %). À l'opposé, les femmes demeurent peu présentes dans la construction, qui affiche un taux de féminité de 11,5 %, l'extraction minière (12,5 %) et le secteur manufacturier où elles fournissent 24,8 % de la main-d'œuvre. Cependant, la fabrication de vêtements fait exception, puisque les femmes y sont largement majoritaires (73,8 %).

3.2 PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes

La présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue au cours de la dernière décennie. Leur taux d'emploi a d'ailleurs enregistré une plus forte progression que celui des hommes. Selon les données de l'EPA, il est passé de 47,7 % en 1996 à 55,6 % en 2006, comparativement à 61,7 % et à 65,0 % pour les hommes.

Le taux d'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes, quoique la différence se soit atténuée de 1996 à 2006. Elle était 14 points de pourcentage en 1996 et de 9,4 points en 2006. À cet égard, l'analyse de la situation par groupes d'âge permet de constater que le taux d'emploi des femmes de 20 ans et plus est inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge, bien que la différence soit plus marquée chez les personnes de 55 ans et plus et qu'elle diminue progressivement chez les plus jeunes. En 2006, elle était de 14,1 points pour les 55 ans et plus et de 2,9 points pour les 20 à 29 ans.

C'est parmi les personnes de 30 à 44 ans que le taux d'emploi est le plus élevé (77,9 % chez les femmes et 85,9 % chez les hommes).

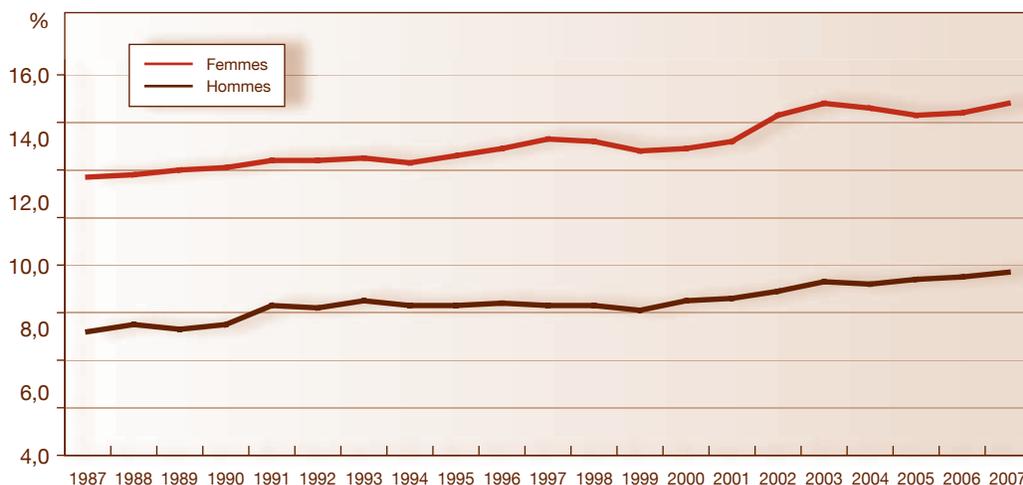
Or, non seulement les femmes sont-elles moins nombreuses que les hommes à occuper un emploi (taux d'emploi moins élevé), mais elles sont aussi en moins grand nombre à obtenir un emploi à temps plein. En effet, 74,0 % des femmes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps plein, comparativement à 87,2 % des hommes. Si le pourcentage de femmes qui travaillent surtout à temps plein est plus élevée parmi celles qui ont de 25 à 54 ans, la différence avec les hommes est sensiblement la même (82,1 % contre 94,0 %). Par conséquent, la différence entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes est plus considérable lorsqu'on ne retient que le taux d'emploi à temps plein : il diminue à seulement 41,7 % pour les femmes et à 58,9 % pour les hommes.

On constate d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes au Québec de 1987 à 2007. Il était de 11,7 % en 1987 et de 14,8 % en 2007. Au cours de la même période, le taux d'emploi à

temps partiel chez les hommes a aussi progressé, mais a continué d'être nettement inférieur à celui des femmes, passant de 5,2 % en 1987 à 7,7 % en 2007.

Figure 3.1

Taux d'emploi à temps partiel selon le sexe, ensemble du Québec, 1987 à 2007



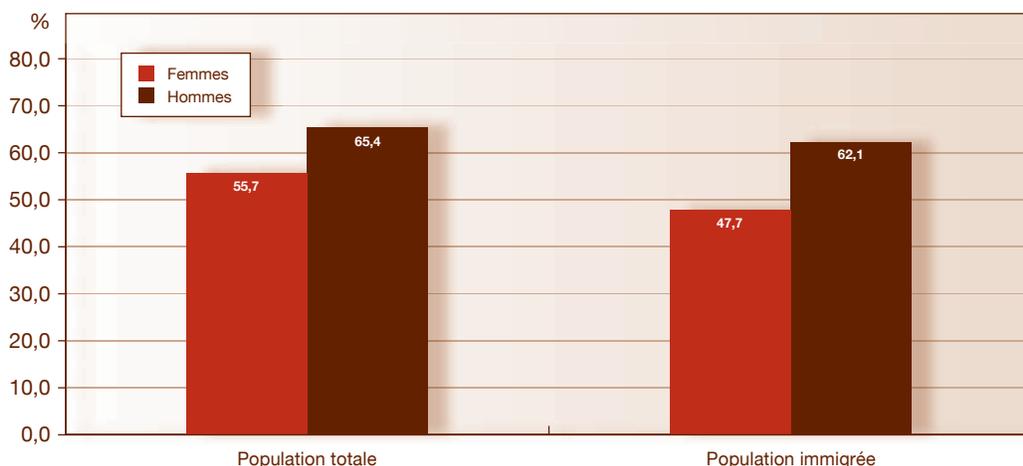
Source: Statistique Canada. Enquête sur la population active. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Parmi la population immigrante, la participation au marché du travail des femmes reste plus faible que celle des hommes, et en deçà de celle de l'ensemble des Québécoises. En effet, selon les données du recensement de 2006, le taux d'emploi des femmes immigrantes est inférieur de 8,0 points de pourcentage à celui des femmes

au Québec (47,7 % contre 55,7 %), alors que chez les hommes immigrants, la différence avec les hommes au Québec est moins prononcée (62,1 % contre 65,4 %, une différence de 3,3 points). Il y a donc 14,3 points de différence entre le taux d'emploi des femmes immigrantes et celui des hommes immigrants.

Figure 3.2

Taux d'emploi selon le statut d'immigrant et le sexe, ensemble du Québec, 2006



Source: Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

3.2.2 Professions exercées par les femmes et les hommes

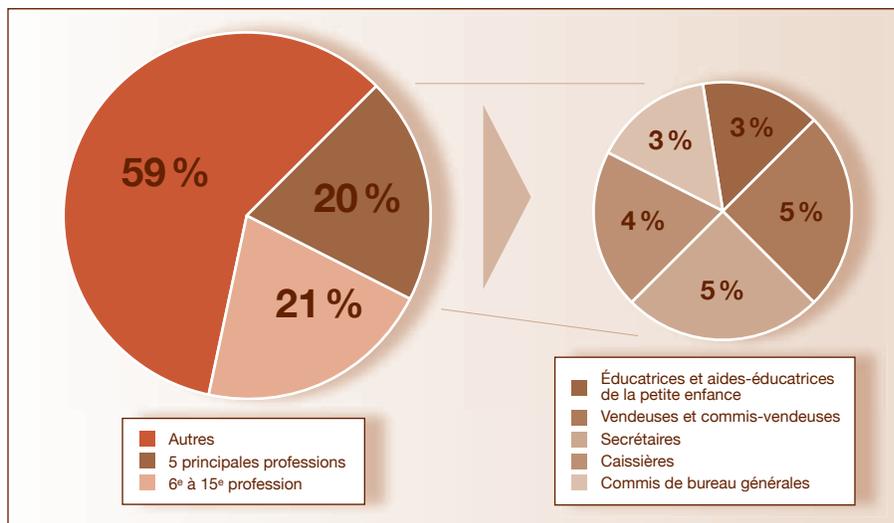
L'augmentation de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagnée d'une diversification des choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte qu'une ségrégation professionnelle entre les deux sexes perdure.

Au Québec, on note une concentration des travailleuses dans un éventail plus restreint de professions que chez les hommes. Ainsi, 41,6 % de la population active expérimentée féminine travaille dans l'une des 15 professions comptant le plus de femmes. Parmi ces professions, neuf sont traditionnellement féminines. En revanche, seulement 25,8 % de la population active expérimentée masculine exerce l'une des 15 professions au sein desquelles on

retrouve le plus d'hommes. La profession exercée par le plus de femmes au Québec est celle de secrétaire (sauf dans les domaines juridique et médical), suivie de vendeuse dans le commerce de détail, de caissière, d'éducatrice et d'aide-éducatrice à la petite enfance, de commis de bureau. Ces cinq professions regroupent 378 625 femmes, soit 20,5 % de la population active expérimentée féminine. Chez les hommes, ce sont les professions de vendeur dans le commerce de détail, de conducteur de camions, de directeur dans le commerce de détail, de mécanicien/réparateur de véhicules automobiles, de camions et d'autobus, de charpentier-menuisier qui réunissent le plus de travailleurs.

Figure 3.3

Principales professions exercées par les femmes, ensemble du Québec, 2006



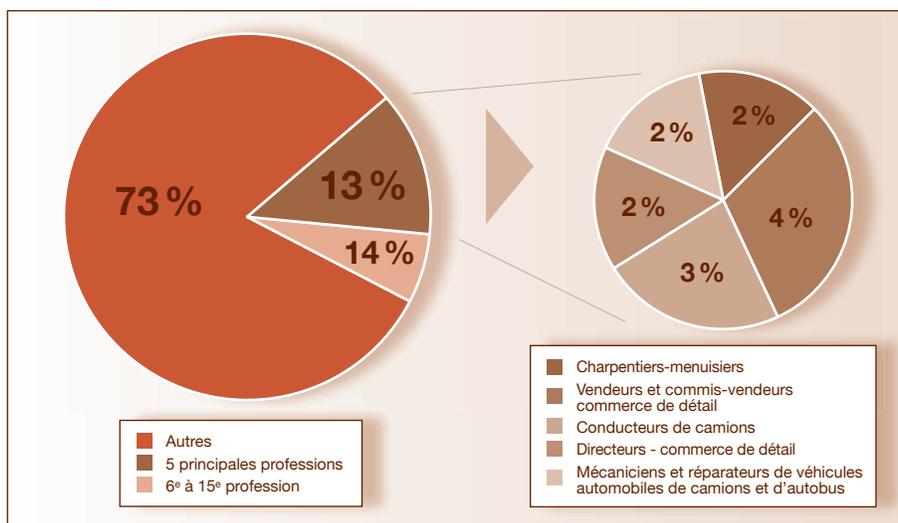
Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Ce sont 251 895 hommes qui exercent l'une de ces cinq professions, soit 12,1 % de la population active expérimentée masculine. Par ailleurs, on remarque que, même dans les secteurs majoritairement féminins, il existe une répartition inégale des principaux emplois entre les

femmes et les hommes. Ainsi, dans le commerce de détail, où les femmes représentent 51,7 % de la main-d'œuvre, elles sont majoritaires parmi les vendeurs et vendeuses (56,7 %), tandis que leur pourcentage baisse à 42,2 % au sein des directeurs et des directrices.

Figure 3.4

Principales professions exercées par les hommes, ensemble du Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

3.2.3 Taux de syndicalisation

Depuis une trentaine d'années au Québec, l'écart entre le taux de syndicalisation des hommes et des femmes tend à s'atténuer. Entre 1998 et 2006, le taux de syndicalisation des travailleuses a enregistré une hausse de 1,2 point de pourcentage, passant de 37,5 % à 38,7 %, pendant que chez les hommes, on observe au contraire une baisse de 0,3 point de pourcentage, de 42,0 % à 41,7 %.

Parmi les secteurs d'emploi où l'on compte un grand nombre de travailleuses, ce sont dans les administrations publiques (taux de syndicalisation de 81,2 %)¹³, les soins de la santé et l'assistance sociale (65,0 %) et l'enseignement (76,3 %) que l'on enregistre les taux de syndicalisation les plus élevés. À l'opposé, on trouve de faibles taux dans la finance et les assurances (22,2 %), le commerce de détail (19,0 %), l'hébergement et la restauration (9,2 %).

3.2.4 Santé et sécurité du travail

Moins de femmes que d'hommes reçoivent une indemnisation pour une lésion professionnelle¹⁴. En 2006, 27 664 femmes au Québec ont touché une indemnisation du revenu pour un accident du travail et 805 pour une maladie professionnelle. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à avoir retiré une indemnisation pour un accident du travail (63 572 cas) et pour une maladie professionnelle (1 000 cas).

obtenu une indemnisation pour une lésion professionnelle, 9 251 travaillaient dans ce secteur, ce qui équivaut à 32,5 % des cas. Si l'on considère que 19 % de la main-d'œuvre féminine travaille dans la santé et les services sociaux, il semble donc que ce type d'emploi comporte un certain risque pour la santé et la sécurité des travailleuses. On compte également 2 906 hommes indemnisés dans ce secteur, ce qui représente 4,4 % des victimes d'accidents de travail ou de maladie professionnelle, un pourcentage équivalant à l'emploi masculin dans ce secteur (4,4 % des emplois masculins).

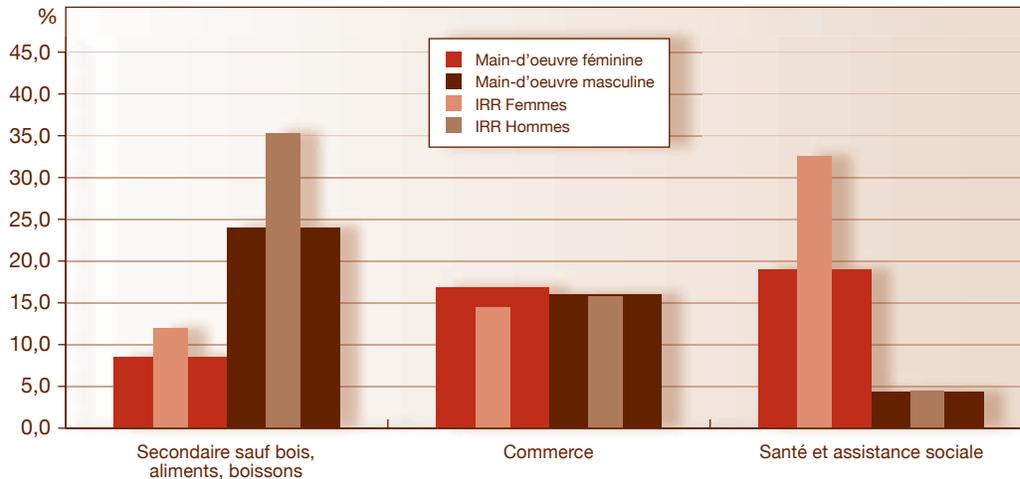
C'est dans le domaine de la santé et des services sociaux que les lésions professionnelles chez les travailleuses sont les plus fréquentes. En 2006, sur les 28 469 femmes qui ont

13. Les données sur le taux de présence de l'emploi syndiqué dans les secteurs d'activités de l'industrie des services sont tirées de: INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Annuaire québécois des statistiques du travail: portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, p. 104.

14. Il existe une distinction entre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Selon la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, les maladies professionnelles résulteraient d'une exposition prolongée aux conditions de travail normales d'un milieu de travail, alors que les accidents de travail seraient causés par un événement anormal survenant sur les lieux de travail.

Figure 3.5

Proportion de la main-d'œuvre et des personnes avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) dans certains secteurs d'activités économiques selon le sexe, ensemble du Québec, 2006



Données IRR : CSST. DCGI - Service de la statistique, 2008-11-04.

Données main-d'œuvre : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, donnée-échantillon (20 %).

Plusieurs domaines des secteurs primaire et secondaire semblent aussi receler plus de risques pour la santé et la sécurité des travailleuses, puisqu'on y observe une surreprésentation des cas indemnisés par rapport à la proportion de la main-d'œuvre féminine qui y travaille. C'est le cas notamment de l'industrie du caoutchouc et du plastique : 2,1 % des lésions professionnelles indemnisées chez les femmes proviennent de secteur alors qu'il ne regroupe que 0,5 % de la main-d'œuvre féminine. C'est aussi le cas dans la fabrication de produits en métal (1,0 % des cas contre 0,4 % de la main-d'œuvre féminine) et la

fabrication de produits électriques (1,2 % des cas contre 0,6 % de la main-d'œuvre féminine). Chez les hommes, les domaines qui occasionnent le plus de personnes indemnisées en rapport avec leur importance numérique sont la fabrication de produits en métal (5,7 % des cas et 1,8 % de la main-d'œuvre), l'industrie du caoutchouc et du plastique (2,9 % des cas et 1,1 % de la main-d'œuvre) ainsi que la fabrication de produits minéraux non métalliques (1,5 % des cas et 0,7 % de la main-d'œuvre).

3.3 ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL AUTONOME

En 2006, les travailleuses autonomes¹⁵ composaient 7,9 % de la population active féminine au Québec, une hausse par rapport à 2001 (7,3 %). Il s'agit, pour une large part, de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas

instituée en société (71,4 %)¹⁶. Seulement un peu plus du quart des entreprises employaient des gens (27,9 %). En comparaison, les travailleurs autonomes formaient 13,2 % de la population active masculine au Québec,

15. Selon Statistique Canada, les travailleurs autonomes sont les « personnes qui ont travaillé surtout à leur compte, avec ou sans aide rémunérée dans une entreprise, une ferme ou à exercer une profession, seules ou avec des associés », par opposition aux « personnes qui ont travaillé principalement pour un salaire, pour un traitement, à commission, pour des pourboires, à la pièce ou contre rémunération « en nature » (paiements sous forme de biens ou de services, plutôt qu'en espèces) » (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/] (8 septembre 2009)).

16. « L'entreprise non constituée en société appartient entièrement à une seule personne. Les passifs ou dettes de l'entreprise sont les passifs personnels du propriétaire. En tant que propriétaire de l'entreprise, il assume les risques de l'entreprise pour tous les biens qu'il possède, que ces biens soient destinés à son usage personnel ou fassent partie de l'entreprise. » Certains ordres professionnels exigent que leurs membres engagent leur responsabilité personnelle. L'entreprise constituée en société permet de limiter la responsabilité personnelle aux fonds investis dans l'entreprise; « il s'agit d'une entité juridique distincte qui peut conclure des contrats et posséder des biens en son nom propre, séparément et indépendamment de ses propriétaires » (site Internet d'Investir au Canada, <http://investiraucanada.gc.ca>).

et 42,2 % de ces entreprises étaient établies en société. Près de la moitié des travailleurs autonomes également employaient du personnel (42,7 %).

C'est dans le Centre-du-Québec que l'on retrouve le plus de travailleuses autonomes parmi la population active (9,9 % chez les femmes), suivi de près par l'Estrie (9,8 %) et les Laurentides (9,4 %). On observe par ailleurs davantage

de travailleuses autonomes avec du personnel dans le Nord-du-Québec (56,0 % des travailleuses autonomes), sur la Côte-Nord (32,7 %) et en Abitibi-Témiscamingue (32,3 %). C'est aussi dans le Nord-du-Québec que l'on relève le pourcentage le plus élevé de travailleuses autonomes ayant établi leur entreprise en société (36,0 %), suivi de près par le Centre-du-Québec (35,8 %).

CHAPITRE 4

CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

De façon générale, il incombe toujours davantage aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail s'est accrue au cours des dernières décennies, elles consacrent encore plus de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite, le congé parental ainsi que les congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction. Depuis la mise en place de ces mesures, on remarque au Québec une augmentation du taux de natalité, ce qui laisse entrevoir que lorsque les femmes peuvent tabler sur une sécurité financière, elles considèrent davantage le fait d'avoir des enfants.

4.1 FAMILLE ET EMPLOI

La conciliation du travail et des responsabilités familiales est devenue un défi pour la grande majorité des mères d'enfants d'âge préscolaire. En 2007, selon l'EPA, 78,5 % des mères d'enfants de moins de 6 ans participaient au marché du travail. Les données plus détaillées du recensement démontrent aussi qu'en 2006, la présence d'enfants à la maison affectait moins le taux d'emploi masculin que féminin, en particulier lorsque ceux-ci sont en bas âge. On constate donc encore que les femmes affrontent davantage que les hommes les difficultés liées au fait de concilier les obligations professionnelles et familiales.

Au Québec, 74,8 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006¹⁷, comparativement à 78,3 % chez celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (69,6 %). Chez les

hommes, au contraire, la présence d'enfants est reliée à une meilleure intégration au marché du travail. Le taux d'emploi était de 90,0 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 89,1 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 79,9 % chez ceux qui n'avaient pas d'enfant.

On observe également une différence selon le statut matrimonial des mères. La participation au travail de celles qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée lorsqu'elles vivent en couple. Ainsi, leur taux d'emploi est de 70,7 %, alors qu'il est de 61,6 % pour les femmes monoparentales. Encore une fois, les hommes s'en tirent mieux puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 80,3 % et de 89,4 % lorsqu'ils vivent en couple.

4.2 CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

L'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant a notamment comme objectif la prise en compte des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Il promeut aussi l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non

transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et ainsi à atteindre un meilleur partage des responsabilités entre le père et la mère. De plus, la possibilité de diviser le congé parental entre les deux parents permet à la mère de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

17. En 2006, 690 895 femmes de 25 à 54 ans avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison au Québec. De ce nombre, 516 455 occupaient un emploi rémunéré.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations¹⁸ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou réparti entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant reste encore largement l'affaire des femmes.

Ainsi, il y a eu 73 808 naissances et 611 adoptions en 2008 au Québec pour lesquelles une prestation a été versée. Pour ces événements, 67 426 mères¹⁹ et 54 154 pères

ont touché des prestations du RQAP. Plus précisément, 53 816 hommes ont bénéficié d'un congé de paternité (accordé seulement à l'occasion de la naissance d'un enfant et non en cas d'adoption, tout comme le congé de maternité). Il est intéressant de découvrir que la très grande majorité des hommes (85,3 %) a utilisé toutes les semaines auxquelles ils avaient droit : 33 225 ont profité de 5 semaines dans le cas du régime de base²⁰ et 12 703 de 3 semaines avec le régime particulier²¹. Par ailleurs, 16 306 pères se sont prévalus d'un congé parental. De ce nombre, 30,2 % ont pris moins de 5 semaines et 40,3 % ont employé au moins la moitié des semaines allouées, c'est-à-dire 15 et plus. Enfin, 18,9 % se sont accordé la totalité des semaines, soit 729 pères qui ont utilisé les 32 semaines permises par le régime de base et 2 355 les 25 semaines octroyées par le régime particulier.

4.3 SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde deviennent des facteurs importants dans la décision des parents de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

À ce sujet, on observe une hausse marquée du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 1998 à 2006. Il y avait en effet 82 032 places en 1998

et 200 105 en 2006. On est ainsi passé d'un ratio de 19,2 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,3 places pour 100 enfants en 2006. Il s'agit surtout de places à contribution réduite (98,0 %). On compte en effet 196 618 places de ce type, dont 74 573 (37,9 %) dans les centres de la petite enfance (CPE), 89 011 (45,3 %) dans les CPE en milieu familial et 33 034 (16,8 %) en garderie subventionnée. Il y a enfin 3 487 places en garderie non subventionnée²², surtout localisées dans la région de Montréal et ses environs.

18. Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont réservées à la mère et ne peuvent être réparties entre les deux parents. Celles de paternité sont destinées exclusivement au père de l'enfant qui vient de naître et ne peuvent être scindées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être utilisées par l'un ou l'autre des parents ou divisées entre eux. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent bénéficier à l'un ou à l'autre des parents ou partagées entre eux, selon leur entente établie. Les parents peuvent également avoir recours à ces semaines simultanément ou successivement. Dans le cas d'une adoption, la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lesquels ne s'appliquent que pour la naissance d'un enfant.

19. Le RQAP étant un régime de remplacement du revenu, il faut avoir touché un revenu d'emploi pour y avoir droit. Il y a donc plus de naissances que de mères qui ont reçu des prestations. Au Québec en 2006, environ 80,0 % des naissances ont donné lieu à des prestations.

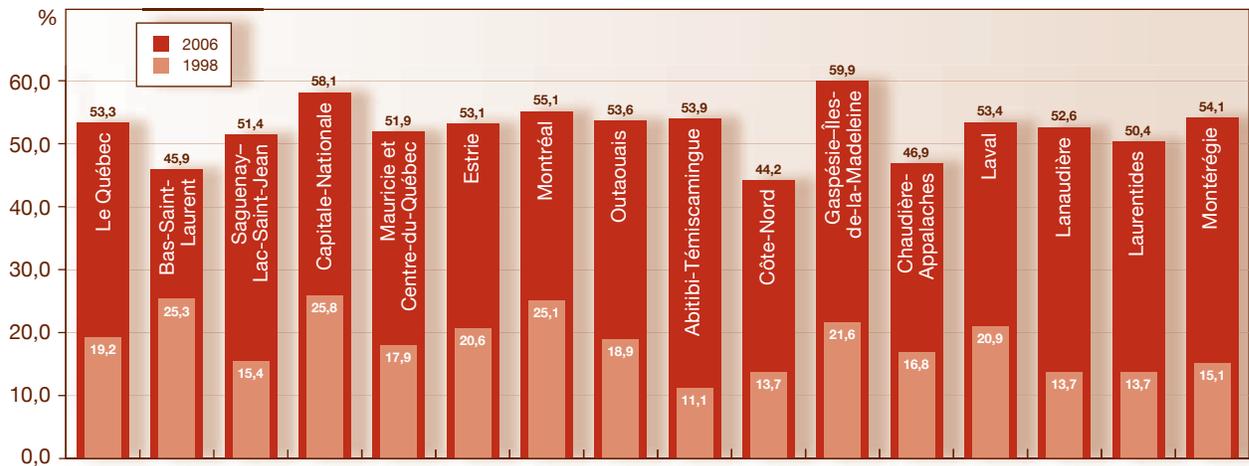
20. Le régime de base comprend un congé de maternité (réservé à la mère) de 18 semaines à 70,0 % du salaire, un congé de paternité (réservé au père) d'un maximum de 5 semaines à 70,0 % du salaire et un congé parental (pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé) d'une durée maximale de 32 semaines (7 semaines à 70 % du salaire et 25 semaines à 55 %).

21. Le régime particulier comprend un congé de maternité (réservé à la mère) de 15 semaines à 75,0 % du salaire, un congé de paternité (réservé au père) d'un maximum de 3 semaines à 75,0 % du salaire et un congé parental (pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé) d'une durée maximale de 25 semaines à 75,0 % du salaire.

22. Pour les frais de garde en garderie non subventionnée (à tarif régulier), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

Figure 4.1

Évolution du ratio enfants / places en services de garde, (taux pour 100 enfants de 0 à 4 ans) régions et ensemble du Québec, 1998-2006



Source : Eco-Santé Québec 2008. Version : octobre 2008.

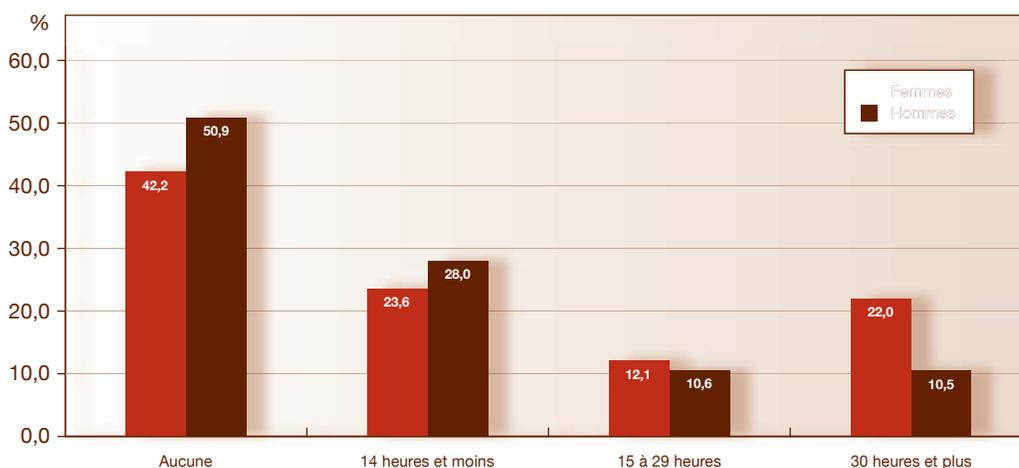
4.4 TEMPS CONSACRÉ À LA FAMILLE ET AUX TRAVAUX MÉNAGERS

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, la répartition des tâches parentales entre le père et la mère demeure très souvent inégale. Les femmes consacrent également toujours plus de temps

aux travaux ménagers que leur conjoint et c'est souvent à elles qu'incombe la responsabilité de s'occuper des parents âgés.

Figure 4.2

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants et le sexe, ensemble du Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

En 2006 au Québec, 47,4 % des femmes et 36,2 % des hommes de 25 à 54 ans ont déclaré vaquer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants. Non seulement les hommes sont-ils moins nombreux que les femmes à s'occuper des enfants, mais en outre, le nombre d'heures qu'ils y consacrent demeure inférieur au temps alloué par les femmes. Davantage d'hommes investissent 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (23,6 % des femmes contre 28,0 % des hommes), alors que les femmes sont plus nombreuses à leur accorder 30 heures et plus (22,0 % contre 10,5 %). De même, 79,5 % des femmes, mais seulement 57,8 % des hommes ont affirmé employer au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés. Enfin, toujours chez les personnes de 25 à 54 ans, environ le quart (23,3 %) des femmes prodiguait, sans rémunération, des soins à des personnes âgées, comparativement à 16,8 % des hommes. Les gens accordent toutefois un temps plus limité aux soins prodigués aux personnes âgées, puisque peu investissent dix heures ou plus par semaine à cette tâche : 2,9 % des femmes et 1,5 % des hommes.

Par ailleurs, le temps consacré aux responsabilités familiales et aux travaux ménagers varie selon les régions. On observe évidemment qu'une plus grande proportion de la population consacre du temps aux soins des enfants dans les régions où il y a davantage de familles avec enfants, tout comme à l'inverse, dans les régions où la population est vieillissante, davantage de personnes s'occupent de parents âgés. À cet effet le Nord-du-Québec se distingue puisque une proportion importante de la population dit apporter des soins aux personnes âgées, en particulier sur le territoire de l'Administration régionale crie où 10,7 % des femmes et 8,5 % des hommes disaient y consacrer 10 heures ou plus par semaines. Au-delà de ces nuances, on constate cependant des variations similaires entre le temps consacré aux enfants par les hommes et par les femmes. La différence est toutefois un peu moins prononcée dans les Laurentides, en Estrie et en Outaouais, alors qu'elle l'est un peu plus sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans Chaudière-Appalaches.

CHAPITRE 5

REVENU

Le revenu moyen des femmes demeure inférieur à celui des hommes. Les écarts de salaires sont moins prononcés en début de carrière, puis ils s'accroissent dès la trentaine. On peut y voir un effet de générations, du rehaussement du niveau de scolarité des femmes et d'interruptions de carrières moins fréquentes. Il semble cependant que les retraits du marché du travail pour des raisons familiales en début de carrière de même que la conciliation des obligations professionnelles et familiales, qui incombe davantage aux femmes, concourraient aussi au maintien de ces inégalités. Or, l'écart du revenu tiré de l'emploi se répercute sur la totalité des sources de revenus et affecte les femmes tout au long de leur vie.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Le revenu tiré d'un emploi ou d'un travail autonome s'avère la principale source de gain des personnes. En effet, au Québec, le revenu d'emploi correspond à 68,0 % du revenu total des femmes et à 77,0 % de celui des hommes. À ce chapitre, on observe toujours une différence entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes. Cet écart peut en partie découler du fait qu'elles sont plus nombreuses à occuper un

emploi à temps partiel, que leur taux de syndicalisation est encore plus faible que celui des hommes et qu'elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires et faiblement rémunérés, notamment le commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Toutefois, les études n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des inégalités salariales par ces raisons, ce qui a justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale.

Figure 5.1

Revenu moyen et médian d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, régions ou territoires de CRÉ et ensemble du Québec, 2005

	FEMMES		HOMMES		FEMMES/HOMMES
	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Ratio du revenu moyen d'emploi (%)
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
BAS-SAINT-LAURENT	21 849	17 272	30 392	25 283	71,9
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	21 633	16 122	36 352	30 811	59,5
CAPITALE-NATIONALE	27 077	22 687	38 680	31 734	70,0
MAURICIE	22 317	17 567	33 970	27 736	65,7
ESTRIE	23 198	18 516	33 333	28 086	69,6
MONTRÉAL	28 161	21 434	40 133	26 869	70,2
OUTAOUAIS	32 116	27 641	39 884	33 402	80,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	22 644	16 742	37 458	32 477	60,5
CÔTE-NORD	23 117	17 451	40 808	35 988	56,6
CRÉ BAIE-JAMES	23 673	17 783	43 826	45 967	54,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	27 384	18 219	30 383	20 245	90,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	24 679	18 456	29 475	21 851	83,7
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	20 663	15 013	26 054	18 599	79,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	23 495	19 503	34 232	30 408	68,6
LAVAL	28 156	23 750	40 030	32 099	70,3
LANAUDIÈRE	24 897	20 884	37 406	32 958	66,6
LAURENTIDES	25 985	21 167	40 807	32 793	63,7
AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL	29 717	23 907	44 560	33 167	66,7
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	27 394	23 212	41 198	35 480	66,5
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	25 222	21 051	38 336	32 683	65,8
CENTRE-DU-QUÉBEC	21 494	17 444	32 131	27 817	66,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes

En 2005²³, le revenu moyen d'emploi des femmes au Québec équivalait à 68,6 % de celui des hommes (26 297 \$ contre 38 359 \$). Par conséquent, les femmes reçoivent encore en moyenne 12 062 \$ de moins que les hommes par année.

Il existe des écarts considérables entre les régions puisque nous observons une différence du revenu moyen d'emploi des femmes de 11 453 \$ entre l'Outaouais, où il est le plus élevé, et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où l'on trouve au contraire le plus faible. Il s'agit d'une différence presque aussi grande que celle entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes au Québec. Or, même si les femmes de l'Outaouais obtiennent de

meilleurs salaires que dans toutes les autres régions du Québec, elles reçoivent quand même 7 768 \$ de moins que les hommes de leur région. C'est d'ailleurs en Outaouais que l'on enregistre l'écart le plus faible entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes. En effet, le revenu moyen d'emploi des femmes de cette région correspondait à 80,5 % du revenu des hommes (respectivement 32 116 \$ et 39 884 \$). La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à l'autre extrémité de l'échelle des revenus féminins, affiche le deuxième écart le plus faible, soit 79,3 % pour les femmes du revenu des hommes (20 663 \$ et 26 054 \$), mais cette différence s'explique plutôt par le revenu moyen d'emploi particulièrement faible des hommes.

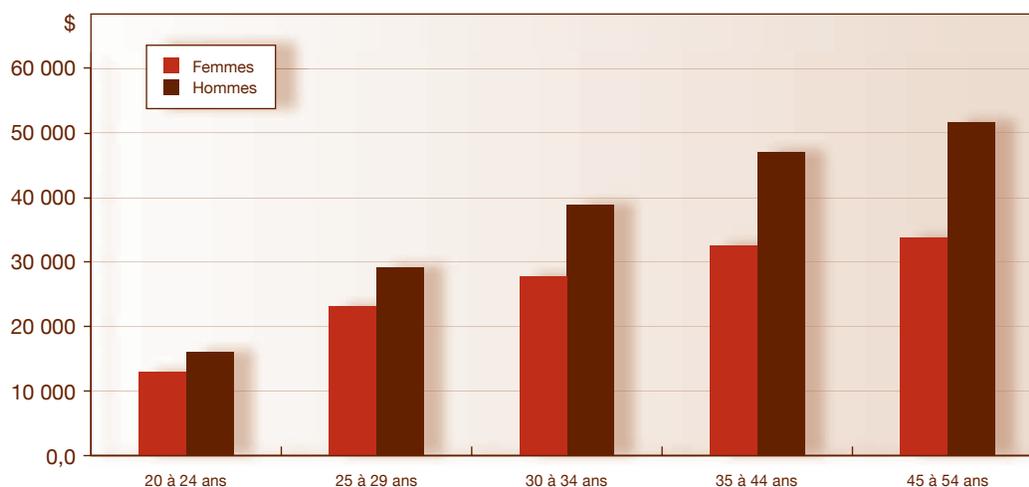
5.1.2 Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe

Le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué chez les

30 à 34 ans : 27 790 \$ pour les femmes, mais 38 803 \$ pour les hommes. Le revenu des femmes équivaut à 71,6 % de celui des hommes.

Figure 5.2

Revenu moyen d'emploi de la population de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

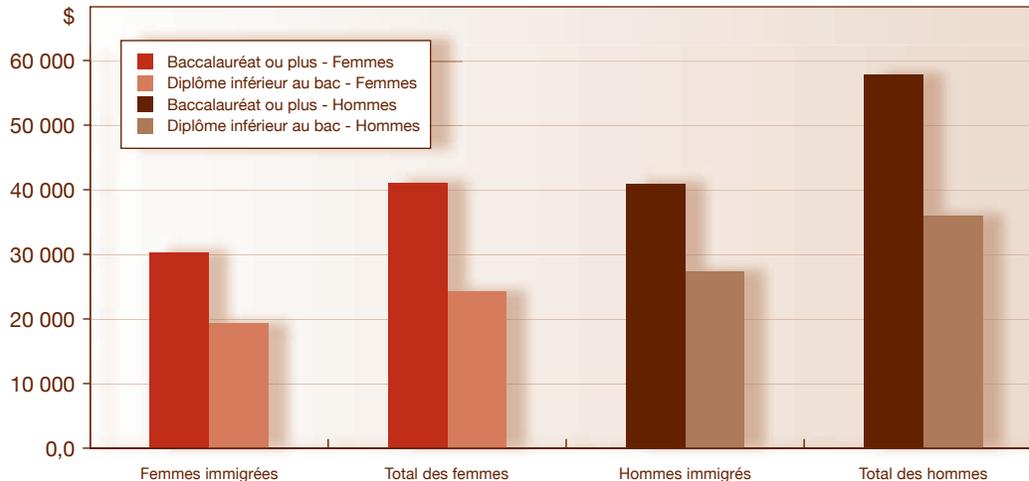
Alors que les revenus moyens d'emploi des femmes et des hommes enregistrent une croissance similaire au début de la vingtaine, celui des hommes connaît une croissance soutenue entre 25 et 44 ans pendant que celui

des femmes offre moins de variation selon l'âge. Le gain moyen des hommes de 45 à 54 ans est de 51 661 \$, tandis que celui des femmes du même âge est de 33 699 \$.

23. Les données du recensement portant sur le revenu correspondent à l'année civile précédant l'année du recensement, c'est à dire 2000 pour le recensement de 2001 et 2005 pour celui de 2006.

Figure 5.3

Revenu moyen d'emploi selon le statut d'immigrant, le diplôme obtenu et le sexe, pour la population de 25 à 44 ans ayant un revenu d'emploi, ensemble du Québec, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Numéro 97-563-XCB2006059 au catalogue.

Malgré un niveau de scolarité souvent plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et une participation accrue au marché du travail, les différences

de rémunération aux dépens des femmes subsistent. De même, ces écarts s'appliquent aussi aux groupes plus jeunes.

5.1.3 Revenu moyen d'emploi selon le diplôme et le statut d'immigrant

Si le revenu moyen d'emploi des femmes s'améliore en fonction du niveau de scolarité, celui des hommes s'accroît davantage, si bien que l'écart persiste. En 2005, ce revenu pour les Québécoises de 25 à 44 ans détenant un diplôme correspondait à 71,3 % de celui des hommes diplômés. Elles touchaient un revenu moyen d'emploi de 29 173 \$, comparativement à 40 910 \$ chez les hommes. Si l'on regarde les seuls diplômés universitaires, la différence demeure sensiblement la même, le revenu moyen d'emploi des femmes correspondant alors à 71,1 % de celui des hommes. En fait, si l'obtention d'un diplôme universitaire permet aux femmes de hausser leur revenu moyen d'emploi, le résultat est encore plus marqué chez les hommes. On observe une variation de 16 862 \$ entre le revenu moyen d'emploi des femmes qui détiennent un diplôme inférieur au baccalauréat et celles qui sont bachelières (respectivement 24 196 \$ et 41 058 \$). Chez les hommes, cette différence est de 21 855 \$ (35 871 \$ et 57 726 \$).

Comme pour l'ensemble des Québécoises, le revenu moyen d'emploi des femmes immigrées augmente avec leur scolarité, mais continue d'être inférieur à celui des

hommes immigrés et à celui des Québécoises. En effet, le revenu moyen d'emploi des femmes immigrées de 25 à 44 ans et qui détenaient un diplôme était de 23 647 \$ contre 32 793 \$ pour les hommes immigrés et de 29 173 \$ pour les Québécoises ayant atteint un niveau de scolarité similaire. De même, les femmes immigrées détenant un diplôme universitaire voient augmenter leur revenu moyen d'emploi, mais d'une façon moindre que les hommes immigrés et que les femmes en général. On note une différence de 11 039 \$ entre le revenu moyen d'emploi des femmes immigrées qui détiennent un diplôme inférieur au baccalauréat et celles qui sont bachelières (respectivement 19 275 \$ et 30 314 \$); chez les hommes, cet écart est de 13 553 \$ (27 366 \$ et 40 919 \$). Toutefois, comme les hommes immigrés titulaires d'un diplôme universitaire souffrent eux aussi d'un revenu moyen d'emploi inférieur à celui de l'ensemble des Québécois dans la même situation, la différence entre le revenu moyen d'emploi des femmes immigrées et celui des hommes immigrés est moins prononcée, le revenu moyen d'emploi des femmes correspondant à 74,1 % de celui des hommes.

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

5.2.1 Revenu moyen total selon la source

La population tire sa plus grande source de revenu de l'emploi, incluant le travail autonome. D'autres montants s'ajoutent pour composer le revenu total. Il s'agit entre autres des revenus de placements, des pensions, ou encore des transferts gouvernementaux, tels que les prestations d'assurance-emploi ou les prestations pour enfants. En 2005, le revenu moyen total des Québécois était de 25 870 \$ et de 38 509 \$ pour les Québécois.

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'entièreté des sources de revenu. D'abord, un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. De même, le revenu provenant des régimes de retraite et des rentes s'appuyant sur les gains d'emplois réalisés tout au long de la vie active, il est conséquemment plus haut pour les hommes. Enfin, le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes reçoivent en général des prestations moindres. En outre, plus de femmes que d'hommes travaillant à temps partiel, elles accumulent

plus difficilement le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations, de sorte qu'elles sont moins nombreuses à pouvoir s'en prévaloir en cas de besoin. Il n'y a en fait que le revenu moyen provenant de transferts gouvernementaux²⁴ qui soit plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Ainsi, les Québécoises ont un revenu moyen provenant des placements représentant 57,7 % de celui des Québécois (3 122 \$ pour les femmes et 5 412 \$ pour les hommes). De la même manière, les femmes ont un revenu moyen tiré d'une pension de retraite et des rentes équivalant à 65,2 % de celui des hommes (13 082 \$ pour les femmes et 20 052 \$ pour les hommes). Elles ont aussi touché un revenu moyen provenant de l'assurance-emploi inférieur à celui des hommes (4 770 \$ pour les femmes et 5 144 \$ pour les hommes). Elles ont également reçu un montant plus élevé découlant des transferts gouvernementaux, les montants moyens leur étant versés correspondant à 108,0 % de ce que les hommes avaient perçu (6 957 \$ pour les femmes et 6 441 \$ pour les hommes).

5.2.2 Revenu moyen total par tranche de revenu

La moitié des femmes qui avaient un revenu (50,1 %) touchait un montant inférieur à 20 000 \$. Il y avait une fois et demie plus de femmes que d'hommes disposant d'un revenu inférieur à 20 000 \$ (1 494 150 femmes et 966 585 hommes). La proportion de femmes et d'hommes qui avaient un revenu moyen se situant entre 20 000 \$ et 39 999 \$ est similaire (30,7 % des femmes et 30,8 % des

hommes), mais les hommes demeurent plus nombreux à disposer d'un revenu de 40 000 \$ et plus. On dénombre en effet une fois et demie plus d'hommes que de femmes qui ont touché entre 40 000 \$ et 69 999 \$ en 2005 (459 900 femmes et 696 550 hommes) et même près de trois fois plus d'hommes à avoir bénéficié de revenus supérieurs à 70 000 \$ (107 105 femmes et 320 170 hommes).

5.3 PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES

5.3.1 Personnes vivant sous le seuil de faible revenu

Le seuil de faible revenu dépend bien sûr du revenu que gagne une personne, mais aussi du revenu des autres membres du ménage. Il réfère donc à la fois au revenu et à la situation familiale. Par conséquent, une personne peut connaître une insécurité financière en raison de la

précarité d'un revenu et d'un changement de son statut familial. Le seuil de faible revenu ne constitue pas une mesure de la pauvreté, mais donne une estimation du pourcentage de personnes vivant avec les revenus les plus faibles.

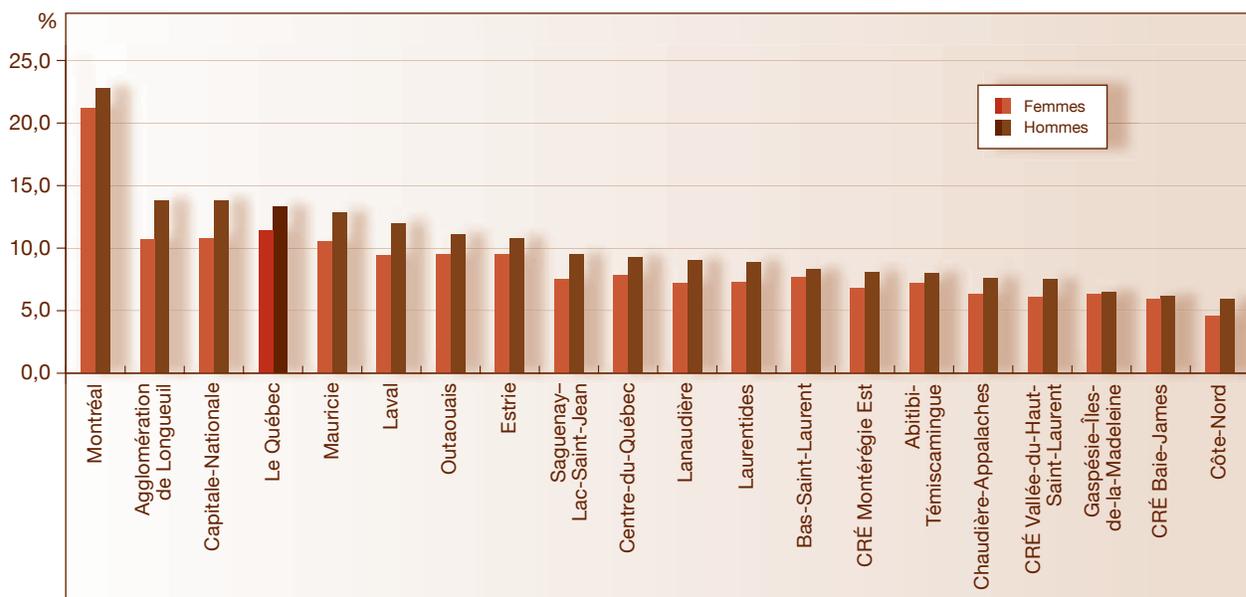
24. Les revenus provenant des transferts gouvernementaux comprennent la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants, les autres revenus provenant de sources publiques.

Davantage de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu au Québec, peu importe l'âge. En effet, 419 735 femmes et 339 880 hommes étaient dans cette situation en 2005. C'est parmi les 15 à 29 ans que l'on dénombre la plus grande proportion de personnes vivant avec un faible revenu (15,8 % des femmes et 14,2 % des hommes). Une proportion également importante de personnes de 55 à 64 ans se trouve sous ce seuil (14,7 % des femmes et 12,3 % des hommes).

En général, la proportion de la population vivant sous le seuil de faible revenu est plus élevée dans les centres urbains²⁵. Sur l'île de Montréal, près d'une femme sur quatre est dans cette situation (22,8 % des femmes). Une proportion considérable de femmes vit également avec de faibles revenus dans l'agglomération de Québec (15,9 %), à Shawinigan (15,7 %), à Trois-Rivières (14,8 %), à Sherbrooke (14,5 %) et dans l'agglomération de Longueuil (13,8 %).

Figure 5.4

Taux de faible revenu dans la population de 15 ans et plus, régions ou territoires de CRÉ et ensemble du Québec, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler le nombre important de femmes de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu ; elles sont trois fois plus nombreuses que les hommes du même âge (72 290 femmes et 24 005 hommes). Une fraction particulièrement élevée de femmes de 65 ans et plus doit composer avec ce fait dans les agglomérations

de Montréal et de Québec. Après 65 ans, plus d'une femme sur cinq dans ces deux villes fait face à cette situation (21,4 % à Montréal et à Québec contre 13,1 % au Québec). Un fort pourcentage de femmes de 65 ans et plus organise son quotidien avec de faibles revenus à Lévis (19,4 %).

5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement

Le coût du logement²⁶ s'avère la dépense principale des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit

d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de

25. Les seuils de faible revenu sont établis en fonction de la taille de la famille de même que de la variation des coûts selon la taille de la collectivité. Statistique Canada considérait qu'en 2007, une famille de quatre personnes vivant dans une ville d'un demi-million d'habitants ou plus était à faible revenu si le revenu total après impôt de tous les membres de la famille était inférieur à 33 946 \$. Pour la même famille en région rurale, le seuil était de 22 206 \$ (STATISTIQUE CANADA, *op. cit.*).

26. Le coût du logement comprend le loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacrée aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total de ces dépenses par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (*ibid.*).

l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour se nourrir et se vêtir. C'est un signe de précarité qui touche une grande proportion de personnes seules et de familles monoparentales, et donc davantage de femmes que d'hommes.

Plus de la moitié des femmes qui vivent seules au Québec (56,6 %) consacrent plus de 25,0 % de leur revenu au coût du logement et près d'une femme seule sur cinq (19,9 %) y consacre plus de la moitié. Le cas des hommes vivant seuls est également inquiétant. Près de la moitié d'entre eux (46,5 %) versent plus de 25,0 % de leur revenu au coût du logement, et une proportion similaire à celle des femmes y consacrent plus de la moitié de leurs gains (19,5 %).

De nombreuses familles monoparentales vivent également dans un état précaire : 38,9 % des femmes et 25,4 % des hommes à la tête de ce type de famille affectent

plus du quart de leur revenu au coût du logement. Or, comme il y a davantage de femmes monoparentales que d'hommes, un nombre beaucoup plus important de femmes doit faire face à cette difficulté. On trouve en effet 98 065 mères seules qui allouent au moins le quart de leur revenu au coût du logement, dont 25 435 plus de la moitié. En comparaison, il y a 20 055 pères seuls qui consacrent plus du quart de leur revenu au coût du logement, dont 4 835 plus de la moitié. À cet égard, la situation des mères monoparentales vivant à Montréal apparaît particulièrement préoccupante puisque 14,2 % d'entre elles doivent verser plus de 50,0 % de leur revenu au coût du logement, comparativement à 10,1 % au Québec. On note un pourcentage également élevé de mères monoparentales ayant ces difficultés à Laval (11,2 %) et dans l'agglomération de Longueuil (11,0 %).

CHAPITRE 6

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. On constate cependant que le cancer du sein fait encore de nombreuses victimes chaque année. De manière générale, les femmes adoptent des habitudes plus favorables à leur santé; elles sont moins sédentaires et aussi moins nombreuses à afficher un surplus de poids et à consommer du tabac.

Si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles s'avèrent nettement plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence conjugale, notamment de meurtres et de tentatives de meurtre. Il est également inquiétant de constater que dès leur jeune âge, que ce soit en contexte conjugal ou non, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

6.1.1 Habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie peut améliorer la santé physique et mentale. Ainsi, la pratique régulière d'une activité physique et le maintien d'un poids santé diminuent les risques de subir des problèmes de santé tels que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète, tout en atténuant les symptômes de dépression et d'anxiété. À l'opposé, le tabagisme est associé à une réduction de l'espérance de vie et à l'apparition de maladies cardiorespiratoires et de certains cancers.

Au Québec, les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à pratiquer régulièrement une activité physique au moins trois fois par semaine (36,3 % des femmes et 39,9 % des hommes), tout en étant moins sédentaires qu'eux (pratiquant une activité physique moins d'une fois par semaine) (22,5 % des femmes et 26,0 % des hommes). Elles sont moins nombreuses que les hommes à vivre avec un surplus de poids (39,4 % des femmes et 55,4 % des hommes). À l'autre extrême, une femme sur vingt (4,7 %) au Québec vit avec un poids insuffisant.

Ces écarts de poids sont préoccupants. Ils peuvent être la manifestation d'un trouble alimentaire ou encore être associés à une condition d'insécurité alimentaire liée à un faible revenu. En effet, l'insuffisance du budget entraîne parfois la privation, mais aussi la sélection d'aliments riches en sucre et en gras au lieu de fruits et de légumes.

On observe par ailleurs une diminution du nombre de fumeuses et de fumeurs parmi la population. En 2005, 23,6 % des femmes et 25,6 % des hommes de 12 ans et plus fumaient comparativement à 32,6 % des femmes et à 35,4 % des hommes en 1998. Si les femmes sont moins nombreuses à fumer que les hommes, c'est toutefois l'inverse chez les élèves du secondaire. En 2004, 22,9 % des filles et 14,8 % des garçons au secondaire fumaient. Fait encourageant, il s'agit pour ces derniers d'une diminution par rapport à 1998, alors que 34,1 % des filles et 26,8 % des garçons fumaient²⁷.

6.1.2 Recours aux tests de dépistage

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, il est recommandé aux femmes d'avoir recours au test de Papanicolaou (test de Pap). Celui-ci permet de déceler la présence de cellules anormales, voire cancéreuses, sur le col de l'utérus. De même, le dépistage

systématique par mammographie facilite la détection d'une masse pouvant être associée au cancer du sein. Aussi, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein a-t-il été mis sur pied pour inciter les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie aux deux ans.

27. Gaëthane DUBÉ, «Prévalence du tabagisme», dans: DUBÉ, Gaëthane (dir.), *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez els élèves du secondaires*, 2004. *Quoi de neuf depuis 2002?*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2005, chapitre 3, p. 47.

En 2005, 70,3 % des femmes de 18 à 69 ans ont passé un test de Pap. Il s'agit d'une mince amélioration puisqu'en 2001, 69,6 % des femmes avaient eu recours à ce test²⁸. Les femmes de 50 ans et plus ont subi une mammographie

dans une proportion de 74,3 %. Il s'agit d'une amélioration substantielle par rapport à 2001, alors que 62,7 % des femmes entre 50 et 69 ans avaient passé ce test de dépistage²⁹.

6.1.3 Santé physique

Bien qu'il y ait eu amélioration de l'état de santé général au Québec au cours des dernières décennies, il subsiste encore des inégalités géographiques, territoriales et sociales par rapport à la santé. Les habitudes de vie et les comportements en matière de dépistage, de même que les iniquités socioéconomiques entre les femmes et les hommes, sont autant de facteurs intervenant sur l'espérance de vie et les principales causes de décès.

Les femmes ont toujours une espérance de vie à la naissance plus longue que celle des hommes. Celle-ci est de 82,3 ans pour les femmes et de 77,0 ans pour les hommes³⁰, de sorte qu'elles vivent en moyenne 5,3 ans de plus qu'eux. Si l'espérance de vie des femmes et des hommes s'est améliorée depuis 1996, la différence entre les deux s'est quelque peu atténuée. En 1996, l'espérance de vie était de 80,9 ans pour les femmes et de 74,2 ans pour les hommes, une différence de 6,7 ans. Les femmes et les hommes ont toutefois une espérance de vie plus faible dans le Nord-du-Québec, en particulier sur le territoire de l'Administration régionale Kativik (67,3 ans chez les femmes et 60,2 ans chez les hommes) et sur celui de l'Administration régionale crie (78,7 ans chez les femmes et 76,0 ans chez les hommes). C'est aussi le cas en Abitibi-Témiscamingue où les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 80,8 ans et les hommes de 75,5 ans. À l'opposé, c'est dans Chaudière-Appalaches que les femmes ont l'espérance de vie la plus élevée (83,1 ans contre 77,5 ans chez les hommes). Enfin, les

femmes et les hommes ont une espérance de vie à la naissance plus élevée à Laval (respectivement 83,0 ans et 78,6 ans) et à Montréal (82,5 ans et 77,3 ans).

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes au Québec est de 594,1 pour 100 000 femmes et de 862,8 pour 100 000 hommes. Depuis l'an 2000, les tumeurs malignes ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès au Québec. Le cancer fait 187,3 victimes pour 100 000 femmes par année et 285,0 victimes pour 100 000 hommes. Tant chez les femmes que chez les hommes, c'est le cancer du poumon qui affiche le taux de mortalité le plus élevé (respectivement 47,5 pour 100 000 et 98,4 pour 100 000), suivi par le cancer du sein chez les femmes (30,2 pour 100 000) et le cancer du côlon chez les hommes (33,5 pour 100 000). Certaines régions semblent plus affectées par le cancer. C'est notamment le cas pour les femmes dans les Laurentides, de même que pour les hommes sur la Côte-Nord, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans Lanaudière. Quant aux maladies de l'appareil circulatoire, elles font 167,7 victimes pour 100 000 femmes annuellement et 247,2 pour 100 000 hommes au Québec. Dans les deux cas, c'est la cardiopathie ischémique (crise cardiaque) qui est la principale cause de décès dans cette catégorie (85,5 victimes pour 100 000 femmes et 149,3 pour 100 000 hommes). Encore une fois, les Laurentidiennes semblent plus touchées qu'ailleurs au Québec.

6.1.4 Santé psychologique

Au Québec, 4,0 % des femmes et 3,4 % des hommes affirment ne pas se percevoir comme ayant une bonne santé mentale (passable ou mauvaise). De même, 25,9 % des Québécoises et 25,4 % des Québécois disent éprouver un stress quotidien élevé.

Or, si davantage de femmes déclarent ne pas bénéficier d'une bonne santé mentale, la mortalité par suicide chez les hommes, toujours très élevée, suscite beaucoup d'inquiétude. En effet, 26,7 hommes pour 100 000 sont morts par suicide en moyenne de 2001 à 2005, comparativement

à 7,5 femmes pour 100 000. Le phénomène est particulièrement prononcé dans le Nord-du-Québec (sur le territoire de l'Administration régionale Kativik), en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik et sur celui de l'Administration régionale crie, le taux de mortalité féminine par suicide est aussi beaucoup plus haut que dans le reste du Québec. Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, le taux de suicide chez les femmes dépasse même celui des hommes au Québec (62,1 pour 100 000 femmes).

28. ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/] (8 septembre 2009).

29. *Idem*

30. Les données proviennent d'une moyenne obtenue par une observation faite sur cinq ans, entre 2001 et 2005. (ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *op. cit.*).

6.1.5 Santé reproductive

L'indice synthétique de grossesse³¹ au Québec est de 2,21 grossesses par femme en 2005 (moyenne annuelle sur cinq ans), en baisse par rapport à 1998 (2,28). C'est chez les femmes de 25 à 29 ans que le taux de grossesse³² est le plus haut (139,1 grossesses pour 1 000 femmes), également en baisse par rapport à 1998 (149,8). On constate cependant des taux plus élevés en 2005 qu'en 1998 chez les femmes de 30 à 34 ans et de 35 à 39 ans, ce qui laisse croire qu'elles attendent plus longtemps pour avoir leurs enfants. Effectivement, l'âge moyen des mères à la maternité est de 29,34 ans en 2005, comparativement à 28,34 ans en 1998³³.

Depuis 2004, le taux de natalité³⁴ a augmenté régulièrement, passant de 9,8 naissances vivantes pour 1 000 habitants en 2004 à 11,3 pour 1 000 en 2008³⁵. Quant au taux des naissances vivantes, il atteint en moyenne annuellement 1,48 enfant par femme au Québec en 2005 (moyenne annuelle sur 5 ans). Deux tiers des grossesses (66,97 grossesses sur 100) ont été menées à terme, alors que 5,42 grossesses sur 100 se sont conclues par une mortinaissance ou un avortement spontané (fausse couche).

On dénombre par ailleurs au Québec 27,6 avortements provoqués pour 100 grossesses. Le recours à l'avortement est facilité dans les grands centres comme Montréal et Québec, car des corridors de service y ont été établis pour assurer le service d'avortement au deuxième trimestre. La région de Montréal totalise presque 40,0 % du nombre de grossesses interrompues en 2006 au Québec³⁶. À l'opposé, dans certaines régions, l'accès au service se révèle plus difficile, ce qui fait que certaines ont des taux surestimés, d'autres sous-estimés.

En ce qui a trait plus particulièrement au taux annuel moyen de grossesses adolescentes au Québec, il est de 15,4 pour 1 000 adolescentes entre 14 à 17 ans et

de 59,9 pour 1 000 chez les adolescentes de 18 et de 19 ans en 2005 (moyenne annuelle sur cinq ans). Il est beaucoup plus élevé sur le territoire de l'Administration régionale Kativik (84,4 pour 1 000 chez les 14 à 17 ans et 200,3 pour 1 000 chez les 18 et 19 ans) et sur celui de l'Administration régionale cri (66,2 pour 1 000 chez les 14 à 17 ans et 199,2 pour 1 000 chez les 18 et 19 ans). Il est également supérieur à la moyenne québécoise sur la Côte-Nord, à Montréal, en Outaouais et en Mauricie. On dénombre par ailleurs 75,1 avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 61,6 chez celles de 18 et de 19 ans. Le fait que le taux des naissances vivantes soit beaucoup plus haut chez les adolescentes dans certaines régions porte à s'interroger sur les difficultés d'accès aux services d'avortement pour cette clientèle. C'est notamment le cas sur la Côte-Nord et en Mauricie où non seulement les taux de grossesse chez les adolescentes sont-ils parmi les plus élevés au Québec, mais où ceux des naissances vivantes le sont également. On observe aussi une proportion moins forte d'avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en Abitibi-Témiscamingue et dans le Bas-Saint-Laurent.

Quant aux pratiques médicales entourant l'accouchement, on constate qu'elles varient grandement d'une région à l'autre. Par exemple, au Québec, on enregistre en moyenne un taux de césarienne de 21,4 pour 100 accouchements. Ce taux varie toutefois de 16,5 en Estrie à 24,3 dans Chaudière-Appalaches. De même, le taux d'épisiotomie, de 26,3 pour 100 accouchements par voie vaginale au Québec, fluctue de 17,5 dans les Laurentides à 39,0 dans Chaudière-Appalaches.

31. Indice synthétique de grossesse: Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse par âge observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe la totalité des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration: les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions volontaires de grossesses pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés.

32. Taux de grossesse: Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses pour les femmes d'un groupe d'âge déterminé sur la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période.

33. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

34. Taux de natalité: Nombre de naissances vivantes au cours d'une année divisé par la population totale moyenne de l'année.

35. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Naissances et taux de natalité, Québec, 1900-2008*, Québec, l'Institut, octobre 2009.

36. Mariangela DI DOMENICO, *L'avortement au Québec: état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

6.2 VIOLENCE

6.2.1 Victimes de violence conjugale

En 2006, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 14 923 femmes et 2 920 hommes ont signalé avoir été victimes de violence conjugale au Québec, ce qui correspond à un taux de victimisation de 437,7 femmes et de 88,8 hommes pour 100 000 habitants.

Pour toutes les catégories d'infractions commises dans un contexte conjugal, les femmes demeurent nettement plus nombreuses que les hommes parmi les victimes. Partout au Québec, les voies de fait sont l'infraction la plus fréquemment commise, tant envers les femmes (284,8 victimes pour 100 000 femmes) qu'envers les hommes (62,9 victimes pour 100 000 hommes). Suivent les menaces envers les femmes (70,8 pour 100 000) et les hommes (16,0 pour 100 000), et le harcèlement criminel

envers les femmes (56,7 pour 100 000) et les hommes (8,6 pour 100 000). Toujours dans un contexte conjugal, on relève 12,5 victimes d'enlèvement ou de séquestration et 11,5 d'agressions sexuelles pour 100 000 femmes. Ces deux derniers types d'infraction concernent presque exclusivement les femmes. Ces dernières comptent en effet pour 97,0 % des victimes d'enlèvement, de séquestration et d'agressions sexuelles³⁷. Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes parmi les victimes de meurtres et de tentatives de meurtre en contexte conjugal. Sur les 20 meurtres et 45 tentatives rapportées en 2006, on dénombre 13 femmes victimes de meurtre et 35 femmes victimes de tentative de meurtre³⁸, si bien qu'elles représentent 65,0 % des victimes de meurtre et 78,0 % des victimes de tentative de meurtre.

6.2.2 Victimes d'infractions contre la personne

En 2006, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 27 653 femmes et 25 377 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne, ce qui correspond, en rapport avec la population, à un taux de victimisation de 884,9 pour 100 000 femmes et de 848,5 pour 100 000 hommes. Tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont surtout les voies de fait et les menaces qui sont signalées. On rapporte en effet 499,9 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 536,7 pour 100 000 hommes, de même que 203,5 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 249,2 pour 100 000 hommes. Tout comme pour les infractions commises en contexte conjugal, les femmes sont beaucoup plus touchées que les hommes par les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel. Elles étaient en effet 91,8 % des victimes d'agressions sexuelles (1 647 femmes et 147 hommes) et 84,5 % des victimes des autres infractions d'ordre sexuel (136 femmes et 25 hommes)³⁹.

Chez les jeunes de moins de 18 ans, ce sont 7 521 filles et 6 990 garçons victimes d'infraction contre la personne au Québec en 2006, ce qui correspond à des taux de victimisation de 1 004,3 pour 100 000 filles et de 888,6 pour 100 000 garçons. Tout comme pour les adultes, ce sont les voies de fait qui viennent en tête des crimes les plus souvent perpétrés envers les mineurs, tant filles que garçons. On signale en effet 404,2 victimes de voies de fait pour 100 000 filles et 608,5 pour 100 000 garçons. Par ailleurs, on constate que les filles sont plus touchées que les garçons par les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel. Elles représentent 79,7 % des victimes d'agressions sexuelles commises envers des mineurs (2 519 filles et 640 garçons) et 76,8 % des victimes d'autres infractions d'ordre sexuel (570 filles et 172 garçons)⁴⁰.

37. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p. 34.

38. *Idem*

39. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p. 61.

40. *Idem*

CHAPITRE 7

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Au Québec, la présence des femmes dans les lieux décisionnels s'est accrue au cours de la dernière décennie. Il reste qu'elles demeurent souvent minoritaires dans les différents paliers de gouvernement. Fait à noter, l'égalité a été atteinte récemment au sein du pouvoir exécutif sans toutefois qu'elle se maintienne.

7.1 PRÉSENCE DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1940, mais c'est seulement en 1961 qu'une femme a été élue pour la première fois députée au gouvernement provincial. Marie-Claire Kirkland-Casgrain a remporté l'élection partielle du 14 décembre 1961 dans la circonscription de Jacques-Cartier. Elle est réélue en 1962, en 1966 et en 1970. En décembre 1962, elle devient la première femme nommée au cabinet, obtenant alors un ministère sans portefeuille. Elle est par la suite nommée ministre des Transports et des Communications du 25 novembre 1964 au 16 juin 1966, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du 12 mai 1970 au 15 février 1972, et enfin, ministre des Affaires culturelles du 2 février 1972 au 14 février 1973.

Depuis 1961, 66 autres femmes ont été élues à l'Assemblée nationale. Aux élections provinciales du 14 avril 2003, 38 femmes ont obtenu un siège de députée à l'Assemblée nationale sur les 125 disponibles, ce qui équivaut à 30,4 % des élus. Aux élections du 26 mars 2007, 32 femmes ont été élues au Québec (25,6 %). Finalement, à la suite des élections générales du 8 décembre 2008, 37 femmes élues siègent à l'Assemblée nationale (29,6 %).

Il faut attendre jusqu'au remaniement de 1977 pour voir deux femmes siéger en même temps au cabinet des ministres. Leur nombre croît lentement par la suite. Ce n'est qu'en 2007 que l'on parvient enfin à un nombre égal de femmes et d'hommes ministres.

7.2 PRÉSENCE DES FEMMES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Au Québec, c'est en 1972 que trois femmes ont été élues députées fédérales pour la première fois. Il s'agit de Jeanne Sauvé, d'Albanie Morin et de Monique Bégin. Jeanne Sauvé devient également en 1972 la première Québécoise ministre au fédéral.

Depuis 1972, 60 autres femmes ont été élues au Québec à la Chambre des communes. Aux élections fédérales du 28 juin 2004, 20 femmes ont obtenu un siège à la Chambre des communes sur les 75 que possède le Québec. Au lendemain des élections du 23 janvier 2006, 22 femmes avaient été élues au Québec, mais seulement 21 à la suite des élections du 14 octobre 2008.

7.3 PRÉSENCE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE MUNICIPALE

7.3.1 Présences des femmes à la mairie

Depuis les modifications apportées à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en 2001, toutes les municipalités du Québec, sauf celles sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, doivent tenir des élections le premier dimanche de novembre à tous les quatre ans. Les premières élections tenues

sous ce régime ont eu lieu le 6 novembre 2005. Dans les villages nordiques, cependant, les élections ont lieu le premier mercredi de novembre de chaque année impaire. En 2009, 175 femmes ont été élues maires pour les 1 100 municipalités du Québec (15,9 %). Elles sont un peu plus nombreuses à œuvrer en tant que conseillères

municipales, alors qu'elles occupent 28,9 % des postes. Il y a en effet 2 009 femmes sur les 6 952⁴¹ personnes siégeant dans les conseils municipaux du Québec.

Par ailleurs, une analyse réalisée à la suite des élections de 2005 permettait de constater que les femmes sont un peu plus parmi les plus jeunes élus. Elles comptent en effet pour 12,1 % à 15,9 % des maires de 18 à 54 ans, une proportion qui diminue à 9,5 % chez les 65 ans et plus⁴². De même, elles forment de 32,4 % à 27,7 % du

contingent des conseillers municipaux de 18 à 54 ans, et seulement 19,0 % chez les 65 ans et plus. On remarque que les femmes sont en plus grand nombre parmi les élus dans les grandes municipalités. La proportion de mairesses varie de 9,9 % à 15,9 % dans les municipalités de moins de 50 000 personnes, tandis qu'elles représentent 33,3 % des maires dans les municipalités de 50 000 à 99 999 personnes et 22,2 % dans celles de 100 000 personnes et plus⁴³.

7.3.2 Présence des femmes dans les conférences régionales des élus

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement du Québec a confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Les CRÉ ont le mandat de repérer et de hiérarchiser les besoins exprimés par le milieu. Elles ont le pouvoir de conclure avec les ministères ou les organismes du gouvernement des ententes particulières en fonction des besoins de la région. La présence de femmes

au conseil d'administration des CRÉ est essentielle afin que la planification régionale réponde à leurs besoins et à leurs attentes.

En 2009, sur les 619 membres composant les conseils d'administration des CRÉ au Québec, on retrouve 180 femmes, ce qui correspond à 29,1 % du total. On compte 41 femmes sur les 132 membres siégeant aux conseils exécutifs en 2009, ce qui est égal à 31,1 % des sièges.

7.4 PRÉSENCE DES FEMMES AU SEIN DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Il y a 72 commissions scolaires au Québec : 60 francophones, 9 anglophones et 3 à statut particulier⁴⁴. On compte 1 305 circonscriptions électorales, 1 144 dans les commissions scolaires francophones et 161 dans les commissions scolaires anglophones. Aux 1 305 commissaires élus par suffrage universel dans chacune des circonscriptions s'ajoutent des commissaires parents. En effet, en vertu de l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique (LIP),

« la commission scolaire est administrée par un conseil de commissaires composé, d'une part, de commissaires élus ou nommés, en application de la Loi sur les élections scolaires et, d'autre part, de deux commissaires parents choisis par le comité de parents. L'un des commissaires parents doit être choisi parmi les représentants des écoles

qui dispensent l'enseignement primaire et l'autre parmi les représentants de celles qui dispensent l'enseignement secondaire. Comparativement aux autres commissaires, ces commissaires parents n'ont pas « le droit de vote au conseil des commissaires ou au comité exécutif et ne peu[ven]t être nommé[s] président ou vice-président de la commission scolaire » (LIP, 2005, art. 148)⁴⁵.

À la suite des élections scolaires tenues en novembre 2007, 701 femmes occupent un poste de commissaire sur les 1 465 postes répertoriés, de sorte qu'elles ont obtenu 47,8 % des sièges. On dénombre par ailleurs 32 femmes à la présidence d'une des 72 commissions scolaires (45,1 %)⁴⁶.

41. Il y a 6 959 personnes qui ont été élues à un poste de conseiller en 2005, alors que 48 postes sont demeurés vacants, dont 19 le sont toujours.

42. Patrick Champagne et Carl Thibault, *Profil des élus aux élections municipales 2005. Analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, Québec : Ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, p. 3.

43. *Ibid.*, p. 4.

44. Il s'agit de la Commission scolaire du Littoral, située sur la Côte-Nord, qui est administrée par un administrateur nommé par le Lieutenant gouverneur en conseil plutôt que par des commissaires élus au suffrage universel, de même que de la Commission scolaire Kativik et de la Commission scolaire crie, dont la langue d'enseignement n'est pas le français ou l'anglais.

45. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Agir pour renforcer la démocratie scolaire : rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, Québec, le Conseil, 2006, p. 15.

46. La Commission scolaire du Littoral ayant à sa tête un administrateur, en l'occurrence une femme, elle n'a pas été incluse dans le total.

CONCLUSION

L'examen des différents volets de la vie des femmes et des hommes de chacune des régions du Québec permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes depuis la publication des premiers portraits régionaux. La réalisation des 19 portraits régionaux⁴⁷ et du portrait national met toutefois en lumière la persistance d'écarts importants par rapport aux hommes.

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées par le Conseil du statut de la femme dans les avis régionaux qu'il a produits de 1999 à 2004, force est de constater que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte dans les différentes régions du Québec. Les disparités ne se corrigent que lentement et l'on ne peut que conclure que les efforts doivent être poursuivis. Les instances régionales, au cœur du développement, doivent prendre en compte la réalité des femmes et des hommes. Des outils tels que l'analyse différenciée selon le sexe, qui favorise l'adoption de mesures adaptées aux besoins différenciés des femmes et des hommes, s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité et à la mise en place de solutions appropriées.

47. Un portrait a été réalisé pour chacune des 17 régions administratives du Québec. Signalons que trois portraits ont été rédigés pour la région de la Montérégie, un pour chacune des trois conférences régionales des élus de cette région. Un portrait national présentant une synthèse des données a également été produit. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet du Conseil du statut de la femme (www.csf.gouv.qc.ca).

Bibliographie

Documents

CHAMPAGNE, Patrick et Carl THIBAUT. *Profil des élus aux élections municipales 2005. Analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, 5 p.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, Décembre 2008*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009, 13 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Agir pour renforcer la démocratie scolaire. Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, Québec, le Conseil, 2006, 111 p.

COUSINEAU, Jean-Michel. « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

DI DOMENICO, Mariangela. *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

DROLET, Marie. « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42.

DUBÉ, Gaétane. « Prévalence du tabagisme », dans : DUBÉ, Gaétane (dir.), *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez els élèves du secondaires, 2004. Quoi de neuf depuis 2002 ?*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2005, chapitre 3, p.41-93.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005 : cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, 133 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, 310 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, Québec, Direction des relations publiques et des communications, le Ministère, 2006, 74 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, avril 2009 (document non publié).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 100 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 43 p. et annexes.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 2008, 51 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, 2006*, Ottawa, le Ministère, 2007, 71 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2008*, Québec, Direction de l'analyse économique, le Ministère, 2008, 91 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille. Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Paris, Les Éditions de l'OCDE, 2008, 252 p.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES. *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, Québec, Direction des communications, ministère du Conseil exécutif, 2009, 62 p.

Lois

QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 27 juillet 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009.

QUÉBEC. *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* : LRQ, chapitre 29, à jour au 18 décembre 2003, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2003.

Sites Internet

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Les femmes parlementaires depuis 1961*, [En ligne], 2008. [www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/femmes.html] (20 juin 2009).

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC. *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA] (8 septembre 2009).

INVESTIR AU CANADA. *Choisir une structure juridique*, [En ligne], 2009. [investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/choisir-structure-juridique.aspx] (8 septembre 2009).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Portrait des services de garde*, [En ligne], 2007. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/region-administrative/Pages/index.aspx] (8 avril 2009).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques annuelles sur la criminalité commise dans un contexte conjugal*, [En ligne], 2009. [www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=conjugale] (20 avril 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Élections scolaires 2007*, [En ligne], 2008. [www.mels.gouv.qc.ca/sections/electionsScolaires/] (20 juin 2009).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Archives des résultats*, [En ligne], 2009. [www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_arch.asp] (20 juin 2009).

PARLEMENT DU CANADA. *Députés de la Chambre des communes*, [En ligne], 2009. [www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Lists/Members.aspx?Language=F&Parliament=8714654b-cdbf-48a2-b1ad-57a3c8ece839&Current=True] (20 juin 2009).

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE. *À propos du régime*, [En ligne], 2009. [www.rqap.gouv.qc.ca/a_propos_regime/information_generale/index.asp], (20 mai 2009).

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm] (8 septembre 2009).

Glossaire

Population active

Personnes qui occupaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine de référence. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Population active expérimentée

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), occupaient un emploi et chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2005 ou en 2006 (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Emploi

Dans la terminologie se rapportant au marché du travail, la population occupée est constituée des personnes qui font un travail à un emploi salarié, à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou encore, qui ont un travail mais en sont absentes. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux d'emploi se calcule en faisant la proportion de la population de 15 ans et plus occupée par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Chômage

Les personnes étaient considérées en chômage si elles n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (incluant la semaine de référence), attendaient un rappel à la suite d'une mise à pied temporaire, ou attendaient un emploi devant commencer dans les quatre prochaines semaines. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux de chômage est la proportion de la population de 15 ans et plus en chômage par rapport à la population active totale de 15 ans et plus non pensionnaire d'une institution.

Niveau de scolarité

Statistique Canada définit le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu « à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question » (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Dans les portraits régionaux, les catégories suivantes ont été utilisées :

Diplôme d'études secondaires

Dans le recensement de Statistique Canada, la catégorie « diplôme d'études secondaires ou l'équivalent » comprend les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent. Elle ne comprend pas les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles décerné par les centres de formation professionnelle, les écoles de métiers ou les collèges commerciaux privés, et les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire décernés par les établissements d'enseignement postsecondaire (collège communautaire, institut de technologie, cégep, école de sciences infirmières, université).

Diplôme d'études professionnelles

Cette catégorie regroupe l'ensemble des programmes d'études professionnelles sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP, lesquels sont régis par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle. Les professions ou les métiers associés à ces programmes sont d'un degré de complexité moindre que ceux des programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont administrés par des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation administrés par les commissions scolaires) ou des établissements privés. Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La formation professionnelle et technique*, [En ligne], 2008. [www3.mels.gouv.qc.ca/FPT/index.htm] (8 décembre 2008)). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « autres certificats ou diplômes d'une école de métiers » pour désigner les reconnaissances comme des certificats ou des diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle décernés à la fin de programmes d'études de courte durée par des collèges communautaires, des instituts de technologie et d'autres établissements similaires (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement 2006*).

Diplôme d'études collégiales

Cette catégorie regroupe les programmes d'études préuniversitaires, dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires, ainsi que les programmes de formation technique, dont l'objet principal est de préparer au marché du travail. Ces deux types de programmes sont offerts par les cégeps ou les établissements d'enseignement collégial privés. Les professions associées aux programmes de formation technique sont d'un degré de complexité supérieur à celles des programmes d'études professionnelles. (QUÉBEC, *Règlement sur le régime des études collégiales*: LRQ, chapitre C-29, r.4, à jour au 1^{er} septembre 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » pour désigner les programmes d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou de trois ans menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme non universitaire décernés par un collège communautaire, un cégep (formation générale ou professionnelle), un institut de technologie, une école de sciences infirmières, une école de commerce privée, une école de métiers privée ou publique ou une école de formation professionnelle (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Certificat universitaire

Cette catégorie regroupe les programmes d'études universitaires d'une durée d'un ou deux ans menant à l'obtention d'un diplôme inférieur au baccalauréat. Si un baccalauréat est une condition d'admission à un cours menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme universitaire, celui-ci est alors classé comme un certificat universitaire supérieur au baccalauréat (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Grade universitaire

Cette catégorie désigne les titulaires d'un baccalauréat, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat. Elle inclut les personnes diplômées en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Espérance de vie à la naissance (2001-2005)

L'espérance de vie à la naissance fait référence à la durée de vie moyenne (âge moyen au décès) d'une génération fictive si les taux de mortalité observés au cours de la période continuent de s'appliquer (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux ajusté de mortalité (5 ans) / 100 000 personnes 2001-2005

Rapport du nombre annuel moyen de décès, pour une cause spécifique, en regard de la population totale au milieu d'une période donnée. Ce rapport est ajusté selon la structure par âge en 2001, sexes réunis, de la population corrigée de l'ensemble du Québec pour la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'une mauvaise santé mentale

Proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme passable ou mauvaise par rapport à la population totale de 12 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « Passable » ou « Mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'un stress quotidien

Proportion de la population de 15 ans et plus éprouvant un stress quotidien intense ou élevé, par rapport à la population totale de 15 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme éprouvant un stress quotidien intense ou sont celles qui ont répondu « Assez stressantes » ou « Extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse selon l'âge

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé, à la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse à l'adolescence

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre moyen de grossesses d'adolescentes de moins de 18 ans ou de 18 et de 19 ans, à la population d'adolescentes de 14 à 17 ans ou de 18 et de 19 ans au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Indice synthétique de grossesse

L'indice synthétique de grossesse fait référence au « nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions de grossesses pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés » (Éco-Santé Québec, 2008).

Avortement ou interruption volontaire de grossesse

Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) regroupent les avortements provoqués pratiqués en clinique ou à l'hôpital. L'âge est établi au moment de l'IVG et non à celui de la conception (Madeleine ROCHON, 2005).

La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la RAMQ. Les IVG pratiquées dans les établissements où les médecins ne sont pas rémunérés à l'acte (plusieurs CLSC et quelques hôpitaux), qui ne sont pas comprises dans les données de la RAMQ, sont comptabilisées annuellement par le MSSS depuis 1992. Les seules données de la RAMQ sous-estiment le nombre d'IVG (Madeleine ROCHON, 2005).

Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG de femmes d'un groupe d'âge déterminé, en regard de la population féminine de ce groupe d'âge au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances vivantes

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de naissances vivantes durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 grossesses

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de grossesses durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de mortalité par suicide

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de décès par suicide, en regard de la population totale au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Victime de violence

Les données sur les victimes de violence sont recueillies par les corps de police et enregistrées dans une banque de données nommée Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (programme DUC 2), gérée par le Centre canadien de la statistique juridique, un organisme de Statistique Canada. Les statistiques pour le Québec sont produites par le ministère de la Sécurité publique. Une infraction est comptabilisée pour chaque victime d'une telle infraction lors d'un événement criminel. Si une personne est victime lors de deux événements différents dans la même année civile, deux infractions sont comptabilisées. Par ailleurs, les infractions enregistrées en 2006 sont celles qui ont été signalées au cours de l'année, qu'elles aient été commises ou non en 2006. L'âge de la victime dans les statistiques est celui qu'elle avait à la date de l'infraction. L'information est consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures d'une relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories : famille, connaissance, étranger et inconnu (MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p.11-14).

Taux de victimisation

Taux qui mesure le nombre de victimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants (Ministère de la Sécurité publique).

Violence conjugale

Les données sur la violence conjugale portent sur les infractions commises par un conjoint, un ancien conjoint, un ami ou un ancien ami intime. Les crimes contre la personne considérés par ces statistiques sont les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les enlèvements et les séquestrations, le harcèlement criminel et les menaces. Ces statistiques proviennent des renseignements sur les affaires criminelles jugées fondées à la suite d'enquêtes policières (Ministère de la Sécurité publique).

ANNEXE

TABLEAUX

Tableau 1

Population totale selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	102 135	50,9	98 520	49,1	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	137 805	50,6	134 810	49,5	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	341 740	51,7	319 315	48,3	661 060	8,8
MAURICIE	133 350	51,5	125 575	48,5	258 925	3,4
ESTRIE	152 355	51,0	146 425	49,0	298 775	4,0
MONTRÉAL	961 955	51,9	892 485	48,1	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	173 800	51,0	167 295	49,0	341 095	4,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	71 940	50,0	71 935	50,0	143 870	1,9
CÔTE-NORD	47 395	49,4	48 520	50,6	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	19 425	48,8	20 390	51,2	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 150	48,1	7 720	51,9	14 870	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 315	49,1	5 500	50,9	10 815	0,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	6 960	49,3	7 170	50,7	14 130	0,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	48 185	51,1	46 160	48,9	94 345	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	198 055	50,3	195 615	49,7	393 670	5,2
LAVAL	189 495	51,4	179 215	48,6	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	216 365	50,4	212 690	49,6	429 055	5,7
LAURENTIDES	258 810	50,6	252 465	49,4	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	692 330	51,0	665 385	49,0	1 357 720	18,0
CRÉ DE LONGUEUIL	200 035	51,9	185 500	48,1	385 535	5,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	191 010	50,6	186 235	49,4	377 245	5,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	301 285	50,6	293 650	49,4	594 940	7,9
CENTRE-DU-QUÉBEC	113 305	50,5	110 895	49,5	224 200	3,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 2

Taux de croissance de la population,
ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2006

	1991-1996	1996-2001	2001-2006	1996-2006	1991-2006
	%				
LE QUÉBEC	3,5	1,4	4,3	5,7	9,4
BAS-SAINT-LAURENT	0,5	- 2,6	0,0	- 2,6	- 2,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0,2	- 2,9	- 2,0	- 4,9	- 4,7
CAPITALE-NATIONALE	2,9	0,9	3,5	4,3	7,3
MAURICIE	1,0	- 2,3	1,4	- 0,9	0,1
ESTRIE	3,7	2,5	4,6	7,2	11,2
MONTRÉAL	0,0	2,1	2,3	4,4	4,4
OUTAOUAIS	8,4	2,6	8,1	10,9	20,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1,3	- 5,1	- 1,5	- 6,5	- 5,3
CÔTE-NORD	0,1	- 5,4	- 1,9	- 7,2	- 7,1
NORD-DU-QUÉBEC	5,7	0,5	3,2	3,7	9,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	- 9,6	- 11,0	- 8,9	- 18,9	- 26,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	13,3	10,5	12,3	24,1	40,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	36,2	11,3	11,9	24,5	69,5
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	- 0,8	- 7,8	- 2,7	- 10,3	- 11,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	3,4	0,8	2,7	3,5	7,0
LAVAL	5,1	3,8	7,5	11,6	17,3
LANAUDIÈRE	11,8	3,6	10,4	14,4	27,9
LAURENTIDES	13,3	6,9	10,8	18,4	34,2
MONTÉRÉGIE	4,8	1,6	6,4	8,1	13,3
CRÉ DE LONGUEUIL	0,7	- 0,3	3,7	3,4	4,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	8,4	3,6	9,6	13,6	23,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	5,6	1,8	6,2	8,0	14,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	3,6	1,7	2,6	4,3	8,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 3

Population selon le sexe
ensemble du Québec et régions administratives, 1996-2006

	1996		2006	
	TOTAL		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	7 138 795	100,0	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	206 060	2,9	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	286 650	4,0	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	633 510	8,9	661 060	8,8
MAURICIE	261 210	3,7	258 925	3,4
ESTRIE	278 775	3,9	298 775	4,0
MONTRÉAL	1 775 845	24,9	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	307 440	4,3	341 095	4,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	153 905	2,2	143 870	1,9
CÔTE-NORD	103 300	1,4	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	38 395	0,5	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	18 330	0,3	14 870	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	8 715	0,1	10 815	0,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	11 350	0,2	14 130	0,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	105 175	1,5	94 340	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	380 495	5,3	393 670	5,2
LAVAL	330 395	4,6	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	375 170	5,3	429 055	5,7
LAURENTIDES	431 640	6,0	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	1 255 920	17,6	1 357 720	18,0
CRÉ DE LONGUEUIL	373 010	5,2	385 535	5,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	332 195	4,7	377 245	5,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	550 715	7,7	594 940	7,9
CENTRE-DU-QUÉBEC	214 905	3,0	224 200	3,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 4

Population selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
0 À 14 ANS	613 370	49,0	639 150	51,0	1 252 520	16,6
15 À 19 ANS	232 820	49,0	242 185	51,0	475 005	6,3
20 À 24 ANS	233 730	49,5	238 445	50,5	472 175	6,3
25 À 29 ANS	247 540	50,2	245 330	49,8	492 880	6,5
30 À 34 ANS	234 525	50,2	232 805	49,8	467 325	6,2
35 À 44 ANS	562 505	50,2	558 910	49,8	1 121 435	14,9
45 À 54 ANS	624 205	50,7	607 930	49,3	1 232 120	16,3
55 À 64 ANS	485 835	51,0	466 600	49,0	952 425	12,6
65 À 69 ANS	165 395	52,4	150 165	47,6	315 555	4,2
70 À 74 ANS	146 205	54,5	121 940	45,5	268 150	3,6
75 À 84 ANS	226 740	60,1	150 550	39,9	377 315	5,0
85 ANS ET PLUS	85 595	71,8	33 695	28,2	119 285	1,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 5

Population autochtone selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

RÉGION	POPULATION AUTOCHTONE				POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	Total		Nombre	%
	Nombre		Nombre	%		
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 158	3 011	6 169	100,0	143 870	4,3
ABITIBI	429	414	843	13,7	16 985	5,0
LA VALLÉE-DE-L'OR	991	1 007	1 998	32,4	41 895	4,8
TÉMISCAMINGUE	1 738	1 590	3 328	53,9	16 985	19,6
BAS-SAINT-LAURENT	398	377	775	100,0	200 655	0,4
RIVIÈRE-DU-LOUP	398	377	775	100,0	33 305	2,3
CAPITALE-NATIONALE	1 627	1 372	2 999	100,0	661 060	0,5
QUÉBEC (AGGL.)	1 627	1 372	2 999	100,0	525 375	0,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 155	919	2 074	100,0	224 200	0,9
BÉCANCOUR	130	92	222	10,7	18 810	1,2
NICOLET-YAMASKA	1 025	827	1 852	89,3	23 010	8,0
CÔTE-NORD	5 980	5 736	11 716	100,0	95 910	12,2
BASSE-CÔTE-NORD	664	672	1 336	11,4	5 505	24,3
CANIAPISCAU	729	749	1 478	12,6	3 950	37,4
LA HAUTE-CÔTE-NORD	225	191	416	3,6	12 305	3,4
MANICOUAGAN	1 830	1 673	3 503	29,9	33 050	10,6
MINGANIE	740	699	1 439	12,3	6 390	22,5
SEPT-RIVIÈRES	1 792	1 752	3 544	30,2	34 715	10,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 614	2 412	5 026	100,0	94 340	5,3
AVIGNON	2 342	2 181	4 523	90,0	14 640	30,9
LA CÔTE-DE-GASPÉ	272	231	503	10,0	17 885	2,8
LANAUDIÈRE	1 140	1 131	2 271	100,0	429 055	0,5
MATAWINIE	1 140	1 131	2 271	100,0	49 715	4,6
LAURENTIDES	1 090	927	2 017	100,0	511 275	0,4
DEUX-MONTAGNES	1 090	927	2 017	100,0	87 250	2,3
MAURICIE	1 866	2 026	3 892	100,0	258 925	1,5
LA TUQUE (AGGL.)	1 866	2 026	3 892	100,0	15 450	25,2
MONTÉRÉGIE	4 953	4 502	9 455	100,0	1 357 720	0,7
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	4 953	4 502	9 455	100,0	377 245	2,5
ROUSSILLON	4 953	4 502	9 455	100,0	149 995	6,3
NORD-DU-QUÉBEC	12 670	12 841	25 511	100,0	39 815	64,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	7 579	7 541	15 120	59,3	14 130	107,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 091	5 300	10 391	40,7	10 815	96,1
OUTAOUAIS	1 741	1 588	3 329	100,0	341 095	1,0
LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	1 741	1 588	3 329	100,0	20 520	16,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 563	2 273	4 836	100,0	272 610	1,8
LE DOMAINE-DU-ROY	2 563	2 273	4 836	100,0	31 955	15,1
LISTE GÉNÉRALE - RÉGION DU QUÉBEC, DISTRICT QUÉBEC	36	34	70			
LE QUÉBEC	40 991	39 149	80 140	100,0	7 546 135	1,1

Sources : Population indienne : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 2007.
Population inuite : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009.

Tableau 6

Population immigrée selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES	HOMMES	IMMIGRANTS TOTAL	POPULATION TOTALE	% POPULATION IMMIGRÉE DU QUÉBEC DANS LA RÉGION
LE QUÉBEC	433 635	417 925	851 555	7 396 275	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	1 000	990	1 990	193 950	0,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1 330	1 195	2 525	267 205	0,3
CAPITALE-NATIONALE	12 565	12 590	25 165	643 925	3,0
MAURICIE	2 005	1 980	3 985	251 875	0,5
ESTRIE	6 775	6 745	13 520	292 150	1,6
MONTRÉAL	288 025	272 365	560 390	1 815 420	65,8
OUTAOUAIS	11 995	11 645	23 640	337 195	2,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	950	835	1 785	141 350	0,2
CÔTE-NORD	450	475	925	94 575	0,1
NORD-DU-QUÉBEC	165	190	355	39 500	0,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	430	410	840	92 235	0,1
CHAUDIÈRE-APPALACHES	2 410	2 250	4 660	384 550	0,5
LAVAL	36 715	36 855	73 565	363 715	8,6
LANAUDIÈRE	6 230	6 445	12 675	423 095	1,5
LAURENTIDES	9 490	10 315	19 815	503 025	2,3
MONTÉRÉGIE	50 710	50 085	100 795	1 334 740	11,8
CRÉ DE LONGUEUIL	30 155	29 075	59 230	380 540	7,0
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	11 295	11 430	22 725	371 490	2,7
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	9 260	9 580	18 840	582 710	2,2
CENTRE-DU-QUÉBEC	2 360	2 525	4 885	217 750	0,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 7

Type de familles selon la présence et l'âge des enfants, ensemble du Québec, 2006

	TYPE DE FAMILLES AVEC ENFANTS									
	TOTAL FAMILLES		COUPLES		FAMILLES MONOPARENTALES		SEXE DU CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE			
							FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 267 720	59,8	914 890	72,2	352 830	27,8	274 890	77,9	77 940	22,1
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 106 050	52,1	830 270	75,1	275 780	24,9	211 865	76,8	63 915	23,2
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	892 920	42,1	681 235	76,3	211 685	23,7	166 025	78,4	45 655	21,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	335 800	15,8	283 515	84,4	52 285	15,6	44 370	84,9	7 920	15,1
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	853 895	40,2	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2 121 610	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 8

Personnes seules de 15 ans et plus dans les ménages privés hors familles selon l'âge et le sexe
ensemble du Québec, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL		
	VIVANT SEULES		VIVANT SEULS				
	Nombre	%	Nombre	%			
LE QUÉBEC	538 605	17,1	3 154 965	441 735	14,8	2 990 695	6 145 665
15 À 17 ANS	310	0,2	144 085	500	0,3	153 145	297 225
18 À 24 ANS	20 750	6,5	319 265	22 575	6,9	326 125	645 385
25 À 29 ANS	29 365	11,9	247 205	38 580	15,9	242 285	489 485
30 À 34 ANS	22 545	9,7	232 675	36 650	15,9	230 995	463 670
35 À 44 ANS	48 365	8,6	560 410	86 145	15,6	552 025	1 112 435
45 À 54 ANS	82 190	13,3	619 930	98 510	16,4	600 875	1 220 800
55 À 64 ANS	110 640	23,0	480 780	77 770	17,0	458 275	939 055
65 À 74 ANS	97 985	32,5	301 755	45 795	17,3	264 590	566 345
75 À 84 ANS	96 255	48,7	197 675	28 505	20,6	138 550	336 235
85 ANS ET PLUS	30 200	59,0	51 170	6 705	28,1	23 830	75 000

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 9

Population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu, l'âge et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES					
	DÉTENANT UN DIPLOME	DES	DEP	DEC	Certificat	GRADE UNIVERSITAIRE
LE QUÉBEC	74,9	23,7	11,8	17,5	5,6	16,4
BAS-SAINT-LAURENT	71,0	23,3	13,7	18,0	5,2	10,9
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	73,3	22,4	17,6	17,6	4,9	10,9
CAPITALE-NATIONALE	80,1	24,4	11,4	20,0	6,0	18,2
MAURICIE	70,6	24,4	12,6	18,2	4,9	10,4
ESTRIE	73,2	23,5	13,4	17,2	4,8	14,4
MONTRÉAL	77,5	21,9	8,5	15,9	6,5	24,8
OUTAOUAIS	74,9	24,0	11,1	17,0	4,9	18,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	66,3	22,1	13,8	15,3	4,8	10,2
CÔTE-NORD	64,7	22,6	12,6	16,2	4,2	9,1
NORD-DU-QUÉBEC	53,9	17,9	11,5	13,6	3,8	7,1
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	69,8	24,4	16,1	17,2	4,7	7,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	45,6	14,8	5,7	14,9	3,7	6,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	38,1	11,0	11,6	5,5	2,4	7,6
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	62,7	21,6	12,5	15,9	4,6	8,2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	72,5	23,5	13,9	19,6	4,6	11,0
LAVAL	77,4	25,0	11,7	18,3	6,4	16,0
LANAUDIÈRE	72,2	26,4	13,8	16,9	5,0	10,0
LAURENTIDES	73,9	24,8	13,9	17,3	5,2	12,6
MONTÉRÉGIE	75,5	24,9	12,2	17,9	5,6	14,8
CRÉ DE LONGUEUIL	78,2	23,7	9,6	17,8	6,9	20,2
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	73,8	25,4	13,2	18,0	5,0	12,3
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	75,2	25,7	13,3	18,1	5,1	13,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	70,3	23,7	14,0	18,7	4,5	9,4

Tableau 9 (SUITE)

	HOMMES					
	DÉTENANT UN DIPLOME	DES	DEP	DEC	Certificat	GRADE UNIVERSITAIRE
LE QUÉBEC	75,1	20,8	19,0	14,6	4,1	16,6
BAS-SAINT-LAURENT	67,9	18,2	24,2	13,2	2,8	9,6
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	75,3	18,6	27,9	15,3	3,4	10,1
CAPITALE-NATIONALE	81,7	20,6	19,5	16,9	4,1	20,5
MAURICIE	75,3	21,3	24,4	15,6	3,4	10,5
ESTRIE	72,2	20,1	21,6	13,2	3,2	14,1
MONTRÉAL	79,7	20,7	11,9	14,6	5,4	27,0
OUTAOUAIS	71,7	20,6	16,1	14,6	3,4	17,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	63,0	17,8	24,0	10,9	2,7	7,5
CÔTE-NORD	67,6	19,7	25,9	13,5	2,0	6,4
NORD-DU-QUÉBEC	52,4	13,5	21,9	9,9	2,0	5,0
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	66,9	17,3	28,7	12,1	2,8	5,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	42,0	10,8	16,5	9,6	1,5	3,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	40,0	10,3	17,0	6,2	1,0	5,6
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	59,8	17,7	21,5	11,6	2,3	6,7
CHAUDIÈRE-APPALACHES	71,8	19,8	23,9	14,5	2,8	10,7
LAVAL	78,6	23,3	17,2	16,1	5,3	16,6
LANAUDIÈRE	70,7	22,2	23,6	12,9	3,3	8,7
LAURENTIDES	72,9	21,4	21,8	14,0	4,0	11,7
MONTÉRÉGIE	75,0	21,8	19,4	14,8	4,3	14,7
CRÉ DE LONGUEUIL	79,7	20,2	15,5	15,6	5,4	23,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	72,5	21,8	21,0	14,3	3,9	11,4
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	74,2	23,3	20,7	14,9	3,7	11,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	67,9	19,8	24,1	13,4	2,6	8,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 10

Population de 20 à 44 ans qui a fait des études supérieures selon le niveau et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	MAÎTRISE		DOCTORAT		TOTAL - ÉTUDES SUPÉRIEURES	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	Nombre		Nombre		Nombre	
LE QUÉBEC	51 075	48 900	6 800	9 220	57 875	58 120
BAS-SAINT-LAURENT	620	400	50	135	670	535
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	875	550	135	150	1 010	6 350
CAPITALE-NATIONALE	5 940	5 280	825	1 070	6 765	6 350
MAURICIE	735	630	120	125	855	755
ESTRIE	1 355	1 515	305	340	1 660	1 855
MONTRÉAL	25 050	25 880	3 520	5 175	28 570	31 055
OUTAOUAIS	2 555	2 560	355	440	2 910	3 000
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	275	235	25	25	300	260
CÔTE-NORD	225	200	30	50	255	250
NORD-DU-QUÉBEC	40	25	10	0	50	25
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	10	0	0	10	10
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	20	15	0	0	20	15
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	10	0	10	0	20	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	240	150	10	20	250	170
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 505	1 150	125	130	1 630	1 280
LAVAL	1 925	1 795	175	245	2 100	2 040
LANAUDIÈRE	1 085	830	145	50	1 230	880
LAURENTIDES	1 660	1 315	180	260	1 840	1 575
MONTÉRÉGIE	6 445	5 895	700	950	7 145	6 845
CRÉ DE LONGUEUIL	2 930	3 070	270	430	3 200	3 500
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2 120	1 695	250	320	2 370	2 015
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 395	1 130	180	200	1 575	1 330
CENTRE-DU-QUÉBEC	495	445	60	45	555	490

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 11

Population de 15 à 24 ans sans diplôme et n'ayant pas fréquenté l'école en 2005-2006, selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	15 - 19 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	21 460	9,3	230 575	31 890	13,1	243 530
BAS-SAINT-LAURENT	465	7,2	6 420	840	12,8	6 585
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	630	7,2	8 765	905	9,4	9 675
CAPITALE-NATIONALE	1 270	7,0	18 170	2 295	11,7	19 585
MAURICIE	795	10,7	7 455	1 190	14,8	8 035
ESTRIE	950	9,9	9 600	1 510	15,3	9 870
MONTRÉAL	3 700	7,5	49 365	5 105	10,0	51 255
OUTAOUAIS	1 310	11,6	11 315	1 865	15,5	12 035
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	530	10,7	4 935	810	15,5	5 215
CÔTE-NORD	555	17,0	3 265	455	14,4	3 160
NORD-DU-QUÉBEC	545	32,8	1 660	555	30,6	1 815
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	80	15,7	510	45	8,1	555
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	255	48,1	530	280	46,7	600
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	210	33,9	620	230	34,8	660
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	375	12,1	3 110	435	15,6	2 785
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 140	8,9	12 880	1 775	13,9	12 780
LAVAL	975	8,4	11 640	1 250	10,1	12 395
LANAUDIÈRE	1 560	10,6	14 755	2 515	15,8	15 870
LAURENTIDES	1 710	10,4	16 365	2 970	16,5	17 990
MONTÉRÉGIE	4 220	9,6	43 910	6 070	13,0	46 760
CRÉ DE LONGUEUIL	1 140	9,0	12 625	1 300	10,2	12 735
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 860	9,8	18 950	3 050	14,7	20 760
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 220	9,9	12 335	1 720	13,0	13 265
CENTRE-DU-QUÉBEC	700	10,0	6 975	1 335	17,3	7 705

Tableau 11 (SUITE)

	20 - 24 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	19 320	8,3	233 665	34 150	14,4	236 995
BAS-SAINT-LAURENT	435	8,1	5 385	895	14,8	6 035
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	685	8,4	8 200	840	9,7	8 620
CAPITALE-NATIONALE	1 095	4,9	22 305	1 870	8,6	21 870
MAURICIE	785	10,5	7 510	1 265	15,8	8 020
ESTRIE	920	9,5	9 690	1 585	15,7	10 070
MONTRÉAL	4 275	6,1	69 600	6 865	10,7	64 250
OUTAOUAIS	1 225	12,1	10 085	2 125	19,6	10 825
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	425	10,9	3 895	825	18,2	4 535
CÔTE-NORD	530	19,4	2 725	625	23,0	2 720
NORD-DU-QUÉBEC	585	39,3	1 490	710	48,1	1 475
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	50	11,2	445	100	22,0	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	265	57,6	460	275	60,4	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	270	46,2	585	335	59,3	565
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	245	12,3	1 990	425	17,8	2 390
CHAUDIÈRE-APPALACHES	790	7,0	11 330	1 875	15,0	12 510
LAVAL	700	6,5	10 805	1 420	12,8	11 085
LANAUDIÈRE	1 090	9,9	11 035	2 455	20,2	12 130
LAURENTIDES	1 415	11,0	12 825	2 900	21,4	13 540
MONTÉRÉGIE	3 525	9,1	38 630	6 145	15,4	39 965
CRÉ DE LONGUEUIL	1 100	8,6	12 770	1 515	12,4	12 260
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 510	9,2	16 495	2 920	16,8	17 390
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	915	9,8	9 365	1 710	16,6	10 315
CENTRE-DU-QUÉBEC	605	9,8	6 160	1 320	19,0	6 945

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 12

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le sexe, le diplôme obtenu et l'âge, ensemble du Québec, 2006

		LE QUÉBEC					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
	15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
	20 À 24 ANS	78,5	71,4	9,0	80,7	71,5	11,4
	25 À 34 ANS	81,8	76,7	6,3	90,7	84,0	7,3
	35 À 44 ANS	83,3	78,5	5,7	91,7	86,0	6,3
	45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
	55 À 64 ANS	44,4	41,8	5,9	62,4	58,1	6,8
	65 À 74 ANS	7,0	6,5	7,7	16,6	15,7	5,4
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,6	16,1	5,7	5,3	7,0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	29,2	25,4	13,1	49,4	43,3	12,3
	15 À 19 ANS	33,2	26,3	21,0	35,6	28,1	20,9
	20 À 24 ANS	56,2	46,3	17,6	75,3	62,8	16,7
	25 À 34 ANS	53,2	45,5	14,4	80,5	70,0	13,0
	35 À 44 ANS	61,3	54,1	11,7	80,0	71,6	10,5
	45 À 54 ANS	58,6	53,0	9,6	78,8	71,8	8,9
	55 À 64 ANS	29,9	27,2	8,9	54,3	48,9	10,0
	65 À 74 ANS	3,5	3,1	12,0	11,2	10,5	6,7
	75 ANS ET PLUS	1,0	0,7	28,6	3,2	2,9	10,3
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	57,6	53,6	6,9	71,5	66,1	7,6
	15 À 19 ANS	64,7	58,2	10,0	61,0	53,9	11,7
	20 À 24 ANS	76,4	69,2	9,4	80,1	71,3	11,0
	25 À 34 ANS	73,4	67,0	8,7	89,5	82,2	8,2
	35 À 44 ANS	79,7	74,6	6,4	91,1	85,2	6,5
	45 À 54 ANS	78,9	75,1	4,8	89,3	84,3	5,5
	55 À 64 ANS	44,9	42,1	6,4	61,7	57,6	6,7
	65 À 74 ANS	7,4	6,9	7,6	16,6	15,7	5,8
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,5	20,1	5,4	4,9	8,8
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	73,8	69,1	6,4	78,8	73,0	7,3
	15 À 19 ANS	75,7	68,5	9,6	80,2	71,9	10,3
	20 À 24 ANS	86,3	80,0	7,4	91,5	83,1	9,2
	25 À 34 ANS	83,6	78,1	6,6	94,0	86,9	7,5
	35 À 44 ANS	85,5	80,1	6,3	93,8	87,6	6,6
	45 À 54 ANS	82,4	77,6	5,7	91,2	85,1	6,8
	55 À 64 ANS	53,3	49,9	6,4	64,7	59,5	7,9
	65 À 74 ANS	10,5	9,7	7,4	16,3	15,1	6,8
	75 ANS ET PLUS	3,8	3,6	4,6	5,4	5,1	6,4
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	75,6	72,0	4,8	81,9	77,4	5,5
	15 À 19 ANS	72,1	66,3	8,0	66,3	57,2	13,6
	20 À 24 ANS	83,4	77,4	7,2	80,9	72,8	10,1
	25 À 34 ANS	88,4	84,5	4,4	94,7	89,9	5,0
	35 À 44 ANS	88,9	85,4	3,9	95,2	91,4	4,1
	45 À 54 ANS	87,1	83,8	3,8	92,9	89,2	4,0
	55 À 64 ANS	50,7	48,2	4,8	64,4	60,8	5,6
	65 À 74 ANS	10,8	10,2	6,3	18,7	17,6	6,2
	75 ANS ET PLUS	3,5	3,2	8,2	8,5	8,2	3,2
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	64,1	61,0	4,8	73,9	69,6	5,9
	15 À 19 ANS	56,6	53,0	5,3	63,1	54,4	13,8
	20 À 24 ANS	80,3	72,8	9,3	74,7	66,3	11,4
	25 À 34 ANS	85,0	79,9	6,0	91,0	84,9	6,7
	35 À 44 ANS	89,5	85,3	4,7	94,3	89,3	5,3
	45 À 54 ANS	88,5	85,5	3,3	93,0	89,0	4,3
	55 À 64 ANS	47,4	45,6	3,9	63,9	59,5	6,8
	65 À 74 ANS	10,4	9,8	6,7	22,0	21,0	4,3
	75 ANS ET PLUS	3,6	3,3	7,3	9,4	9,1	3,1
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	79,8	76,1	4,6	81,3	77,4	4,8
	15 À 19 ANS	67,2	61,2	8,9	58,8	56,2	4,3
	20 À 24 ANS	81,4	73,9	9,2	73,4	65,1	11,3
	25 À 34 ANS	88,0	83,5	5,1	91,2	86,2	5,5
	35 À 44 ANS	89,3	85,3	4,5	94,8	89,8	5,2
	45 À 54 ANS	90,7	87,8	3,2	95,1	91,7	3,5
	55 À 64 ANS	56,7	54,7	3,5	68,8	66,3	3,6
	65 À 74 ANS	16,5	15,8	3,8	29,6	28,8	2,5
	75 ANS ET PLUS	8,2	7,8	4,9	14,5	13,8	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 13

Taux d'emploi selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 1996-2006

	FEMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	47,7	49,4	51,4	53,7	55,3	55,6
BAS-SAINT-LAURENT	43,6	41,3	44,3	44,1	52,7	50,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	38,3	40,6	43,4	44,2	47,5	48,6
CAPITALE-NATIONALE	47,2	48,8	48,2	55,1	54,9	56,4
MAURICIE	40,2	41,6	43,5	45,8	47,6	46,3
ESTRIE	49,3	47,2	51,2	53,7	53,1	54,6
MONTRÉAL	45,5	48,1	50,4	51,7	53,2	54,5
OUTAOUAIS	52,7	53,7	57,5	56,1	59,9	63,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47,1	46,0	49,4	49,6	52,0	53,3
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	46,0	47,6	49,1	56,1	55,0	54,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	34,1	34,8	38,8	41,6	41,0	40,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	50,9	51,4	51,8	54,8	58,8	60,6
LAVAL	51,8	52,5	54,0	56,4	55,0	57,7
LANAUDIÈRE	48,7	50,2	53,1	57,5	58,6	58,8
LAURENTIDES	51,8	53,9	55,5	55,6	61,0	54,6
MONTÉRÉGIE	52,0	54,4	56,9	59,0	59,1	57,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	47,6	49,8	47,1	51,9	52,4	56,8

	HOMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	61,7	63,1	64,5	65,7	65,3	65,0
BAS-SAINT-LAURENT	54,5	53,5	52,7	55,1	60,1	59,4
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	59,7	58,7	63,0	59,2	60,5	61,0
CAPITALE-NATIONALE	60,9	62,4	62,7	66,2	66,6	67,4
MAURICIE	56,6	59,3	58,5	59,7	57,7	58,3
ESTRIE	60,4	62,3	66,3	65,7	65,7	64,0
MONTRÉAL	57,5	59,8	60,7	64,2	63,6	64,5
OUTAOUAIS	63,4	61,1	65,9	65,9	65,4	67,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	61,7	59,0	62,4	60,7	62,5	62,8
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	62,8	58,8	63,0	63,4	62,9	60,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	40,0	42,6	44,1	43,5	42,3	41,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	67,6	66,5	67,1	70,1	69,6	66,6
LAVAL	64,4	68,7	69,0	65,9	67,6	65,5
LANAUDIÈRE	63,3	65,2	65,6	67,2	67,2	66,1
LAURENTIDES	67,4	67,2	70,3	66,6	68,6	65,5
MONTÉRÉGIE	67,3	69,9	70,7	71,6	68,3	67,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	62,6	65,1	66,2	66,0	69,1	68,4

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Tableau 14

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
LE QUÉBEC	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
20 À 29 ANS	80,3	74,2	7,6	85,3	77,1	9,6
30 À 44 ANS	82,8	77,9	5,8	91,7	85,9	6,4
45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
55 ANS ET PLUS	22,9	21,5	6,2	38,1	35,6	6,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 15

Taux d'emploi de la population immigrée de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et régions de la Capitale-Nationale, Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière, Montérégie, Outaouais et Estrie, 2006

	FEMMES IMMIGRÉES DE 15 ANS ET PLUS	FEMMES IMMIGRÉES OCCUPÉES	HOMMES IMMIGRÉS DE 15 ANS ET PLUS	HOMMES IMMIGRÉS OCCUPÉS	TAUX D'EMPLOI DES FEMMES IMMIGRÉES	TAUX D'EMPLOI DES HOMMES IMMIGRÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	%
LE QUÉBEC	401 715	191 725	389 240	241 550	47,7	62,1
CAPITALE-NATIONALE	10 405	5 600	11 095	7 290	53,8	65,7
ESTRIE	5 785	2 480	5 975	3 440	42,9	57,6
MONTRÉAL	271 060	123 840	255 120	153 060	45,7	60,0
OUTAOUAIS	10 825	6 150	10 695	7 370	56,8	68,9
LAVAL	34 785	18 210	35 125	23 835	52,4	67,9
LANAUDIÈRE	5 450	3 015	6 025	4 055	55,3	67,3
LAURENTIDES	8 455	4 270	9 480	6 180	50,5	65,2
MONTÉRÉGIE	46 295	24 100	46 265	30 645	52,1	66,2
CRÉ DE LONGUEUIL	27 785	14 425	26 610	17 505	51,9	65,8
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINTE-LAURENT	10 460	5 745	10 830	7 580	54,9	70,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	8 050	3 930	8 825	5 560	48,8	63,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 16

Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité, ensemble du Québec, 2006

	LE QUÉBEC				
	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ	TOTAL DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR	PROPORTION DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR
	Nombre		%	Nombre	%
TOUTES LES INDUSTRIES	1 849 395	2 080 280	47,1	3 929 675	100,0
SECTEUR PRIMAIRE	37 045	108 930	25,4	145 975	3,7
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	26 060	70 930	26,9	96 990	2,5
SECTEUR SECONDAIRE	192 960	586 255	24,8	779 215	19,8
23 Construction	23 550	182 115	11,5	205 665	5,2
31-33 Fabrication	169 410	404 140	29,5	573 550	14,6
311 Fabrication d'aliments	25 700	40 750	38,7	66 450	1,7
321 Fabrication de produits en bois	7 850	40 645	16,2	48 495	1,2
332 Fabrication de produits métalliques	8 115	37 350	17,8	45 465	1,2
336 Fabrication de matériel de transport	10 195	41 295	19,8	51 490	1,3
SECTEUR TERTIAIRE	1 619 375	1 385 070	53,9	3 004 445	76,5
41 Commerce de gros	58 170	115 015	33,6	173 185	4,4
44-45 Commerce de détail	253 240	218 790	53,6	472 030	12,0
48-49 Transport et entreposage	42 745	138 725	23,6	181 470	4,6
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	44 700	54 785	44,9	99 485	2,5
52 Finance et assurances	101 245	52 730	65,8	153 975	3,9
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	24 490	32 765	42,8	57 255	1,5
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	108 495	138 305	44,0	246 800	6,3
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	55 710	86 225	39,3	141 935	3,6
61 Services d'enseignement	179 175	91 725	66,1	270 900	6,9
62 Soins de santé et assistance sociale	350 950	90 755	79,5	441 705	11,2
71 Arts, spectacles et loisirs	35 440	40 310	46,8	75 750	1,9
72 Hébergement et services de restauration	142 935	103 780	57,9	246 715	6,3
81 Autres services, sauf les administrations publiques	102 680	92 360	52,6	195 040	5,0
91 Administrations publiques	117 415	126 925	48,1	244 340	6,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, données-échantillon (20%).

Tableau 17

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein pendant l'année 2005 de la population de 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives

	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PLEIN	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	%			
LE QUÉBEC	56,4	67,5	41,7	58,9
BAS-SAINT-LAURENT	51,4	62,1	37,6	55,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	48,9	64,0	33,1	56,1
CAPITALE-NATIONALE	58,1	68,4	43,3	59,2
MAURICIE	48,5	61,1	33,5	53,5
ESTRIE	55,1	66,9	39,4	57,9
MONTRÉAL	54,1	65,1	40,3	55,1
OUTAOUAIS	61,1	69,0	47,5	59,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	54,3	65,3	38,3	57,8
CÔTE-NORD	55,1	66,2	41,3	60,2
NORD-DU-QUÉBEC	61,3	68,5	48,1	60,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	60,6	73,9	44,7	68,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	62,1	62,8	47,6	49,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	61,8	65,4	52,8	58,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	47,4	54,7	37,1	49,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	58,4	71,2	42,9	63,9
LAVAL	59,1	69,8	44,7	60,6
LANAUDIÈRE	58,0	68,9	42,4	61,1
LAURENTIDES	60,0	69,9	44,3	61,8
MONTÉRÉGIE	59,8	70,8	44,7	62,4
CRÉ DE LONGUEUIL	58,4	68,6	43,5	59,4
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	60,8	71,8	46,2	64,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	60,2	71,5	44,5	63,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	55,0	68,7	39,4	61,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 18

Statut du travail de la population ayant travaillé en 2005 selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2006

	STATUT DU TRAVAIL EN 2005				
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
			Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	Femmes	1 326 135	74,0	466 215	26,0
	Hommes	1 770 175	87,2	259 840	12,8
15 À 19 ANS	Femmes	14 905	16,1	77 450	83,9
	Hommes	27 325	29,4	65 690	70,6
20 À 24 ANS	Femmes	88 150	51,0	84 740	49,0
	Hommes	121 830	67,7	58 145	32,3
25 À 54 ANS	Femmes	1 064 700	82,1	231 980	17,9
	Hommes	1 343 330	94,0	85 145	6,0
55 À 64 ANS	Femmes	147 015	71,1	59 675	28,9
	Hommes	244 970	88,2	32 835	11,8

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 19

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps partiel selon le sexe, ensemble du Québec, 1987 à 2007

	LE QUÉBEC			
	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
1987	46,8	68,0	11,7	5,2
1988	47,4	68,5	11,8	5,5
1989	48,6	68,0	12,0	5,3
1990	48,6	67,0	12,1	5,5
1991	48,1	64,1	12,4	6,3
1992	47,3	62,3	12,4	6,2
1993	47,0	61,4	12,5	6,5
1994	47,5	62,3	12,3	6,3
1995	48,1	62,4	12,6	6,3
1996	47,7	61,7	12,9	6,4
1997	48,4	61,8	13,3	6,3
1998	49,4	63,1	13,2	6,3
1999	50,2	63,9	12,8	6,1
2000	51,4	64,5	12,9	6,5
2001	51,7	64,4	13,2	6,6
2002	53,7	65,7	14,3	6,9
2003	54,9	65,3	14,8	7,3
2004	55,3	65,3	14,6	7,2
2005	55,5	65,0	14,3	7,4
2006	55,6	65,0	14,4	7,5
2007	57,2	65,0	14,8	7,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 20

Population active expérimentée dans les principales professions selon le sexe, ensemble du Québec, 2006

	LE QUÉBEC				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG QUÉBEC
	Nombre	Nombre	Nombre	%	
POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	1 849 395	2 080 280	3 929 675	47,1	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES					
Secrétaires	99 100	2 015	101 115	98,0	1
Vendeuses et commis-vendeuses	96 015	73 295	169 310	56,7	2
Caissières	70 425	11 365	81 790	86,1	3
Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance	57 340	2 470	59 810	95,9	4
Commis de bureau	55 745	8 170	63 915	87,2	5
Infirmières autorisées	54 945	5 450	60 395	91,0	6
Enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	46 130	6 840	52 970	87,1	7
Commis à la comptabilité	45 245	8 105	53 350	84,8	8
Serveuses d'aliments et de boissons	41 600	12 830	54 430	76,4	9
Aides-infirmières, aides-soignantes et préposées aux bénéficiaires	41 245	9 450	50 695	81,4	10
Serveuses au comptoir et aides de cuisine	39 195	25 215	64 410	60,9	11
Préposées à l'entretien ménager et au nettoyage	37 710	27 320	65 030	58,0	12
Directrices, commerce de détail	31 395	42 985	74 380	42,2	13
Enseignantes au niveau secondaire	26 660	17 930	44 590	59,8	14
Cuisinières	26 245	28 725	54 970	47,7	15
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS FÉMININES	768 995	282 165	—	—	—
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES					
Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	96 015	73 295	169 310	56,7	1
Conducteurs de camions	2 305	63 390	65 695	3,5	2
Directeurs, commerce de détail	31 395	42 985	74 380	42,2	3
Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles de camions et d'autobus	600	37 625	38 225	1,6	4
Charpentiers-menuisiers	435	34 600	35 035	1,2	5
Concierges et concierges d'immeubles	7 470	34 170	41 640	17,9	6
Manutentionnaires	4 055	33 215	37 270	10,9	7
Chauffeurs-livreurs services de livraison et de messagerie	2 415	30 980	33 395	7,2	8
Cuisiniers	26 245	28 725	54 970	47,7	9
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	1 750	27 940	29 690	5,9	10
Préposés à l'entretien ménager et au nettoyage	37 710	27 320	65 030	58,0	11
Commis d'épicerie	13 055	26 555	39 610	33,0	12
Représentants des ventes non techniques, commerce de gros	12 850	26 140	38 990	33,0	13
Serveurs au comptoir et aides de cuisine	39 195	25 215	64 410	60,9	14
Expéditeurs et réceptionnaires	8 065	24 450	32 515	24,8	15
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS MASCULINES	283 560	536 605	—	—	—

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée. Compilation d'Emploi-Québec.

Tableau 21

Personnes occupées et personnes syndiquées dans la population des 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec, 1998 à 2006

Année	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES	
	Nombre (en millier)		%	Nombre (en millier)		%
LE QUÉBEC						
1998	1 294,0	484,9	37,5	1 465,8	615,6	42,0
2000	1 370,3	513,1	37,4	1 534,5	649,6	42,3
2002	1 479,5	570,7	38,6	1 624,6	690,7	42,5
2004	1 556,7	596,0	38,3	1 639,7	678,2	41,4
2006	1 585,4	613,1	38,7	1 677,6	699,1	41,7

Source : Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail. Emploi-Québec. Enquête sur la population active. Statistique Canada.

Tableau 22

Lésions avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) survenues en 2006 et acceptées au 31 décembre 2007 selon le sexe, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier, ensemble du Québec

CATÉGORIE DE DOSSIER ET SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	LE QUÉBEC					
	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	28 469	100,0	64 572	100,0	93 041	100,0
CATÉGORIE DE DOSSIER						
TOTAL ACCIDENTS	27 664	97,2	63 572	98,5	91 236	98,1
TOTAL MALADIES PROFESSIONNELLES	805	2,8	1 000	1,5	1 805	1,9
SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE						
F01- BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	89	0,3	6 890	10,7	6 979	7,5
F02- INDUSTRIE CHIMIQUE	284	1,0	602	0,9	886	1,0
F03- FORÊT ET SCIERIES F06- INDUSTRIE DU BOIS (SANS SCIERIE) F26- AGRICULTURE F31- CHASSE ET PÊCHE	745	2,6	4 383	6,8	5 128	5,5
F04- MINES, CARRIÈRES ET PUIXS DE PÉTROLE	—	—	565	0,9	—	—
F05- FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL	273	1,0	3 658	5,7	3 931	4,2
F07- INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DU PLASTIQUE	600	2,1	1 843	2,9	2 443	2,6
F08- FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT	265	0,9	1 957	3,0	2 222	2,4
F09- PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	43	0,2	1 390	2,2	1 433	1,5
F10- FAB. PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	74	0,3	987	1,5	1 061	1,1
F11- ADMINISTRATION PUBLIQUE	1 054	3,7	3 790	5,9	4 844	5,2
F12- INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS F19- INDUSTRIE DU TABAC	1 246	4,4	3 426	5,3	4 672	5,0
F13- INDUSTRIE DU MEUBLE ET ART. AMEUBLEMENT	271	1,0	902	1,4	1 173	1,3
F14- INDUSTRIE DU PAPIER ET ACT. DIVERSES	145	0,5	986	1,5	1 131	1,2
F15- TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	580	2,0	4 784	7,4	5 364	5,8
F16- COMMERCE	4 109	14,4	10 189	15,8	14 298	15,4
F17- INDUSTRIE DU CUIR	37	0,1	30	0,0	67	0,1
F18- FAB. DE MACHINES (SAUF ÉLECTRIQUES)	58	0,2	1 352	2,1	1 410	1,5
F20- INDUSTRIE TEXTILE	198	0,7	403	0,6	601	0,6
F21- AUTRES SERVICES COMMERCIAUX, PERSONNELS	4 758	16,7	6 197	9,6	10 955	11,8
F22- COMMUNICATIONS, TRANSPORT D'ÉNERGIE	180	0,6	1 545	2,4	1 725	1,9
F23- IMPRIMERIE, ÉDITION ET ACTIVITÉS ANNEXES	245	0,9	493	0,8	738	0,8
F24- FAB. PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	—	—	20	0,0	—	—
F25- FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES	329	1,2	733	1,1	1 062	1,1
F27- BONNETERIE ET HABILLEMENT	310	1,1	156	0,2	466	0,5
F28- ENSEIGNEMENT ET SERVICES ANNEXES	1 654	5,8	1 105	1,7	2 759	3,0
F29- FINANCES, ASSURANCES, AFF. IMMOBILIÈRES	523	1,8	439	0,7	962	1,0
F30- SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	9 251	32,5	2 906	4,5	12 157	13,1
F32- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES	159	0,6	419	0,6	578	0,6
V1- NON CODÉ	981	3,4	2 422	3,8	3 403	3,7

Source : CSST, DCGI - Service de la statistique, le 2008-11-04.

Tableau 23

Travail autonome dans la population active selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 1996 à 2006

	FEMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	%
LE QUÉBEC	33 510	2,1	36 210	2,1	42 825	2,3	76 485	4,8	89 470	5,2	106 665	5,6	7,3	7,9
BAS-SAINT-LAURENT	980	2,4	1 080	2,5	1 150	2,5	2 015	4,9	2 605	6,0	2 905	6,3	8,5	8,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	845	1,6	865	1,5	1 260	2,1	2 150	4,0	2 275	4,0	2 945	4,9	5,5	7,0
CAPITALE-NATIONALE	2 435	1,6	2 575	1,6	3 055	1,8	5 990	4,0	7 080	4,4	8 640	5,0	6,1	6,7
MAURICIE	1 015	2,0	995	1,8	1 060	1,9	2 475	4,8	2 800	5,2	3 145	5,5	7,0	7,4
ESTRIE	1 600	2,6	1 740	2,6	1 945	2,7	3 555	5,8	4 195	6,2	5 160	7,1	8,8	9,8
MONTRÉAL	7 430	1,8	8 175	1,8	9 475	2,0	18 060	4,4	20 950	4,7	25 555	5,5	6,6	7,5
OUTAOUAIS	1 290	1,8	1 435	1,8	1 540	1,7	3 865	5,3	3 975	4,9	4 835	5,3	6,7	7,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	750	2,5	690	2,2	745	2,2	1 485	4,9	1 610	5,2	1 955	5,8	7,4	8,1
CÔTE-NORD	275	1,3	250	1,2	305	1,4	830	3,9	870	4,1	870	3,9	5,3	5,2
NORD-DU-QUÉBEC	80	1,1	100	1,3	90	1,0	470	6,2	295	3,8	160	1,8	5,1	2,8
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	290	1,4	265	1,3	430	2,1	1 015	4,9	1 015	5,1	1 110	5,4	6,4	7,5
CHAUDIÈRE - APPALACHES	2 195	2,7	2 375	2,6	2 755	2,8	4 790	5,9	5 250	5,8	6 085	6,2	8,4	9,0
LAVAL	1 555	2,0	1 665	1,9	2 025	2,1	3 080	3,9	3 740	4,3	4 455	4,6	6,2	6,7
LANAUDIÈRE	1 890	2,3	2 060	2,3	2 735	2,6	3 975	4,9	5 320	5,9	6 215	5,8	8,2	8,3
LAURENTIDES	2 570	2,7	2 790	2,5	3 790	2,9	5 050	5,3	6 770	6,1	8 520	6,5	8,6	9,4
MONTÉRÉGIE	6 700	2,3	7 410	2,3	8 580	2,4	14 965	5,2	17 380	5,5	20 735	5,9	7,8	8,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 600	3,5	1 720	3,4	1 880	3,5	2 710	5,9	3 340	6,7	3 370	6,3	10,1	9,9

	HOMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	%
LE QUÉBEC	100 315	5,2	100 585	5,0	118 515	5,6	150 945	7,8	150 155	7,5	162 285	7,6	12,5	13,2
BAS-SAINT-LAURENT	2 520	4,8	2 520	4,8	2 740	5,2	4 265	8,2	4 140	7,9	4 035	7,6	12,7	12,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 670	3,5	2 580	3,4	2 645	3,5	4 255	5,6	4 020	5,3	3 885	5,2	8,7	8,7
CAPITALE-NATIONALE	7 605	4,3	7 195	4,0	8 130	4,3	11 230	6,4	11 310	6,4	12 460	6,6	10,4	10,9
MAURICIE	2 870	4,3	2 835	4,3	3 240	4,8	4 585	6,8	4 310	6,5	4 340	6,4	10,7	11,2
ESTRIE	3 940	5,3	4 230	5,3	5 020	6,1	6 555	8,8	7 010	8,8	7 325	8,8	14,1	14,9
MONTRÉAL	24 960	5,3	24 320	4,9	28 735	5,6	36 530	7,8	38 110	7,7	40 940	8,0	12,6	13,6
OUTAOUAIS	3 460	4,1	3 435	3,8	4 355	4,5	6 770	8,0	7 105	7,9	7 590	7,8	11,8	12,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 755	4,2	1 725	4,4	1 700	4,3	2 485	5,9	2 475	6,3	1 930	4,9	10,6	9,2
CÔTE-NORD	625	2,1	630	2,3	565	2,1	1 145	3,9	960	3,5	940	3,5	5,8	5,6
NORD-DU-QUÉBEC	275	2,6	140	1,5	145	1,4	775	7,3	450	4,7	290	2,8	6,1	4,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	705	2,8	720	3,1	1 000	4,5	1 770	7,0	1 740	7,6	1 710	7,7	10,8	12,2
CHAUDIÈRE - APPALACHES	5 770	5,5	6 180	5,5	7 160	6,1	9 510	9,0	9 010	8,1	9 870	8,4	13,6	14,6
LAVAL	5 880	6,3	5 720	5,9	6 840	6,5	7 665	8,3	7 280	7,5	8 060	7,7	13,4	14,2
LANAUDIÈRE	6 230	6,0	6 180	5,7	7 550	6,1	8 530	8,2	8 295	7,6	9 935	8,1	13,3	14,2
LAURENTIDES	7 320	6,1	7 745	5,9	10 150	6,9	10 440	8,7	10 655	8,2	13 110	9,0	14,1	15,9
MONTÉRÉGIE	19 600	5,5	20 695	5,6	24 010	6,1	28 760	8,1	27 580	7,5	30 430	7,7	13,1	13,8
CENTRE-DU-QUÉBEC	4 130	7,0	3 735	6,0	4 525	7,1	5 655	9,6	5 685	9,2	5 420	8,5	15,2	15,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 24

Travailleuses et travailleurs autonomes selon le statut juridique de l'entreprise et la présence de personnel, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	TRAVAILLEUSES AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	42 825	28,6	106 665	71,4	41 700	27,9	107 785	72,1	149 490
BAS-SAINT-LAURENT	2 295	28,3	5 805	71,7	2 325	28,7	5 790	71,5	8 100
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 510	29,9	5 895	70,1	2 680	31,9	5 735	68,2	8 405
CAPITALE-NATIONALE	6 115	26,1	17 275	73,9	5 645	24,1	17 740	75,8	23 390
MAURICIE	2 125	25,3	6 285	74,7	2 380	28,3	6 020	71,6	8 410
ESTRIE	3 885	27,4	10 315	72,6	3 415	24,0	10 775	75,9	14 200
MONTRÉAL	18 950	27,1	51 105	72,9	19 555	27,9	50 500	72,1	70 055
OUTAOUAIS	3 075	24,1	9 670	75,9	3 200	25,1	9 555	75,0	12 745
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 490	27,6	3 905	72,4	1 745	32,3	3 665	67,9	5 395
CÔTE-NORD	610	25,9	1 745	74,1	770	32,7	1 565	66,5	2 355
NORD-DU-QUÉBEC	180	36,0	320	64,0	280	56,0	240	48,0	500
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	855	27,8	2 220	72,2	960	31,2	2 125	69,1	3 075
CHAUDIÈRE - APPALACHES	5 510	31,2	12 175	68,8	5 265	29,8	12 405	70,1	17 685
LAVAL	4 045	31,2	8 910	68,8	3 945	30,5	9 010	69,5	12 955
LANAUDIÈRE	5 475	30,6	12 430	69,4	5 195	29,0	12 685	70,8	17 905
LAURENTIDES	7 580	30,8	17 035	69,2	6 345	25,8	18 240	74,1	24 615
MONTÉRÉGIE	25 725	29,3	62 200	70,7	24 880	28,3	62 995	71,6	87 925
CENTRE-DU-QUÉBEC	3 760	35,8	6 740	64,2	3 015	28,7	7 475	71,2	10 500

	TRAVAILLEURS AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	118 515	42,2	162 285	57,8	119 960	42,7	160 840	57,3	280 800
BAS-SAINT-LAURENT	5 480	40,5	8 065	59,5	6 265	46,3	7 265	53,6	13 545
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5 280	40,5	7 765	59,5	7 425	56,9	5 615	43,0	13 045
CAPITALE-NATIONALE	16 260	39,5	24 925	60,5	17 255	41,9	23 900	58,0	41 185
MAURICIE	6 485	42,7	8 685	57,3	7 500	49,4	7 650	50,4	15 170
ESTRIE	10 035	40,7	14 650	59,3	10 870	44,0	13 805	55,9	24 685
MONTRÉAL	57 470	41,2	81 885	58,8	53 045	38,1	86 305	61,9	139 355
OUTAOUAIS	8 700	36,4	15 180	63,6	9 185	38,5	14 685	61,5	23 880
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 395	46,8	3 855	53,2	3 905	53,9	3 345	46,1	7 250
CÔTE-NORD	1 130	37,6	1 875	62,4	1 605	53,4	1 410	46,9	3 005
NORD-DU-QUÉBEC	290	33,3	580	66,7	480	55,2	420	48,3	870
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 000	36,9	3 415	63,1	3 240	59,8	2 155	39,8	5 415
CHAUDIÈRE - APPALACHES	14 320	42,0	19 745	58,0	16 190	47,5	17 875	52,5	34 065
LAVAL	13 680	45,9	16 125	54,1	12 900	43,3	16 910	56,7	29 805
LANAUDIÈRE	15 100	43,2	19 870	56,8	15 550	44,5	19 415	55,5	34 970
LAURENTIDES	20 290	43,6	26 215	56,4	19 935	42,9	26 575	57,1	46 505
MONTÉRÉGIE	72 030	44,1	91 290	55,9	68 180	41,7	95 100	58,2	163 320
CENTRE-DU-QUÉBEC	9 050	45,5	10 835	54,5	9 035	45,4	10 840	54,5	19 885

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 25

Taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans vivant dans les ménages privés selon le sexe, le statut matrimonial, la présence d'enfants et l'âge des enfants, ensemble du Québec, 2006

LE QUÉBEC	FEMMES			HOMMES		
	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL
AVEC ENFANTS À LA MAISON	76,4	75,1	76,2	90,4	84,3	90,0
MOINS DE 15 ANS	75,3	72,2	74,8	90,4	83,5	90,0
MOINS DE 6 ANS	70,7	61,6	69,6	89,4	80,3	89,1
SANS ENFANT À LA MAISON	79,8	76,6	78,3	88,2	74,5	79,9
TOTAL	77,5	76,0	77,0	89,8	75,5	84,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 26

Nombre de prestataires du Régime québécois d'assurance parentale selon le sexe, l'événement (naissance ou adoption) et le régime, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	ÉVÉNEMENTS			RÉGIME DE BASE				RÉGIME PARTICULIER				TOTAL PRESTATAIRES				
	NAISSANCES	ADOPTIONS	TOTAL	CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	
				FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES					
BAS-SAINT-LAURENT	1 712	21	1 733	1 162	887	12	5	2 066	403	408	5	4	820	1 582	1 304	2 886
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 528	22	2 550	1 641	1 384	10	4	3 039	580	685	4	5	1 274	2 235	2 078	4 313
CAPITALE-NATIONALE	6 599	76	6 675	4 849	4 063	43	15	8 970	1 347	1 255	20	14	2 636	6 259	5 347	11 606
MAURICIE	2 027	17	2 044	1 363	1 125	9	5	2 502	428	436	5	4	873	1 805	1 570	3 375
ESTRIE	2 889	25	2 914	2 013	1 609	10	2	3 634	609	627	13	9	1 258	2 645	2 247	4 892
MONTRÉAL	16 186	125	16 311	11 339	7 569	89	29	19 026	2 815	3 042	29	15	5 901	14 272	10 655	24 927
OUTAOUAIS	3 560	31	3 591	2 756	1 922	19	11	4 708	570	423	7	6	1 006	3 352	2 362	5 714
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 403	9	1 412	899	727	7	5	1 638	335	366	1	1	703	1 242	1 099	2 341
CÔTE-NORD	848	7	855	545	401	3	1	950	221	183	2	2	408	771	587	1 358
NORD-DU-QUÉBEC	443	30	473	263	110	14	3	390	151	75	12	2	240	440	190	630
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	651	7	658	425	251	3	0	679	194	129	4	3	330	626	383	1 009
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4 401	28	4 429	3 205	2 685	21	8	5 919	902	923	3	3	1 831	4 131	3 619	7 750
LAVAL	3 773	28	3 801	2 937	2 027	19	5	4 988	535	505	8	3	1 051	3 499	2 540	6 039
LANAUDIÈRE	4 817	24	4 841	3 609	2 768	9	5	6 391	768	812	6	7	1 593	4 392	3 592	7 984
LAURENTIDES	5 340	34	5 374	3 949	3 093	25	9	7 076	908	869	5	4	1 786	4 887	3 975	8 862
MONTRÉGIE	14 268	106	14 374	10 750	8 493	67	25	19 335	2 294	2 234	20	20	4 568	13 131	10 772	23 903
CENTRE-DU-QUÉBEC	2 363	21	2 384	1 616	1 287	10	5	2 918	526	540	5	2	1 073	2 157	1 834	3 991
LE QUÉBEC	73 808	611	74 419	53 321	40 401	370	137	94 229	13 586	13 512	149	104	27 351	67 426	54 154	121 580

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 27

Nombre de prestataires qui ont pris un congé de paternité selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE					DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER			TOTAL	TOTALITÉ DU CONGÉ			
	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES	5 SEMAINES	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES		5 SEMAINES	3 SEMAINES	TOTAL	%
BAS-SAINT-LAURENT	10	33	53	34	759	2	10	392	1293	759	392	1151	89,0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18	49	80	67	1 181	5	18	647	2 065	1 181	647	1 828	88,5
CAPITALE-NATIONALE	35	145	270	188	3 421	17	55	1 177	5 308	3 421	1 177	4 598	86,6
MAURICIE	6	38	61	55	963	4	10	421	1 558	963	421	1 384	88,8
ESTRIE	17	69	101	86	1 335	9	28	587	2 232	1 335	587	1 922	86,1
MONTRÉAL	110	367	581	414	6 128	50	103	2 839	10 592	6 128	2 839	8 967	84,7
OUTAOUAIS	18	60	98	100	1 642	4	12	407	2 341	1 642	407	2 049	87,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	19	49	42	610	5	17	340	1 091	610	340	950	87,1
CÔTE-NORD	3	9	25	15	349	3	8	171	583	349	171	520	89,2
NORD-DU-QUÉBEC	1	4	5	4	98	3	3	67	185	98	67	165	89,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	4	7	19	15	206	1	4	123	379	206	123	329	86,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	28	100	193	159	2 211	12	36	862	3 601	2 211	862	3 073	85,3
LAVAL	30	115	166	125	1 587	8	24	472	2 527	1 587	472	2 059	81,5
LANAUDIÈRE	35	108	203	161	2 252	12	31	772	3 574	2 252	772	3 024	84,6
LAURENTIDES	35	116	214	178	2 557	12	34	809	3 955	2 557	809	3 366	85,1
MONTÉRÉGIE	102	350	660	516	6 863	23	98	2 096	10 708	6 863	2 096	8 959	83,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	14	37	93	81	1 063	7	8	521	1 824	1 063	521	1 584	86,8
LE QUÉBEC	475	1 626	2 871	2 240	33 225	177	499	12 703	53 816	33 225	12 703	45 928	85,3

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 28

Nombre d'hommes qui ont pris un congé parental selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE										DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER					TOTAL											
	MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 À 31 SEMAINES		32 SEMAINES		MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 SEMAINES		
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre		Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
BAS-SAINT-LAURENT	94	38	22	13	7	7	6	69	36	34	20	40	20	51	437												
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	143	72	34	20	17	17	18	128	84	59	59	59	42	93	782												
CAPITALE-NATIONALE	389	211	88	65	55	55	53	239	129	97	92	92	43	146	1660												
MAURICIE	106	71	23	22	8	8	13	65	41	29	42	25	80	533													
ESTRIE	157	86	39	31	17	26	25	87	62	49	55	38	100	772													
MONTREAL	369	298	169	164	103	144	270	367	244	239	282	219	790	3 658													
OUTAOUAIS	126	105	66	46	40	36	51	53	45	46	35	27	60	736													
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	82	38	24	15	5	6	5	55	48	27	35	20	47	407													
CÔTE-NORD	46	19	8	4	2	5	5	40	24	15	14	12	17	211													
NORD-DU-QUÉBEC	10	8	7	7	2	1	3	10	6	4	10	4	13	85													
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	22	9	7	6	0	8	1	21	14	10	13	8	14	133													
CHAUDIÈRE-APPALACHES	251	110	44	49	17	20	32	147	77	79	63	43	99	1 031													
LAVAL	85	46	36	23	18	23	43	62	38	37	38	34	96	579													
LANAUDIÈRE	167	97	38	24	23	24	36	99	56	55	68	51	155	893													
LAURENTIDES	213	133	55	40	26	23	34	125	62	64	59	59	127	1 020													
MONTÉRÉGIE	545	313	126	92	76	78	109	354	194	157	187	123	369	2 723													
CENTRE-DU-QUÉBEC	117	70	29	22	15	5	25	82	60	47	41	36	98	646													
LE QUÉBEC	2 922	1 724	815	643	427	486	729	2 003	1 220	1 048	1 131	804	2 355	16 306													

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 29

Répartition des places sous permis dans les services de garde au 31 mars 2006, ensemble du Québec et régions administratives

RÉGION	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE				PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE				PLACES EN GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE				TOTAL DES PLACES		NOMBRE ENFANTS 0-4 ANS			
	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE PLACES	TAUX				
																GPE - MILIEU FAMILIAL	GARDERIE SUBVENTIONNÉE	TOTAL PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE
BAS-SAINT-LAURENT	31	1 361	15,6	23	2 634	30,3	0	0	0,0	54	3 995	45,9	0	0	0,0	3 995	45,9	8 705
SAGUENAY-LAC-SAINTE-JEAN	46	2 360	18,9	35	3 644	29,2	8	412	3,3	88	6 416	51,4	0	0	0,0	6 416	51,4	12 490
CAPITALE-NATIONALE	125	6 690	23,5	101	7 393	25,9	45	2 247	7,9	271	16 330	57,3	7	223	0,8	16 553	58,1	28 510
MAURICIE	47	2 337	22,6	32	3 021	29,2	3	218	2,1	82	5 576	53,8	1	20	0,2	5 596	54,0	10 355
ESTRIE	65	3 304	22,4	51	4 226	28,6	4	253	1,7	120	7 783	52,7	2	50	0,3	7 833	53,1	14 760
MONTRÉAL	329	20 680	21,9	207	13 762	14,6	243	15 584	16,5	779	50 026	52,9	44	2 033	2,2	52 059	55,1	94 545
OUTAOUAIS	66	3 724	20,5	52	5 204	28,7	16	794	4,4	134	9 722	53,6	0	0	0,0	9 722	53,6	18 145
ABITIBI-ÉMISCAMINGUE	26	1 516	20,3	17	2 421	32,5	1	80	1,1	44	4 017	53,9	0	0	0,0	4 017	53,9	7 450
CÔTE-NORD	22	982	19,4	15	1 252	24,8	0	0	0,0	37	2 234	44,2	0	0	0,0	2 234	44,2	5 050
NORD-DU-QUÉBEC	36	2 063	52,1	5	330	8,3	0	0	0,0	41	2 393	60,4	0	0	0,0	2 393	60,4	3 960
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	17	697	20,3	9	1 341	39,0	1	23	0,7	27	2 061	59,9	0	0	0,0	2 061	59,9	3 440
CHAUDIÈRE-APPALACHES	69	3 213	16,1	46	5 443	27,2	14	673	3,4	129	9 329	46,6	2	56	0,3	9 385	46,9	20 000
LAVAL	46	2 820	14,8	38	4 452	23,4	41	2 662	14,0	125	9 934	52,2	7	240	1,3	10 174	53,4	19 040
LAUUDIÈRE	57	3 370	16,0	38	5 809	27,6	31	1 832	8,7	126	11 011	52,4	1	33	0,2	11 044	52,6	21 015
LAURENTIDES	75	4 591	17,3	54	7 025	26,4	26	1 732	6,5	155	13 348	50,2	1	44	0,2	13 392	50,4	26 590
MONTRÉGIE	213	12 908	18,4	144	18 138	25,9	92	6 108	8,7	449	37 154	53,1	12	733	1,0	37 887	54,1	69 970
CENTRE-DU-QUÉBEC	36	1 957	17,4	23	2 916	25,9	9	416	3,7	68	5 289	47,0	1	55	0,5	5 344	47,5	11 245
LE QUÉBEC	1 305	74 573	19,9	890	89 011	23,7	534	33 034	8,8	2 729	196 618	52,4	78	3 487	0,9	200 105	53,3	375 270

Sources: Nombre de composantes et nombre de places: Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Rapport annuel de gestion 2005-2006. Gouvernement du Québec, 2006, p. 69.

Nombre d'enfants 0-4 ans: Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

Tableau 30

Population de 25 à 54 ans selon les heures consacrées aux enfants, aux personnes âgées et aux travaux ménagers sans paie ou salaire et le sexe, ensemble du Québec, 2006

	LE QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES ENFANTS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS AUX ENFANTS	701 495	42,2	831 435	50,9
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	173 000	10,4	210 765	12,9
DE 5 À 14 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	220 010	13,2	245 680	15,1
DE 15 À 29 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	201 820	12,1	173 630	10,6
DE 30 À 59 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	176 540	10,6	103 410	6,3
60 HEURES ET PLUS DE SOINS AUX ENFANTS	189 960	11,4	67 475	4,1
HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE TRAVAUX MÉNAGERS	60 595	3,6	146 720	9,0
MOINS DE 5 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	280 825	16,9	542 880	33,3
DE 5 À 14 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	635 370	38,2	632 760	38,8
DE 15 À 29 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	433 695	26,1	236 470	14,5
DE 30 À 59 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	185 535	11,2	57 895	3,5
60 HEURES ET PLUS DE TRAVAUX MÉNAGERS	66 815	4,0	15 675	1,0
HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	1 274 680	76,7	1 358 735	83,2
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	265 105	15,9	204 660	12,5
DE 5 À 9 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	75 580	4,5	43 970	2,7
DE 10 À 19 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	24 790	1,5	13 315	0,8
20 HEURES ET PLUS DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	22 675	1,4	11 725	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 31

Revenu moyen et médian d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec, 2005

	FEMMES		HOMMES		REVENU MOYEN D'EMPLOI DES FEMMES SUR CELUI DES HOMMES (%)
	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
BAS-SAINT-LAURENT	21 849	17 272	30 392	25 283	71,9
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	21 633	16 122	36 352	30 811	59,5
CAPITALE-NATIONALE	27 077	22 687	38 680	31 734	70,0
MAURICIE	22 317	17 567	33 970	27 736	65,7
ESTRIE	23 198	18 516	33 333	28 086	69,6
MONTRÉAL	28 161	21 434	40 133	26 869	70,2
OUTAOUAIS	32 116	27 641	39 884	33 402	80,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	22 644	16 742	37 458	32 477	60,5
CÔTE-NORD	23 117	17 451	40 808	35 988	56,6
NORD-DU-QUÉBEC	25 018		36 194		69,1
CRÉ BAIE-JAMES	23 673	17 783	43 826	45 967	54,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	27 384	18 219	30 383	20 245	90,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	24 679	18 456	29 475	21 851	83,7
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	20 663	15 013	26 054	18 599	79,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	23 495	19 503	34 232	30 408	68,6
LAVAL	28 156	23 750	40 030	32 099	70,3
LANAUDIÈRE	24 897	20 884	37 406	32 958	66,6
LAURENTIDES	25 985	21 167	40 807	32 793	63,7
MONTÉRÉGIE	27 130		40 871		66,4
CRÉ DE LONGUEUIL	29 717	23 907	44 560	33 167	66,7
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	27 394	23 212	41 198	35 480	66,5
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	25 222	21 051	38 336	32 683	65,8
CENTRE-DU-QUÉBEC	21 494	17 444	32 131	27 817	66,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 32

Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	2 003 885	26 297	2 221 995	38 359	68,6
15 À 19 ANS	125 590	5 152	132 280	6 251	82,4
20 À 24 ANS	201 350	12 931	206 240	16 066	80,5
25 À 29 ANS	211 925	23 123	217 980	29 162	79,3
30 À 34 ANS	194 905	27 790	208 970	38 803	71,6
35 À 44 ANS	468 775	32 483	494 255	46 982	69,1
45 À 54 ANS	498 925	33 699	529 330	51 661	65,2
55 À 64 ANS	253 170	25 744	328 810	42 341	60,8
65 ANS ET PLUS	49 250	11 592	104 125	20 547	56,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 33

Revenu moyen d'emploi, selon le statut d'immigrant, le diplôme obtenu et le sexe, pour la population de 25 à 44 ans ayant un revenu d'emploi, ensemble du Québec et RMR de Montréal, de Québec et de Gatineau, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION IMMIGRANTE	POPULATION TOTALE	POPULATION IMMIGRANTE	POPULATION TOTALE	POPULATION IMMIGRANTE	POPULATION TOTALE
	\$	\$	\$	\$	%	%
LE QUÉBEC						
TOTAL-DIPLÔME	23 647	29 173	32 793	40 910	72,1	71,3
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALaurÉAT	19 275	24 196	27 366	35 871	70,4	67,5
BACCALaurÉAT OU PLUS	30 314	41 058	40 919	57 726	74,1	71,1
RMR DE MONTRÉAL						
TOTAL-DIPLÔME	23 701	31 128	32 693	43 195	72,5	72,1
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALaurÉAT	19 320	25 957	27 277	36 797	70,8	70,5
BACCALaurÉAT OU PLUS	30 386	40 640	40 713	58 237	74,6	69,8
RMR DE QUÉBEC						
TOTAL-DIPLÔME	22 329	30 244	31 569	41 198	70,7	73,4
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALaurÉAT	17 569	25 300	26 197	36 485	67,1	69,3
BACCALaurÉAT OU PLUS	28 227	40 228	37 936	54 421	74,4	73,9
RMR DE GATINEAU						
TOTAL-DIPLÔME	29 151	37 500	35 220	45 122	82,8	83,1
DIPLÔME INFÉRIEUR AU BACCALaurÉAT	24 150	31 925	29 789	38 817	81,1	82,2
BACCALaurÉAT OU PLUS	34 481	48 759	41 877	62 836	82,3	77,6

Source : Statistique Canada. Recensement du Canada de 2006. Numéro 97-563-XCB2006059 au catalogue.

Tableau 34

Revenu moyen de la population de 15 ans et plus selon la source, ensemble du Québec, 2005

	EFFECTIF		REVENU MOYEN		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	Nombre	Nombre	(\$)	(\$)	
LE QUÉBEC					
REVENU MOYEN TOTAL	2 992 260	2 884 710	25 870	38 509	67,2
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 881 060	2 060 250	26 271	37 937	69,2
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	214 125	294 550	15 311	24 017	63,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	2 193 155	1 702 140	6 957	6 441	108,0
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	348 220	366 350	4 770	5 144	92,7
REVENU DE PLACEMENT	936 070	912 645	3 122	5 412	57,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	381 950	418 410	13 082	20 052	65,2
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	438 550	393 585	3 506	3 967	88,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 35

Revenu total moyen de la population dans les ménages privés, selon le sexe et la tranche de revenu, ensemble du Québec, 2005

LE QUÉBEC	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	2 980 770	100,0	2 872 480	100,0
0 \$ - 9 999 \$	692 995	23,2	471 890	16,4
10 000 \$ - 19 999 \$	801 155	26,9	494 695	17,2
20 000 \$ - 39 999 \$	914 920	30,7	883 420	30,8
40 000 \$ - 69 999 \$	459 900	15,4	696 550	24,2
70 000 \$ ET PLUS	107 505	3,6	320 170	11,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 36

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	419 735	13,3	3 154 960	339 880	11,4	2 990 690
15 À 29 ANS	112 310	15,8	710 550	102 680	14,2	721 550
30 À 54 ANS	164 610	11,6	1 413 020	156 710	11,3	1 383 895
55 À 64 ANS	70 525	14,7	480 785	56 485	12,3	458 270
65 ANS ET PLUS	72 290	13,1	550 605	24 005	5,6	426 975

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 37

Distribution des ménages selon le type de ménage, le pourcentage de revenu consacré au logement et le sexe, ensemble du Québec, 2006

	FEMMES					HOMMES				
	ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE	
		Nombre	Nombre	%	Nombre		%	Nombre	Nombre	%
LE QUÉBEC										
TOUS LES MÉNAGES	1 292 745	500 110	38,7	156 545	12,1	1 867 790	460 880	24,7	148 645	8,0
PERSONNES SEULES	536 140	303 550	56,6	106 560	19,9	437 785	203 775	46,5	85 570	19,5
COUPLES	441 950	79 070	17,9	18 185	4,1	1 275 770	215 525	16,9	51 010	4,0
FAMILLES MONOPARENTALES	252 225	98 065	38,9	25 435	10,1	78 835	20 055	25,4	4 835	6,1
AUTRES	62 430	19 410	31,1	6 365	10,2	75 400	21 510	28,5	7 215	9,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 38

Indicateurs de la santé physique et psychologique selon le sexe, ensemble du Québec, 2005

	LE QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL		
ANS		
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (2001-2005)	82,3	77,0
MORTALITÉ SELON LA CAUSE		
TAUX AJUSTÉ (5 ANS) / 100 000 PERSONNES		
MORTALITÉ – TUMEURS	187,3	285,0
MORTALITÉ – APPAREIL CIRCULATOIRE	167,7	247,0
MORTALITÉ – APPAREIL RESPIRATOIRE	47,4	80,1
MORTALITÉ – APPAREIL DIGESTIF	22,0	30,2
MORTALITÉ – TRAUMATISMES	18,3	34,8
MORTALITÉ – SUICIDES	7,5	26,7
MORTALITÉ – TOTAL	594,1	862,8
HABITUDES DE VIE		
%		
ACTIVITÉ PHYSIQUE – 3 FOIS/SEM.	36,3	39,9
ACTIVITÉ PHYSIQUE – MOINS 1 FOIS/SEM.	22,5	26,0
FUMEURS ACTUELS	23,6	25,6
EXCÈS DE POIDS	39,4	55,4
INSUFFISANCE DE POIDS	4,7	—
SERVICES DE SANTÉ		
%		
TEST PAP – 18 ANS ET PLUS	70,3	—
MAMMOGRAPHIE – 50 À 69 ANS	74,3	—
SANTÉ MENTALE		
PERCEPTION MAUVAISE SANTÉ MENTALE	4,0	3,4
PERCEPTION DE STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	25,9	25,4

Légende

^r: Statistiquement plus élevée que le Québec

^t: Statistiquement plus faible que le Québec

^s: Stat. plus élevée avec C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

^w: C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

Sources : État général et mortalité : Éco-Santé, Québec, 2008.

Habitudes de vie, services de santé et santé mentale : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé, Projet : Tableaux - Conseil du statut de la femme, Québec, juin 2008.

Tableau 39

Indicateurs de la santé reproductive,
ensemble du Québec, 2005

		LE QUÉBEC
GROSSESSES		TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES
INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE		2,21
NAISSANCE VIVANTE		1,48
MORTINAISSANCE		0,01
AVORTEMENT SPONTANÉ		0,11
AVORTEMENT PROVOQUÉ		0,61
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES		27,6
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE		TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES
14 À 49 ANS		57,5
14 À 19 ANS		30,4
20 À 24 ANS		93,7
25 À 29 ANS		139,1
30 À 34 ANS		115,3
35 À 39 ANS		47,6
40 À 44 ANS		9,7
45 À 49 ANS		0,6
ÂGE MOYEN DES MÈRES À LA MATERNITÉ (2007)		29,6 ANS
GROSSESSE À L'ADOLESCENCE SELON L'ÂGE		TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES
14 À 17 ANS		15,4
NAISSANCE VIVANTE		3,4
AVORTEMENT PROVOQUÉ		11,6
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES		75,1
18 À 19 ANS		59,9
NAISSANCE VIVANTE		20,9
AVORTEMENT PROVOQUÉ		36,9
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES		61,6
ACCOUCHEMENTS		
NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS		71 544
ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE (NOMBRE)		56 256
CÉSARIENNES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS)		21,4
ÉPISIOTOMIES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE)		26,3
GROSSESSES ECTOPIQUES		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1 000 GROSSESSES		12,3

Sources : Grossesses : Éco-Santé, 2008.

Naissances vivantes et mortinaissances : MSSS et ISQ, Fichiers démographiques.

Avortements spontanés (fausses couches) : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

Avortements provoqués : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte, et données non publiées provenant de CLSC et d'établissements où des avortements non rémunérés à l'acte sont pratiqués.

Exploitation des données sur les naissances et les avortements : Madeleine Rochon, Direction des études et des analyses, MSSS.

Tableau 40

Victimes de violence selon le sexe et la catégorie d'infractions, ensemble du Québec, 2006

	FEMMES	HOMMES
LE QUÉBEC		
VICTIMES	VIOLENCE CONJUGALE (12 ANS ET PLUS)	
NOMBRE	14 923	2 920
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	437,7	88,8
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	
MEURTRE OU TENTATIVE	1,4	0,5
AGRESSION SEXUELLE	11,5	0,4
VOIE DE FAIT	284,8	62,9
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	12,5	0,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	56,7	8,6
MENACE	70,8	16,0
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (MOINS DE 18 ANS)	
NOMBRE	7 521	6 990
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 004,3	888,6
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	
HOMICIDE	0,4	0,0
TENTATIVE DE MEURTRE	0,8	1,5
AGRESSION SEXUELLE	336,4	81,4
VOIE DE FAIT	404,2	608,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	23,6	17,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	41,3	17,8
MENACE	119,1	138,1
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (18 ANS ET PLUS)	
NOMBRE	27 653	25 377
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	884,9	848,5
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	
HOMICIDE	0,7	2,1
TENTATIVE DE MEURTRE	1,8	5,7
AGRESSION SEXUELLE	51,7	4,9
VOIE DE FAIT	499,9	536,7
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	21	11,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	100,8	36,1
MENACE	203,5	249,2

Source : Ministère de la Sécurité publique.

Tableau 41

Présence des femmes à l'Assemblée nationale à la suite des élections générales de 2003, 2007 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2003		2007		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC	38	125	32	125	37	125
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	1	5	1	5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1	5	0	5	0	5
CAPITALE-NATIONALE	4	11	2	11	2	11
MAURICIE	3	5	1	5	3	5
ESTRIE	1	6	2	8	2	8
MONTRÉAL	9	28	10	28	12	28
OUTAOUAIS	1	5	2	5	3	5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	3	1	3	0	5
CÔTE-NORD	1	2	1	2	1	2
NORD-DU-QUÉBEC	0	1	0	1	0	1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	1	4	1	4
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	8	1	8	2	8
LAVAL	1	5	1	5	2	5
LANAUDIÈRE	1	7	1	7	1	7
LAURENTIDES	3	7	2	9	1	9
MONTÉRÉGIE	5	22	6	23	6	23
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	5	1	6	1	6

N.B. Des circonscriptions électorales chevauchent plus d'une région, de sorte que des députés sont comptés plus d'une fois.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 42

Présence des femmes à la Chambre des communes
à la suite des élections générales de 2004, 2006 et 2008,
ensemble du Québec et régions administratives

	2004		2006		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC*	20	75	22	75	21	75
BAS-SAINT-LAURENT	1	3	1	3	—	3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	—	3	—	3	—	3
CAPITALE-NATIONALE	1	7	3	7	3	7
MAURICIE	1	3	1	3	1	3
ESTRIE	1	7	1	7	1	7
MONTRÉAL	5	18	5	18	4	18
OUTAOUAIS	1	4	—	4	—	4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	—	2	—	2	—	2
CÔTE-NORD	—	2	—	2	—	2
NORD-DU-QUÉBEC	—	2	—	2	—	2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	—	2	—	2	—	2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	—	5	—	5	—	5
LAVAL	2	4	2	4	2	4
LANAUDIÈRE	2	6	2	6	2	6
LAURENTIDES	3	6	3	6	3	6
MONTÉRÉGIE*	4	14	5	14	7	14
CRÉ DE LONGUEUIL	2	5	2	5	3	5
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	—	4	—	4	1	4
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2	7	3	7	4	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	4	1	4	—	4

*Note : Le total ne correspond pas à la somme car des circonscriptions chevauchent plusieurs territoires.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 43

Présence des femmes à la mairie et au conseil municipal,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	MAIRIE			CONSEIL MUNICIPAL		
	FEMMES		TOTAL DES MAIRES	FEMMES		TOTAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	175	15,9	1 100	2 009	28,9	6 949
BAS-SAINT-LAURENT	19	17,3	110	216	32,3	669
CAPITALE-NATIONALE	5	8,8	57	121	33,8	358
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	16,3	49	76	24,6	309
MAURICIE	4	9,5	42	98	37,1	264
ESTRIE	17	19,5	87	146	27,1	538
MONTRÉAL	3	18,8	16	45	22,5	200
OUTAOUAIS	6	9,0	67	118	28,4	415
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	14,1	64	154	39,0	395
CÔTE-NORD	5	16,1	31	53	28,6	185
NORD-DU-QUÉBEC	1	20,0	5	9	31,0	29
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	12	27,3	44	77	28,9	266
CHAUDIÈRE-APPALACHES	19	14,0	136	217	26,1	831
LAVAL	0	0,0	1	11	52,4	21
LANAUDIÈRE	5	8,5	59	105	27,9	377
LAURENTIDES	14	18,4	76	152	31,7	480
MONTÉRÉGIE	35	19,8	177	295	26,3	1122
CENTRE-DU-QUÉBEC	13	16,5	79	116	23,7	490

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 44

Présence des femmes dans les conférences régionales des élus,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	CONSEIL D'ADMINISTRATION			CONSEIL EXÉCUTIF		
	FEMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	180	29,1	619	41	31,1	132
BAS-SAINT-LAURENT	6	21,4	28	1	20,0	5
CAPITALE-NATIONALE	15	34,9	43	3	42,9	7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5	22,7	22	1	14,3	7
MAURICIE	4	21,1	19	0	0,0	7
ESTRIE	9	34,6	26	—	—	—
MONTRÉAL	37	31,4	118	7	63,6	11
OUTAOUAIS	7	35,0	20	2	66,7	3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	29,4	17	3	37,5	8
CÔTE-NORD	10	47,6	21	4	80,0	5
NORD-DU-QUÉBEC	3	27,3	11	0	0,0	3
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10	47,6	21	4	80,0	5
CHAUDIÈRE-APPALACHES	6	17,6	34	0	0,0	7
LAVAL	11	50,0	22	3	42,9	7
LANAUDIÈRE	8	21,1	38	2	18,2	11
LAURENTIDES	10	22,7	44	1	10,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ DE LONGUEUIL	9	36,0	25	4	40,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	13	26,5	49	3	25,0	12
MONTÉRÉGIE – CRÉ MONTÉRÉGIE EST	9	24,3	37	2	28,6	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	12,5	24	1	14,3	7

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 45

Présence des femmes dans les commissions scolaires, ensemble du Québec et régions administratives, 2007

	PRÉSIDENTE		ASSEMBLÉE DES COMMISSAIRES (COMMISSAIRES PARENTS INCLUS)		
	FEMMES	COMMISSIONS SCOLAIRES	FEMMES		TOTAL DES COMMISSAIRES
	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	32	71	701	47,8	1465
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	43	46,2	93
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	4	5	70	65,4	107
CAPITALE-NATIONALE	3	6	63	47,7	132
MAURICIE	2	3	28	41,8	67
ESTRIE	1	4	40	46,0	87
MONTRÉAL	2	5	44	37,6	117
OUTAOUAIS	2	5	36	35,0	103
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	6	61	59,8	102
CÔTE-NORD	2	4	29	47,5	61
NORD-DU-QUÉBEC	3	4	26	46,4	56
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	30	42,9	70
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1	5	52	49,1	106
LAVAL	1	2	21	47,7	44
LANAUDIÈRE	0	3	28	39,4	71
LAURENTIDES	3	5	52	47,7	109
MONTÉRÉGIE	5	13	138	47,9	288
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	4	42	50,0	84

N.B. Des commissions scolaires chevauchent plus d'une région, de sorte que le total des données est supérieur au résultat de l'ensemble du Québec.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Conseil du statut
de la femme

Québec 